MUSEUM LESSIANUM ÷ SECTION THEOLOGIQUE

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

PUBLIEE TOUS LES MOIS SOUS LA DIRECTION
DE QUELQUES PROFESSEURS DE THEOLOGIE
DES FACULTES S. I. SAINT-ALBERT DE LOUVAIN

83e ANNEE

TOME LXXIII
1951

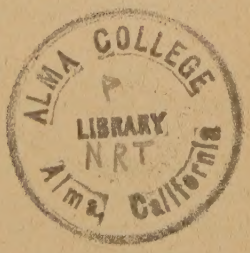

ADMINISTRATION :
ETABL. CASTERMAN, S. A.
28, Rue des Sœurs Noires, 28
TOURNAI

REDACTION :
NOUV. REVUE THEOLOGIQUE
Facultés S. J. S. - Albert de Louvain
23, Chaussée de Mont-Saint-Jean
LOUVAIN

France, Administr. : Maison CASTERMAN, Rue Bonaparte, 66, Paris (VIe).

37955

v. 73
1951

N° 1 1951 Janvier

NOUVELLE REVUE THEOLOGIQUE

L'ENCYCLIQUE « HUMANI GENERIS » ET LA THÉOLOGIE (*)

La *Nouvelle Revue Théologique* a publié déjà (1) un article liminaire concernant l'Encyclique « *Humani Generis* » dans lequel était soulignée la discrétion du Saint-Père, qui s'est abstenu de désigner des personnes. Nous nous en voudrions de ne pas garder la même réserve. Ne convient-il pas d'ailleurs de transposer, en l'appliquant aux circonstances présentes, la parole de l'Evangile : Que celui qui ne se sent visé par aucune des observations de l'Encyclique jette la première pierre ? Au lieu de passer notre temps à lapider des personnes — et quelle autorité avons-nous pour le faire ? — attachons-nous à saisir les mises au point concernant la doctrine et les avertissements qui nous sont donnés de façon toute bienveillante par Notre Saint-Père le Pape. Nous nous bornerons dans la présente étude à ces parties de l'Encyclique qui se rapportent à la théologie. Si nous sommes amené à toucher à des questions relevant d'autres disciplines, nous ne le ferons qu'en passant et pour autant qu'elles ont un contre-coup en théologie.

L'Encyclique condamne un certain nombre d'erreurs que nous aurons à examiner au cours de ce travail et qui portent sur la plupart des dogmes catholiques, mais elle nous paraît, avant tout, stigmatiser une attitude en face de la théologie et que nous trouvons exprimée en ces termes vigoureux : « De même qu'il y eut autrefois des gens pour demander si l'apologétique traditionnelle de l'Eglise ne constituait pas plutôt un obstacle qu'une aide pour gagner les âmes au

(*) Comme nous l'avons dit dans notre introduction, nous voudrions, dans les articles successifs qui formeront ce commentaire, nous efforcer de mettre en pleine lumière la pensée du Souverain Pontife et d'en marquer toute la précision doctrinale. On aurait pu envisager ce commentaire d'un point de vue historique en recherchant hors de l'Eglise les premières origines des erreurs et des déviations que condamne l'Encyclique. Ce travail eût exigé tout un volume et eût dépassé le but précis que nous avons en vue. Tout notre effort vise à bien établir les obligations intellectuelles qui s'imposent à toute conscience catholique. (*N.d.l.R.*).

(1) *N.R.Th.*, Septembre-Octobre 1950, p. 785-793.

Christ, il n'en manque pas non plus aujourd'hui pour aller jusqu'à demander sérieusement si la théologie et la méthode qu'elle emploie, telles qu'elles se pratiquent dans les classes avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, ne doivent pas être non seulement perfectionnées, mais encore complètement réformées pour que le règne du Christ soit plus efficacement propagé dans le monde entier parmi les hommes de quelque culture ou de quelque opinion religieuse que ce soit » (2).

Il s'agit donc d'une disposition d'esprit qui tend à nier la valeur de la théologie, à traiter celle-ci comme une science périmée. Bref, il s'agit du scepticisme dont certains font preuve à l'égard des disciplines théologiques en général et tout spécialement à l'égard de la théologie systématique.

Notons tout de suite que le Saint-Père n'entend nullement nier la nécessité de progrès et d'adaptations, même pour ce qui concerne la méthode d'enseignement en théologie. Il va jusqu'à dire que s'il s'agissait, dans le but d'une meilleure adaptation aux besoins actuels de l'enseignement ecclésiastique, de l'introduction d'une « nouvelle méthode » « nova... ratione », « il n'y aurait presque aucune raison d'inquiétude » : *nulla fere esset causa timendi* (3).

Mais, il s'agit d'autre chose et qui est beaucoup plus grave. Il s'agit d'une désaffection par rapport à tout un patrimoine de pensée, qui amène peu à peu les esprits « à considérer comme des obstacles à la restauration de l'unité fraternelle » ce qui constitue le fond même de la théologie, que le Pape déterminera de façon plus explicite dans le développement de sa Lettre et qu'il désigne de façon générale par ces mots : « ce qui en fait est fondé sur les lois mêmes et les principes posés par le Christ et sur les institutions établies par lui, ou bien constitue la défense et le soutien de l'intégrité de la foi et ne saurait, en disparaissant, qu'assurer l'union dans la ruine » (3bis).

Ce scepticisme revêt certains *caractères*. Il est dû à plusieurs *causes*. Il fait sentir ses *effets* un peu en toutes branches de la théologie. Pour mettre plus de clarté dans l'exposé qui va suivre, nous adopterons cette triple division, sachant bien qu'elle comporte une part d'artifice. En une matière comme celle-ci, plus sans doute qu'en bien d'autres, il faut tenir compte du jeu de la causalité réciproque : ce qui est considéré comme effet n'est pas sans jouer à son tour le rôle de cause. Nous croyons pourtant utile, pour éviter les confusions et les redites, de présenter notre étude en nous conformant à cette division schématique.

---

(2) Nous citons l'Encyclique d'après le texte latin : *A.A.S.*, XXXXII, 1950, p. 561-573 et d'après la traduction française officielle, reproduits par la *Nouvelle Revue Théologique*, p. 840-861, nous référant pour la facilité des lecteurs à la pagination de la *N.R.Th.* Au chiffre de la page, nous joignons une lettre (a, b, c, etc.) qui indique l'alinéa. Ici p. 845 b.

(3) P. 844 c.

(3bis) P. 845 c.

Les traits caractéristiques de ce scepticisme

Remarquons tout d'abord que, s'il affecte principalement la théologie systématique, il atteint aussi la théologie positive. L'Histoire des dogmes, par exemple, se bornerait « à exprimer les différentes formes que la vérité révélée a revêtues successivement selon les diverses doctrines et systèmes qui virent le jour au cours des siècles » (4). Et, de façon générale, la théologie positive serait ramenée au rang d'une science purement historique. Ceci est faux. « Dieu, en effet, a donné à son Eglise... un magistère vivant pour éclairer et dégager ce qui n'était contenu dans le dépôt de la foi que d'une manière obscure et pour ainsi dire implicite » (5).

Mais, c'est avant tout sur la valeur de la théologie systématique que s'exerce cet état d'esprit et c'est donc ici surtout qu'il faut saisir ses traits dominants. L'un des principaux que dénonce l'Encyclique, parce qu'au fond il résume tous les autres, c'est le relativisme dogmatique. Des formules comme la suivante non seulement y conduisent mais déjà le contiennent : « Les mystères de la foi ne peuvent être exprimés en termes vrais, mais seulement en termes approximatifs, et toujours changeables, qui indiquent la vérité dans une certaine mesure, mais qui la déforment aussi nécessairement » (6). Formule dont nous allons analyser le contenu mais dont on saisit déjà, dans les tendances de ceux qui la tiennent pour indispensable, les dangers et l'erreur. La Lettre décrit ces tendances. Elles se traduisent par la volonté de « réduire le plus possible la signification des dogmes », de « libérer le dogme lui-même de la manière de s'exprimer en usage dans l'Eglise depuis longtemps et des concepts philosophiques en vigueur chez les Docteurs catholiques, pour retourner dans l'exposition de la doctrine catholique aux expressions employées par la Sainte Ecriture et par les Pères » (7). Tendances qui s'affirment encore par des jugements comme ceux-ci : il est « absolument nécessaire que la théologie, selon les diverses philosophies dont au cours des temps elle se sert comme d'instruments, substitue de nouvelles notions aux anciennes, de telle sorte que, sous des modes divers ou même dans une certaine mesure opposés, mais équivalents selon eux [ces auteurs], elle exprime de manière humaine les mêmes vérités divines » (8).

Examinons de plus près ce passage de la Lettre qui est de la plus haute signification. Et tout d'abord, il importe d'éviter de faire dire à l'Encyclique ce qu'elle ne dit point. En dénonçant le relativisme dogmatique, le Saint-Père n'entend certes pas nier les limites intrin-

(4) P. 847 a.
(5) P. 849 c.
(6) P. 847 a.
(7) P. 845 e-847 a.
(8) P. 847 a.

sèques à la connaissance humaine. Les lignes suivantes le prouvent assez : « Il n'est personne qui ne voie que les expressions employées, soit dans les classes, soit par le magistère de l'Église, pour exprimer ces notions, peuvent être améliorées et perfectionnées; on sait d'ailleurs que l'Église n'a pas constamment employé les mêmes termes. Il est clair également que l'Église ne peut se lier à n'importe quel système philosophique dont le règne dure peu de temps; mais les expressions qui, durant plusieurs siècles, furent établies du consentement commun des Docteurs catholiques pour arriver à quelque intelligence du dogme, ne reposent assurément pas sur un fondement aussi fragile » (9).

Ce serait donc trahir la pensée du Souverain Pontife que de voir dans la condamnation du relativisme dogmatique, telle qu'elle ressort des expressions citées plus haut, la consécration d'un certain rationalisme philosophique et théologique. Qui tiendrait que les concepts expriment de façon exhaustive les réalités qu'ils désignent objectivement, tomberait dans l'intuitionnisme et en fin de compte dans l'ontologisme qui furent condamnés par le magistère. L'Encyclique ne va certes pas favoriser ces erreurs, et le rappel éloquent des préférences de l'Église pour la grande tradition scolastique nous dit assez qu'elle ne préconise pas le retour à l'un quelconque des avatars du Cartésianisme. Mais, précisément, ce qu'a toujours affirmé cette tradition scolastique, c'est la distinction entre une connaissance abstractive, terminée aux caractères génériques et spécifiques de l'objet, et une connaissance intuitive, terminée à la réalité concrète et singulière. Pour un thomiste, la première est déjà une connaissance vraie, parce qu'au concept correspondent vraiment dans le réel les caractères spécifiques qu'il désigne. Mais cette connaissance reste toujours perfectible. A partir d'une saisie objective mais non-intuitive de la réalité, il reste à découvrir encore beaucoup concernant cette réalité même. Entre la connaissance abstractive du réel et la saisie intuitive de celui-ci une voie illimitée est donc ouverte au progrès. Progrès dans la saisie de la chose même qu'on connaît déjà; progrès dans la découverte des relations de cette chose avec tout ce qui la conditionne et en dépend de quelque manière.

La tradition scolastique n'a cessé de tenir cette distinction. L'abandon de cette position traditionnelle, qui assurait l'équilibre de la connaissance humaine, a acculé la spéculation philosophique et théologique à de redoutables impasses : celle des « idées claires et distinctes » de Descartes, pour qui le réel était présent selon la totalité de ses déterminations dans chacune des idées vraies; celle, par réaction contre ce rationalisme, de toutes les formes d'agnosticisme. La tradition a affirmé cette distinction dans le domaine de la connaissance des

(9) P. 847 b.

choses de la nature. A combien plus forte raison la maintenait-elle dans le domaine de la connaissance des choses divines. Par la thèse classique de l'analogie de l'être et des concepts, elle posait le réalisme d'une connaissance en laquelle le concept tiré de l'expérience humaine demeure, dans l'application qu'on fait de lui au transcendant, objectif et vrai selon ce que positivement il désigne, mais non selon les restrictions et limitations de la réalité finie d'où il tire son origine. Quand nous disons de Dieu qu'il est Père, nous signifions toute la réalité positive qu'implique cette désignation, bien que nous laissions tomber les limites que comporte la réalité humaine de la paternité.

Reprenons maintenant les termes de l'Encyclique, nous saisirons, sans doute, la pertinence et l'opportunité des condamnations qu'elle prononce. « Ils prétendent que jamais les mystères de la foi ne peuvent être exprimés en termes vrais, mais seulement en termes approximatifs, et toujours changeables, qui indiquent la vérité dans une certaine mesure, mais qui la déforment aussi nécessairement ». S'il est faux de dire que les mystères de la foi ne sont exprimés qu'en termes approximatifs, ce n'est pas en ce sens qu'à partir de la connaissance que nous avons de ceux-ci *in via* un progrès indéfini peut et doit normalement s'accomplir, mais c'est dans la perspective où se cantonnent ceux qui, après avoir affirmé que « les mystères de la foi ne peuvent être exprimés en termes vrais », continuent en disant que « les termes approximatifs » par lesquels ces vérités sont énoncées sont « changeables ». Et ceci est faux. Non seulement les mystères de la foi peuvent être exprimés en termes vrais bien qu'analogiques ; mais les termes acquis restent acquis. Le progrès dans l'intelligence du mystère ne consiste pas, normalement du moins, dans la substitution d'une nouvelle notion à une autre, mais dans l'approfondissement de la notion déjà acquise.

Si le Saint-Père insiste sur ce dernier point : l'acquis reste acquis, ce n'est donc pas, répétons-le, qu'il nie le caractère incomplet des concepts humains. Nous l'avons entendu dire au contraire : « Il n'est personne qui ne voie que les expressions employées, soit dans les classes, soit par le magistère de l'Eglise, pour exprimer ces notions peuvent être améliorées et perfectionnées ». Mais, c'est parce que le travail fourni par la théologie — par cette théologie qu'approuve l'Eglise — possède plus que des garanties purement humaines d'objectivité. Non seulement les Docteurs catholiques ont engagé dans l'accomplissement de ce travail les ressources d'un génie et d'une sainteté personnelle peu communes, mais « dans la déduction de ces connaissances, la vérité révélée a éclairé comme une étoile l'esprit humain, par le moyen de l'Eglise » ([10]), et ce qui a été ainsi établi « sous la vigilance du magistère et non sans l'illumination et la con-

(10) P. 847 b.

duite du Saint-Esprit » ne peut donc être échangé contre les « expressions flottantes et vagues d'une philosophie nouvelle » (11). C'est pourquoi encore « il n'y a pas à s'étonner si certaines de ces notions non seulement ont été employées dans les Conciles oecuméniques, mais en ont reçu une telle sanction qu'il n'est pas permis de s'en éloigner » (12).

Fidélité à ce patrimoine de pensée qui ne fut pas constitué sans l'aide du Saint-Esprit, attachement à une tradition qui, pour n'être pas la Tradition Divine elle-même, mérite cependant un profond et inaltérable respect, puisqu'elle ne s'est formée que dans un constant effort à rejoindre, pour s'y adapter, l'organe divin de la vérité. Et cette adaptation, si elle ne confère pas aux affirmations de la théologie le caractère absolu de la vérité divine, leur donne cependant de participer dans quelque mesure à sa constance, comme elle leur donne d'ailleurs aussi de suivre ses progrès dans ses manifestations temporelles. Le dépôt de la Révélation est clos, nous le savons, depuis la mort des Apôtres et cependant la vérité progresse toujours. Elle progresse non par la remise en question des dogmes déjà établis, mais par une explicitation de tout ce que contient le dépôt primitif, par la saisie, au cœur même des vérités déjà connues, d'autres mystères, qui s'y trouvent dès l'origine, mais qui y sont demeurés, durant des siècles peut-être, enveloppés. La définition solennelle du dogme de l'Assomption nous en a fourni tout récemment encore un exemple insigne.

De même, dirons-nous toute proportion gardée, le progrès de la tradition théologique — bien que le travail de cette tradition ne soit pas irréformable —, consiste non pas à renier l'acquis des générations antérieures, mais à approfondir les vérités déjà présentes et à en découvrir toujours d'autres, sous le contrôle vigilant du magistère. De cette tradition théologique ne convient-il pas de dire aussi, en maintenant toujours les bornes de l'analogie : « *crescat igitur... et multum vehementerque proficiat... sed suo dumtaxat genere, in ...eodem sensu eademque sententia* » (13). Sans reprendre ce texte pour en faire l'application à la théologie, Sa Sainteté nous semble suggérer l'idée qu'il contient lorsque, parlant de la nécessité pour les théologiens de recourir aux sources de la révélation afin d'indiquer « de quelle manière les vérités enseignées par le magistère vivant se trouvent « explicitement ou implicitement dans les Ecritures et la Tradition », elle ajoute : « par l'étude des sources, les sciences sacrées rajeunissent sans cesse, tandis que la spéculation qui néglige de pousser au delà l'étude du dépôt révélé, l'expérience nous l'a appris, devient stérile » (14).

(11) P. 847 c.
(12) P. 847 b.
(13) Vincent. Lir., *Commonitorium*, n. 28; *P.L.*, L, 668.
(14) P. 849 c.

Tel est donc le caractère dominant, tels sont quelques symptômes de ce « mépris » pour la théologie.

Causes de cet état d'esprit

Le Saint-Père en indique plusieurs. Il en est de bien connues qui ont fait l'objet de condamnations antérieures ([15]). C'est le fait entre autres pour certains de ne pas se dégager de l'optique d'un évolutionnisme radical « qui, bien que le système de l'évolution dans le champ même des disciplines naturelles ne soit pas encore indiscutablement prouvé, l'admettent sans prudence ni discernement et prétendent qu'il concerne l'origine de toutes choses, ne craignant pas de se montrer favorables à l'hypothèse moniste et panthéiste d'un univers soumis à une évolution perpétuelle » ([16]). Ce que le Pape dénonce ici, ce n'est donc pas un certain transformisme, à partir d'une création première; nous verrons, plus loin, qu'il trouve bon qu'on apporte à l'étude de ce problème une attention judicieuse et prudente. Mais, c'est l'évolutionnisme absolu, qui nie la création même et prétend expliquer l'origine et le développement de l'univers et de tout ce qu'il contient, y compris la vie morale et spirituelle de l'homme, par le principe de l'évolution. Le Saint-Père note, en passant, que c'est de cet évolutionnisme que se servent les dirigeants communistes pour propager plus efficacement leur matérialisme dialectique et « faire disparaître des esprits toute notion de Dieu » ([17]).

A côté de l'évolutionnisme, son proche parent, il y a l'immanentisme. Les lecteurs de la *Nouvelle Revue Théologique* n'ont sans doute pas perdu de vue la distinction entre la doctrine de l'immanence et la méthode d'immanence, distinction devenue classique depuis les articles publiés par les Pères Valensin, S. J., dans le *Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique* ([18]). La méthode d'immanence, se basant sur le principe énoncé par saint Thomas : *Nihil potest ordinari in aliquem finem nisi praeexistat in ipso quaedam proportio ad finem* (*De Veritate*, q. 14, a. 2), s'efforce de montrer à l'homme, pris dans l'ordre actuel et concret, le besoin, qui le tenaille, d'un surnaturel auquel il est déjà secrètement ordonné par Dieu, parce qu'il est de fait et tout gratuitement appelé à l'intimité de la vie divine. Cette méthode qui fut, sous des appellations diverses, celle d'un Newman, celle d'un Cardinal Dechamps, — on se rappelle cette phrase qui résume en quelque sorte toute son apologétique : « Il n'y a que deux faits à vérifier, l'un en vous, l'autre hors de vous; ils se recherchent pour s'embrasser, et, de tous les deux, le témoin c'est vous-

(15) Cfr surtout le Concile du Vatican et l'Encyclique *Pascendi*.
(16) P. 843 b.
(17) *Ibid.*
(18) 4e édit., 1925-1928. T. II, art. « Immanence », col. 569-593.

même » (*Démonstrations de la Foi*, Premier Entretien, p. 1) — cette méthode s'inscrit dans le courant le plus traditionnel de l'Église. Elle s'attache à mettre en valeur la parole de saint Augustin : *Fecisti nos ad te et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Mais, la doctrine de l'immanence — comme l'avaient déjà montré rigoureusement les Pères Valensin — est tout autre chose que cela. Loin d'admettre que le surnaturel est une réponse toute gratuite à une attente déposée par Dieu même dans le cœur de l'homme, qu'il destine librement au *divinae consortium naturae*, elle prétend ne voir dans le surnaturel qu'un prolongement et qu'une exaltation de la nature et déclare « qu'il suffira de juxtaposer à une analyse approfondie des nécessités de la vie sensible, intellectuelle, morale et sociale, l'exposé parallèle du dogme catholique, pour avoir une démonstration chrétienne » ([19]). Cet immanentisme qui nie donc la transcendance authentique du surnaturel, l'Encyclique *Pascendi* l'avait condamné déjà. Dans le désarroi actuel des esprits, le Saint-Père rappelle cette condamnation, comme il en reprend d'autres parce que, selon qu'il le constate ailleurs, il faut « avec tristesse... répéter des vérités très connues et... indiquer, non sans douleur, des erreurs manifestes » ([20]).

L'Encyclique parle encore d'« une nouvelle philosophie aberrante, qui, rivalisant avec l'idéalisme, l'immanentisme et le pragmatisme, a reçu le nom d'existentialisme » ([21]). Plus loin, le Souverain Pontife précisera encore sa pensée, en désignant l'existentialisme qu'il condamne par ces mots : « s'il professe l'athéisme ou du moins s'il rejette la valeur du raisonnement métaphysique » ([22]). Et ici déjà il est clair par le contexte que la philosophie stigmatisée par le Pape est celle qui rejette « tout ce qui est absolu, certain, immuable » ([23]). Rejet de tout ce qui est absolu, certain et immuable : une des causes du malaise décrit plus haut est incontestablement cette attitude étrange de la raison qui, très confiante en elle-même lorsqu'il s'agit des réalités de l'ordre de l'expérience, se trouve paralysée par la défiance et comme démunie de tout pouvoir d'affirmation en face des réalités métempiriques. Nous verrons plus loin les effets de cette paralysie de la raison devant le problème de Dieu, devant le problème de l'origine divine de la religion chrétienne.

Telles sont donc un certain nombre de causes qui ont contribué à engendrer cette désaffection à l'égard de la théologie. Il en est une encore et sur laquelle la Lettre *Humani Generis* revient avec insistance : c'est un zèle imprudent, un empressement indiscret, fruit sans doute d'une incontestable bonne volonté qui, afin de renverser les barrières

(19) *Ibid.*, col. 578.
(20) P. 853 c.
(21) P. 843 c.
(22) P. 856 c-857 a.
(23) P. 843 c.

dressées entre les hommes, voudrait laisser de côté les questions qui divisent et « réconcilier les dogmes fussent-ils opposés ». Ce zèle indiscret, le Saint-Père le désigne d'un mot : l'irénisme. Ce qu'il faut entendre par là, la fin du message pontifical nous le dit plus expressément encore. L'irénisme consiste à croire « qu'on peut obtenir un heureux retour des dissidents et des égarés à l'Eglise si on n'enseigne pas à tous sincèrement toute la vérité qu'enseigne l'Eglise, sans aucune corruption et sans aucune diminution » ([24]).

L'opportunité d'une telle déclaration aujourd'hui sautera aux yeux de tous les apologistes et apôtres clairvoyants. Nous vivons, en effet, au siècle où l'Eglise, par l'organe des Encycliques *Maximum illud* et *Rerum Ecclesiae*, n'a cessé de rappeler le devoir urgent de l'adaptation du message de salut aux mentalités non chrétiennes. En parlant ainsi, les Papes avaient en vue cette compréhension sympathique et intelligente de tout ce qui, patrimoine de pensée ou de vie morale et religieuse, peut être utilisé comme une pierre d'attente de la véritable Eglise de Dieu. Au sein de toutes les erreurs et de toutes les déviations, se cache toujours une part de vérité, de bonté, comme une gemme non encore dégagée de sa gangue de pierre. Cette part de vérité, de bonté, il importe de la saisir et de s'y attacher dès l'abord, parce que c'est l'œuvre du Créateur de tout bien et parce qu'un tel trésor n'a pu être gardé, durant des siècles, au milieu de l'erreur, sans le travail secret mais réel de la grâce. Or, nous le savons et la prière de l'Eglise nous le répète ([25]), ce que Dieu a commencé dans les cœurs, si modeste que soit ce commencement, Il a, lui le Sauveur de tous les hommes, la volonté de l'achever en amenant tous les peuples à la plénitude de sa vérité et de sa vie. Et pour convertir l'âme non chrétienne, il est normal qu'il utilise l'ensemble des biens qui s'y trouvent déjà parce qu'Il les y a déposés. L'Apôtre, l'apologiste, doivent être soucieux de discerner ces « pierres d'attente », afin d'aider efficacement l'œuvre de la grâce.

Mais, le danger est grand, l'expérience de ces trente dernières années le prouve assez, de glisser de cette sympathie compréhensive à l'égard de toutes les ressources de culture et de vie morale et religieuse, que l'on peut trouver dans les confessions acatholiques ou non-chrétiennes, à une sorte d'admiration béate pour tout ce qui se fait, se dit et s'écrit hors de l'Eglise. De sorte que non seulement on juge le païen, le non-catholique avec cette déférence, ce respect, qui sont dus toujours à la volonté loyale et sincère, mais qu'on se demande si la tradition catholique ne doit pas s'enrichir de l'apport de vérités qu'elle ne posséderait pas encore et que ces confessions auraient providentiellement pour mission de lui apporter. Sans doute, que l'Eglise s'enrichisse toujours par l'intégration de nouveaux membres qui, sin-

(24) P. 861 e.
(25) Cfr entre autres l'oraison de la messe *Pro fidei propagatione*.

cèrement convertis vers elle, amènent dans son sein toutes les ressources d'une vie de foi et d'une expérience de prière, personne ne songerait à le contester. Mais, de là à prétendre qu'elle devrait se renouveler par l'adoption de doctrines et de dogmes nouveaux, il y a toute la distance qui sépare la vérité de l'hérésie. Car s'il est un article de foi auquel le croyant doit adhérer de toute son âme, c'est bien celui qui dit que le Christ est la Vérité. Là donc où vit le Christ, là se trouve toute la Vérité. Et le Christ vit dans cette Eglise dont il a fait son Corps mystique : l'Eglise catholique. Les vérités que l'on trouve dans les autres religions, l'Eglise les possède déjà, parce qu'elle possède le Christ. Que si, au contact des païens et des chrétiens séparés, elle est amenée à prendre plus vivement conscience du trésor déposé en elle, ce contact enrichissant n'engendre pas une vérité, une vie nouvelles, mais un approfondissement de la vérité et de la vie dont elle est déjà bénéficiaire.

Quand il est question de la foi divine, point donc de compromis. Point non plus de ce faux concordisme qui voudrait « libérer le dogme lui-même de la manière de s'exprimer en usage dans l'Eglise depuis longtemps et des concepts philosophiques en vigueur chez les Docteurs catholiques, pour retourner dans l'exposition de la doctrine catholique aux expressions employées par la Sainte Ecriture et par les Pères » ([26]). Et cela dans l'espoir que le dogme, ainsi dépouillé d'éléments prétendument extrinsèques à la révélation, « puisse être avec fruit comparé aux opinions dogmatiques de ceux qui sont séparés de l'unité de l'Eglise, ce qui permettrait d'arriver petit à petit à l'assimilation du dogme catholique et des idées des dissidents » ([27]). L'erreur impliquée dans ce dernier point de vue consiste à méconnaître la loi de croissance de l'Eglise, en supposant qu'à s'éloigner dans le temps et de ses origines elle perd progressivement de sa sainteté et de sa vigueur. Pour un catholique, c'est là un contresens funeste.

Parmi les causes qui produisent une certaine mésestime de la théologie, il y en a donc d'ordre doctrinal, dues à de faux principes ; il y en a d'autres d'ordre psychologique, et au nombre de ces dernières il faudrait encore ranger un engouement excessif pour les nouveautés, contre lequel l'Encyclique met en garde. Il en est, dit-elle, « qui, craignant de passer pour ignorer les découvertes faites par la science en cette époque de progrès, s'efforcent de se soustraire à la direction du magistère et se trouvent, à cause de cela, en danger de s'éloigner insensiblement des vérités révélées et d'entraîner dans l'erreur les autres aussi » ([28]). Paroles qu'il faut rapprocher, pour en comprendre toute la signification, de l'exhortation finale du Saint-Père : « Qu'ils cherchent certes, de toutes leurs forces, à concourir au progrès des scien-

(26) P. 845 e-847 a.
(27) P. 847 a.
(28) P. 845 a.

ces qu'ils enseignent, mais qu'ils se gardent aussi d'outrepasser les limites que Nous avons établies pour défendre la vérité de la foi et de la doctrine catholique. Dans les questions nouvelles que la culture moderne et le progrès rendent actuelles, qu'ils apportent leurs recherches les plus diligentes, mais avec la prudence et la circonspection qui conviennent » ([29]).

Les effets de cet état d'esprit

Le premier et le principal effet de ce mépris pour la théologie, c'est le « mépris à l'égard du magistère de l'Eglise... Le magistère est présenté par eux comme un empêchement au progrès et un obstacle pour la science... Ce qui est exposé dans les encycliques des Souverains Pontifes sur le caractère et la constitution de l'Eglise est, par certains, délibérément et habituellement négligé dans le but de faire prévaloir un concept vague qu'ils disent pris aux anciens Pères, spécialement aux Grecs » ([30]). Le Saint-Père prend occasion de l'énoncé de ces erreurs, pour rappeler le devoir d'acquiescement au magistère ordinaire : « Il ne faut pas estimer non plus, dit le Pape, que ce qui est proposé dans les encycliques ne demande pas de soi l'assentiment puisque les Papes n'y exercent pas le pouvoir suprême de leur magistère. A ce qui est enseigné par le magistère ordinaire, s'applique aussi la parole : « Qui vous écoute, m'écoute » (Luc, X, 16) ; et la plupart du temps ce qui est exposé dans les encycliques appartient déjà d'autre part à la doctrine catholique » ([31]).

Mépris pour le magistère, mépris pour la théologie, il n'est pas étonnant qu'une telle attitude ait entraîné la méconnaissance de vérités fondamentales dans presque toutes les parties de la théologie. Ne parlons pas des erreurs concernant l'Ecriture Sainte. Elles feront sans doute l'objet d'une étude approfondie de la part d'un spécialiste en la matière. Bornons-nous à ces erreurs désignées sous l'appellation d'« erreurs théologiques particulières », parce qu'elles affectent soit un traité spécial de la théologie dogmatique, soit des questions connexes à celles-ci. Et, pour plus de clarté, groupons ces erreurs, selon les traités qu'elles atteignent. Elles ne nécessiteront pas toutes un commentaire, soit parce que leur condamnation est obvie, soit parce qu'il a été déjà question de l'un ou l'autre de ces sujets au cours du présent travail.

Pour ce qui regarde le problème de Dieu, intéressant à la fois la théodicée et le *De Deo Uno* : « On met en doute la puissance de la raison à démontrer, par des arguments tirés des créatures, sans l'aide

(29) P. 861 e.
(30) P. 849 a.
(31) P. 849 c.

de la révélation, l'existence d'un Dieu personnel » ([32]). Tel est en bref le rappel fait ici de ce qui avait été relevé déjà précédemment. Reprenant la doctrine du Concile du Vatican, le Saint-Père s'attachait aux deux points que voici : 1) La raison humaine peut « vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes » ([33]). 2) La révélation divine est moralement nécessaire « pour que les vérités religieuses et morales qui de soi ne sont pas inaccessibles à la raison puissent être dans l'état actuel du genre humain connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur » (Conc. Vatic. D.B. 1876, Const. *De Fide cath.*, cap. 2, *De Revelatione*). Ailleurs encore, traitant de la raison naturelle et des principes essentiels de la philosophie, Sa Sainteté insistera sur « l'importance que l'Eglise attache au pouvoir qu'a la raison humaine de démontrer, avec certitude, l'existence d'un Dieu personnel, de prouver victorieusement à partir de signes divins les fondements de la foi chrétienne, d'exprimer justement la loi inscrite par le Créateur dans le cœur des hommes, enfin d'atteindre à une certaine connaissance des mystères, véritable et très fructueuse (Cfr Conc. Vat., D.B., 1796)»([34]).

Ce rappel persistant du pouvoir de la raison aux prises avec le problème de Dieu n'a rien qui doive, nous semble-t-il, étonner, dès là que l'on tient compte de l'état actuel des esprits, auquel nous faisions allusion plus haut, et qui pourrait être décrit comme suit : confiance et audace dans le domaine de l'expérience ; hésitation et pusillanimité en face du transcendant. Constatons, par ailleurs, que, pour ce qui concerne la preuve de l'existence de Dieu, la Lettre ne dit rien des modalités secondaires des arguments « tirés des créatures ». Que l'on prenne pour point de départ le monde physique extérieur à l'homme ou la pensée de celui-ci ou son vouloir, pourvu que le *processus* de l'argumentation soit vraiment rationnel et pourvu, cela va sans dire, qu'il soit solide, on reste en parfait accord avec la doctrine du Concile. Les arguments traditionnels des *quinque viae* de saint Thomas trouvent, en effet, de multiples applications et développements dans le monde des choses et de l'homme.

Quant à la connaissance divine, la prescience éternelle et infaillible des actes libres des hommes est réaffirmée comme étant l'enseignement authentique du Concile du Vatican ([34bis]).

Après le problème de la connaissance rationnelle du Dieu auteur de la nature, le problème de la *crédibilité de la révélation surnaturelle.* Ici, certaines positions semblent tranchées, qui avaient jusqu'à présent fait l'objet de controverses entre théologiens. Et c'est encore au

(32) P. 851 f.
(33) P. 841 b.
(34) P. 853 d.
(34bis). P. 851 g.

bénéfice de la raison. Dès la première page, après avoir affirmé que l'esprit humain peut parfois éprouver des difficultés simplement à formuler un jugement ferme de crédibilité au sujet de la foi chrétienne, le Pape continue en disant « bien qu'il existe un grand nombre de signes extérieurs éclatants permettant, même avec la seule lumière naturelle de la raison humaine, de prouver l'origine divine de la religion chrétienne » ([35]). Et parmi « les erreurs théologiques particulières », le Saint-Père relève celle qui n'admettrait pas « le caractère rationnel des signes de crédibilité de la foi catholique » ([36]). C'est sans doute dans le même sens qu'il faut interpréter le texte cité plus haut, qui rappelait le pouvoir qu'a la raison humaine « de prouver victorieusement à partir de signes divins les fondements de la foi chrétienne » ([37]).

Il semble donc que pour être pleinement d'accord avec la teneur de l'Encyclique il faille admettre la capacité physique de la raison humaine laissée à ses propres lumières de poser un jugement valable de crédibilité. Il ne s'agit pas, bien entendu, de l'*assensus fidei* lui-même, au sujet duquel l'enseignement du magistère est formel : *nemo... evangelicae praedicationi consentire potest, sicut oportet absque illuminatione et inspiratione Spiritus Sancti* ([38]). Mais, il s'agit du jugement de crédibilité. L'homme peut-il sans la lumière surnaturelle percevoir la valeur probante des signes de la révélation surnaturelle ? L'Encyclique nous semble répondre par l'affirmative à cette question : l'intelligence humaine a la capacité physique de percevoir la valeur probante de tels signes. Nous disons la capacité physique. Le Saint-Père ne nie pas qu'il puisse y avoir, dans l'ordre actuel, nécessité morale d'un secours divin pour poser des jugements certains de crédibilité. Après avoir rappelé, en effet, la nécessité morale de la révélation pour ce qui a trait au problème de Dieu et de la loi naturelle, il ajoute : « Bien plus l'esprit humain peut parfois éprouver des difficultés simplement à formuler un jugement ferme de crédibilité au sujet de la foi chrétienne » ([38bis]). Et plus loin encore il dit expressément : « L'homme, en effet, qu'il soit entraîné par les préjugés ou poussé par ses passions et sa volonté mauvaise, peut se refuser et résister non seulement à l'évidence des signes extérieurs, si claire soit-elle, mais aussi aux inspirations d'en haut que Dieu fait sentir en nos âmes » ([39]). Le Saint-Père n'exclut donc pas, au contraire il suppose la présence d'un secours divin, qui, après avoir invité intérieurement l'homme à rechercher les signes évidents de la révélation divine, maintient, tout au cours de la recherche, cette recti-

(35) P. 843 a.
(36) P. 853 b.
(37) P. 853 d
(38) Conc. Araus. can. 7, Denz. 180 et Conc. Vatic. Sess. III, cap. 3, *De Fide*, Denz. 1791.
(38bis) P. 841 d.
(39) P. 843 a.

tude de la bonne volonté indispensable à la rectitude même du jugement. Un jugement ainsi posé ne perd rien de sa valeur proprement rationnelle. Il n'exige pas la lumière de foi pour être certain. Il suppose seulement cette action intime de la grâce qui raffermit en la volonté son pouvoir et maintient la rectitude de son élan dans l'*imperium* qu'elle exerce sur l'intelligence en tout jugement de crédibilité.

Le *De Deo creante et elevante* est peut-être celui des traités de la théologie à propos duquel surgissent aujourd'hui le plus grand nombre de difficultés. Et tout d'abord concernant la contingence de la Création. « On nie que le monde ait commencé, et on prétend que la création du monde était nécessaire » ([40]). Nécessité qui revêt un caractère spécieux et que le Pape dévoile en ajoutant « puisqu'elle [la création] procéderait de la nécessaire libéralité de l'amour divin » ([41]). Il ne s'agit donc pas ici de cette erreur qui poserait en Dieu une contrainte physique de créer, comme le prétendaient les divers systèmes émanatistes, déjà souvent condamnés par l'Eglise; il s'agit d'une contrainte morale. Parce que Dieu est amour et libéralité, il se devrait en quelque sorte à lui-même de créer. On saisit l'inanité d'une telle exigence, qui pourrait sembler à première vue séduisante. Elle repose sur une équivoque et contient une erreur que nous pourrions énoncer comme suit : l'Etre en qui réside toute perfection doit, sous peine d'être égoïste, aimer autre chose que soi. Ce qui est manifestement faux. Si toute perfection, en effet, se trouve en plénitude dans l'Etre parfait, ce que cet Etre fait exister comme distinct de lui n'a de perfection quelconque qu'en participant à son propre bien. Rien donc ne peut être aimable dans la création qui ne soit de façon éminente aimable en Dieu ([41bis]). Non, Dieu n'est pas plus libéral après qu'avant la création, bien que par la création Il manifeste de façon insigne sa libéralité infinie.

A la question de l'origine de toutes choses est évidemment rattachée celle de l'origine de l'homme. Le Saint-Père en parle plus longuement ailleurs. Mais, comme ce problème concerne le traité de la création, nous l'examinerons ici. Que faut-il penser du transformisme, pour autant qu'il recherche «si le corps humain fut tiré d'une matière déjà existante et vivante » ([42]) ? Deux choses nous semblent à ce propos établies sans équivoque. La première, que, « dans l'état actuel de la théologie », les recherches et les discussions entre savants touchant ce problème ne sont nullement interdites par l'Eglise, pourvu que ce

(40) P. 851 f.
(41) *Ibid.*
(41bis) Que si l'idée même d'amour semble à certains inclure une pluralité de personnes, en supposant qu'il faille retenir cette considération, le dogme de la Trinité vient nous apprendre ce que la raison n'eût pu découvrir jamais, à savoir qu'en Dieu subsistent de toute éternité dans l'unité parfaite de la nature, le Père, le Fils et l'Esprit Saint.
(42) P. 859 b.

travail soit accompli « avec le sérieux, la modération et la mesure nécessaires » et « à la condition toutefois, que tous soient prêts à se soumettre au jugement de l'Eglise » (43). La seconde, qu'il faut éviter de traduire en certitude définitivement acquise ce qui n'a pas encore franchi le stade des libres discussions entre hommes compétents et de faire « comme si on avait déjà établi, de façon absolument certaine, avec les indices que l'on a trouvés et ce que le raisonnement en a déduit, l'origine du corps humain à partir d'une matière déjà existante et vivante » (44).

De ceci nous croyons pouvoir conclure : 1) Que l'Eglise ne rejette pas comme erronée la doctrine de l'évolution appliquée au corps de l'homme ; 2) Qu'elle ne dénie nullement aux hommes de science la faculté de continuer leurs recherches en ce domaine ; 3) Que l'état actuel des découvertes ne permet pas encore à la théologie de se lier à la doctrine du transformisme comme à une thèse définitive et certaine ; 4) Qu'il faut même encore garder en ce domaine beaucoup de réserve et beaucoup de prudence.

L'Encyclique signale encore deux autres erreurs, que nous nous bornerons à énoncer parce qu'elles ne nous semblent pas réclamer de plus amples explications. « Quelques-uns même se demandent si les anges sont des créatures personnelles et si la matière diffère essentiellement de l'esprit » (45).

Quant au *De Deo Elevante,* la première erreur stigmatisée par le Pape a trait à la gratuité de l'ordre surnaturel. « D'autres, dit le Saint-Père, déforment la vraie notion de la gratuité de l'ordre surnaturel, quand ils prétendent que Dieu ne peut créer des êtres doués d'intelligence, sans les ordonner et les appeler à la vision béatifique » (46). A propos de cette dernière phrase, il peut être utile de rappeler les points suivants. 1) Il n'est nullement mis en question ici que l'ordre dans lequel a été constituée, *de facto* et immédiatement, la création soit l'ordre surnaturel. 2) Que dans l'ordre présent, celui du péché et de la Rédemption, la destinée de l'homme soit surnaturelle, voilà qui est évident pour tout chrétien. 3) Que l'ordre purement naturel n'ait donc jamais existé de fait, tel est bien l'avis commun des Docteurs les plus autorisés de l'Eglise. Mais, c'est aussi l'avis commun des théologiens les plus accrédités, que cet ordre purement naturel est possible. Si Dieu n'a jamais voulu *de facto* d'un monde destiné à une fin purement naturelle, il ne s'ensuit pas qu'il n'eût pas pu le vouloir. Ajoutons que, dans un ordre de nature pure, l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel demeurait nécessairement possible. Dès là en effet que Dieu crée des intelligences dont l'objet formel, selon la thèse de

(43) *Ibid.*
(44) P. 859 b.
(45) P. 851 g.
(46) P. 851 g-853 a.

l'Ecole, est « omne verum », il crée des êtres capables absolument parlant de recevoir le don de l'élévation à l'ordre surnaturel. Mais de ce que cette élévation à l'ordre surnaturel soit nécessairement possible, il ne suit pas qu'elle soit nécessairement réalisée, et du fait qu'un être est doué d'une capacité absolue et éloignée d'être élevé à la vision béatifique, il ne suit pas non plus qu'il y soit nécessairement ordonné de façon prochaine et efficace. Quelle que soit la position des Docteurs catholiques au sujet du *desiderium naturale visionis beatificae*, ils ont communément tenu que ce *desiderium* était inefficace. Seule une disposition toute gratuite de Dieu peut combler ce désir, lequel n'est donc jamais une exigence du surnaturel, mais le signe d'une capacité à recevoir le don, si ce don est positivement offert.

Après la gratuité de l'ordre surnaturel, les questions qui ont trait au péché originel. Le Saint-Père rappelle à ce propos l'enseignement de l'Eglise. Il faut tenir que ce péché « tire son origine d'un péché vraiment personnel commis par Adam » et que, « répandu en tous par la génération, [il] se trouve en chacun et lui appartient » ([47]). Si donc le polygénisme déclare — et que dit-il sinon cela ? — « ou bien qu'il y a eu sur terre, après Adam, de vrais hommes qui ne descendent pas de lui par génération naturelle comme du premier père de tous, ou bien qu'Adam désigne l'ensemble de ces multiples premiers pères » ([47bis]), les fidèles ne peuvent embrasser une telle doctrine. Car ce serait ou refuser d'admettre l'existence du péché originel dans tous les hommes, ou nier qu'il fut un péché personnel et individuel en Adam. Rappelons ici, comme on en a déjà fait la remarque ailleurs, que l'Encyclique ne touche pas à la question des pré-adamites, et qu'elle se borne à affirmer qu'à partir d'Adam, qui est un individu et non une collectivité, tous les hommes descendent de lui comme du premier père.

Autres erreurs encore. Concernant le *De Deo Redemptore*, le Pape fait allusion à une fausse conception de la satisfaction que le Christ a présentée pour nous. Concernant le *De Sacramentis* : « Il s'en trouve pour soutenir que la doctrine de la transsubstantiation, fondée, disent-ils, sur une notion philosophique vieillie de la substance, doit être corrigée, de telle sorte que la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie se réduise à une sorte de symbolisme, en ce sens que les espèces consacrées ne seraient que les signes efficaces de la présence spirituelle du Christ et de son intime union en son Corps mystique avec les membres fidèles » ([48]). Une telle opinion contredit explicitement, on l'admettra sans peine, les définitions du Concile de Trente qui enseigne que le Christ est présent sous les espèces *vere, realiter et substantialiter* ([49]). Pour ce qui a trait au *De Ecclesia*, le Saint-Père dé-

(47) P. 859 c.
(47bis) *Ibid.*
(48) P. 853 a.
(49) Conc. Trid., Sess. XIII, cap. I, Denz. 874; et Can. 1, D.B. 883.

plore que certains ne se croient pas « liés par la doctrine que Nous exposions, il y a peu d'années, en Notre Encyclique et qui s'appuie sur les sources de la révélation, à savoir que le Corps mystique du Christ et l'Église catholique romaine sont une seule et même chose (cfr Litt. Enc. *Mystici Corporis Christi, A.A.S.*, vol. XXXV, p. 193 sq.) » ([49bis]).

Cette déclaration apporte des précisions utiles à la question controversée entre théologiens au sujet de l'extension du Corps mystique. Faut-il dire que celui-ci déborde les limites de l'Église visible prise adéquatement, ou au contraire qu'il s'identifie avec elle ? On voit dans quel sens l'affirmation du Souverain Pontife oriente la réponse. Il est impossible d'être du Corps mystique sans être rattaché par un lien réel quoique peut-être invisible à l'Église visible. Tel le païen à qui Dieu accorde la grâce d'une contrition parfaite : il est justifié par son appartenance *voto* à l'Église. Il est impossible, par ailleurs, d'être membre *actu* de l'Église visible sans avoir en soi quelque lien de grâce qui rattache au Corps mystique. C'est le cas du pécheur, baptisé dans l'Église et qui n'a pas rompu, par l'apostasie, avec elle.

Appartenance *re* ou *voto* à l'Église de Dieu. Ce *votum*, l'enseignement traditionnel l'a toujours entendu dans le sens d'une disposition réelle, fruit dans l'âme d'une authentique grâce de Dieu. Il a toujours signifié par là bien autre chose — c'est ce que rappelle encore l'Encyclique — qu'« une vaine formule » ([50]).

Conclusion.

En lisant l'Encyclique *Humani Generis* qui stigmatise un nombre assez imposant d'erreurs, d'aucuns se seront demandé peut-être si elle n'allait pas rétrécir l'horizon du théologien. En tant de domaines où la pensée s'était engagée en ces trente dernières années, des barrières semblent dressées à nouveau. Nous croyons au contraire que, bien comprise, l'Encyclique doit produire un élargissement des consciences. Notons, tout de suite, que le Saint-Père n'entend nullement freiner l'effort scientifique dans quelque domaine que ce soit. Il le dit et le répète, en des phrases dont il ne faudrait pas atténuer le ton, comme celle-ci qui fait partie de son exhortation finale : « Dans les questions nouvelles que la culture moderne et le progrès rendent actuelles, qu'ils apportent leurs recherches les plus diligentes » ([51]).

La Lettre veut être surtout un avertissement paternel, dont on a souligné déjà le caractère de bienveillance et de modération. Cet avertissement est, disions-nous, de nature à produire un élargissement des consciences. Et tout d'abord, il dissipe pas mal d'équivoques.

(49bis) P. 853 b.
(50) P. 853 b.
(51) P. 861 e.

Or, pour l'intelligence, comme pour les yeux, l'ennemi, le grand ennemi, c'est le brouillard. Ne régnait-il pas dans l'Eglise, ces dernières années surtout, une impression vague qui gagnait du terrain en théologie, l'impression que peu à peu l'autorité revenait ou reviendrait sur les condamnations du modernisme ? L'insistance de la présente Lettre à reproduire les condamnations de l'Encyclique *Pascendi,* sur l'évolutionnisme radical et sur l'immanentisme, est, nous semble-t-il, à ce propos, libératrice.

Mais le résultat le plus positif de l'intervention du Saint-Père nous paraît être l'estime qu'elle veut voir renaître et qu'elle doit contribuer à rendre pour le patrimoine de pensée chrétienne, que représente et que maintient la tradition théologique. Le thème central de la Lettre, en dénonçant le relativisme dogmatique, consiste, nous avons essayé de le montrer au cours de notre étude, à démasquer un état d'esprit qui, s'il devait s'imposer, serait sans nul doute ruineux. Cet état d'esprit, c'est le mépris pour la spéculation théologique elle-même. Il se trahit dans la tendance à faire table rase de toutes les richesses qu'un commerce avec la vérité divine a apportées à l'esprit humain. Renier l'effort séculaire de compréhension, d'adaptation, d'explication de la vérité, pour retourner aux sources, comme si tout cet acquis providentiel n'était qu'obstacle au véritable progrès : quelle aberration !

En dénonçant ce péril, non seulement l'Encyclique rend un service signalé à la théologie, mais elle sert en même temps la cause de la saine raison. Elle rappelle, en effet, un principe qui est à la base du développement de toute science authentique, à savoir que le progrès s'inscrit toujours dans une continuité. Une découverte n'est possible que grâce aux découvertes antérieures et demeure fonction de celles-ci. Quand les hypothèses scientifiques sont devenues des théories et que ces théories, grâce à de multiples vérifications, après être passées par le crible d'expérimentations nombreuses, ont acquis une réelle certitude, le vrai savant ne va pas nier, ni même remettre en question ces résultats patiemment accumulés de l'expérience humaine. Qui, par exemple, irait, de nos jours, considérer comme non avenues les découvertes d'un Copernic et d'un Newton concernant la gravitation ? Si la théologie est une science, elle est soumise, comme toutes les autres disciplines, à la loi qui veut que le progrès fleurisse au terme d'une continuité. Pour avoir rappelé ce principe essentiel, l'Encyclique *Humani Generis* aura fait plus que de remettre devant les yeux les normes nécessaires de la prudence. Elle aura contribué à guérir les intelligences de cette pusillanimité qui est presque toujours à l'origine du scepticisme. Elle mérite donc plus que notre respect, notre gratitude.

Louvain. Fr. Taymans, S. I.

LA FOI DES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT D'ÉTAT EN BELGIQUE

A la suite de nos recherches sur la foi des collégiens, plusieurs invitations nous sont venues de tenter une enquête par le même procédé auprès des élèves des établissements d'enseignement secondaire de l'Etat.

On a lu en décembre dernier un relevé des résultats obtenus dans les lycées français. Voici un rapport sommaire concernant les athénées belges.

Il est impossible en quelques pages d'épuiser les conclusions multiples que suggère l'étude d'un sujet aussi nuancé, menée à l'aide d'une masse considérable de documents, surtout si l'on veut tenir compte du fait qu'elles dépassent souvent le milieu d'athénée pour rejoindre les problèmes qui se posent à toute notre jeunesse.

Nous nous arrêterons uniquement à deux points qui pourraient intéresser spécialement les éducateurs :

1) Comment les jeunes gens de l'enseignement d'Etat motivent-ils leur foi chrétienne ?

2) Quelles sont les principales difficultés auxquelles se heurte cette foi ?

Même ainsi limité, le sujet ne peut être abordé dans tous ses développements. Nous nous en tiendrons à quelques faits plus utiles.

Il va sans dire qu'une telle esquisse est fragmentaire et relative; elle vaut ce que vaut le procédé d'information qui ne fait appel qu'au témoignage des jeunes gens eux-mêmes (1), corrigé, il est vrai, par de nombreux recoupements.

1) *Le procédé d'information.*

Un millier d'élèves de l'enseignement secondaire de l'Etat ont été interrogés par la méthode commode mais imparfaite d'un questionnaire. Le questionnaire utilisé avait pourtant l'avantage d'avoir été essayé et remanié au cours de milliers d'expériences.

Nous avons sous la main un ensemble de huit mille réponses provenant de la plupart des milieux scolaires français et belges; elles autorisent, au bénéfice de notre étude présente, des interprétations contrôlables sur une large base et moyennant de nombreuses comparaisons entre groupes. De plus, les réponses aux questions plus

(1) Si l'on veut connaître l'avis des éducateurs sur le sujet, voir *Lumen Vitae*, 1950, n° 1. Numéro consacré aux Ecoles d'Etat.

nuancées ont été précisées par interviews personnelles. Enfin les calculs ont été effectués en trois tranches et la confrontation a révélé des résultats semblables dans chaque section.

Nous pouvons donc assurer que le profil tracé est aussi exact et ressemblant qu'il peut l'être du point de vue particulier où l'on s'est placé.

Pour des raisons de discrétion, le test n'a été proposé qu'aux élèves qui suivent le cours de religion catholique. On peut considérer qu'ils représentent 80 % de l'ensemble et l'on sait que suivent ce cours les élèves dont les parents ont opté pour le cours de religion de préférence au cours de morale laïque.

Ils appartiennent aux trois classes supérieures des humanités anciennes et modernes des athénées d'expression française.

Dix-sept athénées ont été touchés.

L'enquête était présentée par le professeur de religion qui est toujours un prêtre; les réponses, rédigées en classe, étaient anonymes et le professeur promettait le secret. Les élèves ont répondu généralement avec beaucoup de soin. Il y a 1 % de formulaires inutilisables. Le temps de réponse était limité entre trente et quarante minutes pour éviter les influences extérieures, la « littérature » moins sincère et la découverte des contradictions possibles repérables par recoupement.

L'enseignement reçu dans les athénées belges est strictement neutre et laïque. Il est rare qu'un professeur heurte de front la foi de ses élèves. Quand le professeur est catholique, il garde habituellement la même neutralité. En général l'instruction reçue est excellente, donnée par des maîtres compétents, pourvus de grades universitaires et enseignant uniquement la branche de leur spécialité. La tâche éducative proprement dite est laissée à la famille et aux groupements extra scolaires, qui gagnent par le fait même une influence prépondérante.

Le brassage des idées et des opinions est beaucoup plus considérable que dans les collèges libres; il en résulte une maturation intellectuelle plus rapide et une information plus étendue, qui risque d'être aussi plus abstraite et plus superficielle, mais qui amortit d'autant les chocs éventuellement dangereux.

Si l'accumulation des professeurs (parfois huit par classe) émousse un peu leur influence individuelle, l'influence des compagnons est souvent plus appréciable, d'une part à cause de l'opposition manifeste de mentalités très différentes, d'autre part à cause de la solidarité qui lie les tenants d'une même opinion. Il en résulte souvent une personnalisation ou une banalisation des caractères, suivant qu'il s'agit de garçons psychiquement forts ou faibles.

Notons enfin que l'enseignement étant beaucoup moins coûteux à l'athénée qu'au collège libre, la population scolaire, sauf exceptions, est recrutée dans un milieu social de convictions plus démocratiques.

Après cette présentation schématique de notre méthode d'exploration et du milieu étudié, il faut ajouter que nous n'aborderons ici que deux des sept parties qui composent l'enquête. On pourra trouver dans l'article précédent un relevé statistique des réponses aux questions que nous ne traitons pas ([1bis]).

2) *Motifs de croire.*

Les élèves ont d'abord dû réfléchir à l'idée qu'ils se faisaient de la foi; ils ont répondu ensuite à une série de questions destinées à révéler leur connaissance du contenu de la foi; ils furent alors invités à rechercher quels étaient leurs motifs de croire au Christianisme. Voici le tableau des questions et des réponses :

Pour quels motifs est-ce que je crois au Christianisme ? (m'étais-je déjà posé la question ? ...	*58,5% oui*).
— p.c.q. il est une mystique dynamique qui m'emballe ?	*8,5% oui; 25,0% un peu.*
— p.c.q. j'ai le sentiment que c'est vrai ?	*68,3% oui; 15,1% un peu.*
— p.c.q. mon père y croit ?	*15,5% oui; 18,0% un peu.*
— p.c.q. ma mère y croit ?	*19,8% oui; 20,6% un peu.*
— p.c.q. ça donne un sens à ma vie ?	*64,9% oui; 15,3% un peu.*
— p.c.q. j'y ai un intérêt matériel ?	*5,1% oui; 5,2% un peu.*
— p.c.q. je fais confiance au témoignage du Christ ?	*77,1% oui; 11,4% un peu.*
— p.c.q. il me paraît démontrable par la raison ?	*46,7% oui; 23,3% un peu.*
— p.c.q. c'est une tradition familiale ?	*10,5% oui; 23,4% un peu.*
— p.c.q. j'ai eu un jour une grande évidence intérieure ?	*18,6% oui.*
— p.c.q. il satisfait une inquiétude ?	*27,0% oui; 42,7% un peu.*
— p.c.q. il me permet de sortir de difficultés morales ?	*44,8% oui; 32,9% un peu.*
— p.c.q. j'ai rencontré un chic chrétien ?	*15,2% oui; 13,0% un peu.*
— p.c.q. l'atmosphère de mon école m'y porte ? ...	*4,0% oui; 13,8% un peu.*
— p.c.q. les autres ont la foi ?	*4,0% oui; 16,8% un peu.*
Ai-je d'autres motifs de croire que ceux-ci ? Lesquels ?	*27,5% d'additions spontanées.*

Cinq motifs se détachent nettement.

La plupart affirment croire d'abord parce qu'ils font confiance au témoignage du Christ. C'est indéniablement le vrai motif qui peut fonder la foi chrétienne, mais il convient de chercher à connaître les idées exactes que recouvre cette formule dans l'esprit des élèves. Voici la réponse qui s'impose.

Quand ils parlent du Christ dans le cas présent, il faut souvent

---

(1bis) Abbé Paul Gouyon, *La foi des lycéens catholiques en France*, dans la *Nouvelle Revue Théologique* de décembre 1950, p. 1028 et suivantes. Qu'on veuille lire à la page 1031 : « une série de huit formules dont *trois* étaient justes et *cinq* étaient fausses ». Une erreur de copie a fait imprimer le contraire. De même p. 1034, lire *F.B.* en tête de la quatrième colonne.

comprendre Dieu. Dans la masse des deux cent soixante-quinze additions personnelles qui expliquent les véritables motifs de leur foi, le Christ intervient rarement. Le plus souvent il est question du Dieu créateur ou du Dieu sensible au cœur, mais guère du Dieu personnellement aimé en Jésus-Christ.

Quand on leur demande s'ils se considèrent tenus à croire que le Christ les aime eux personnellement, 42 % nient (2).

Quant à l'attitude de « confiance au témoignage du Christ », elle est faite pour une part de sentiment et pour une part de raisonnement. Mais le contenu peut déconcerter : ils affirmeront sans sourciller qu'ils font confiance au témoignage du Christ parce que le monde est harmonieusement construit et que cette harmonie ne s'est pas faite toute seule.

« Il doit exister un être supérieur et c'est le Christ qui est le plus logique » (3).

« Par toute l'harmonie du monde, on arrive à la conclusion d'un « horloger » et j'admets que cet horloger, c'est le Christ... » (4).

Il n'est qu'accessoirement question de la personne de Notre-Seigneur telle qu'elle nous est révélée dans l'Ecriture Sainte.

« Je crois parce que je suis convaincu que le Christ est venu par amour pour nous, parce qu'il réclame de l'amour avec insistance, parce que je veux l'aimer, parce que je crois fermement aux Evangiles ».

A côté de quelques explications de cette valeur, on a le plus souvent affaire au témoignage intérieur, qui se rapproche selon les tempéraments du sentiment ou de la raison.

Le second motif de croire est l'expérience d'un sentiment de vérité qui comporte toute une gamme de modalités.

« Je sens dans ma vie la présence de Dieu. J'ai enduré une pénible maladie (ostéomyélite) qui m'a purifié ». — « Parce que lorsque je me trouve à l'église ou même lorsqu'il m'arrive de prier en solitude, je me trouve mis dans un élan religieux ; comme lorsque je me promène seul, je suis certain que Dieu m'aime et j'admire alors toute cette nature créée par Lui ». — « La foi pour moi est un peu comme un besoin naturel ; instinctivement je me sens porté à croire ; ma vie ne pourrait se passer sans l'impression d'une existence divine capable d'influencer toutes mes actions ».

Mais, alors que dans les collèges catholiques énormément de témoignages faisaient état d'un pareil pressentiment du divin, nous nous trouvons ici en face d'une mentalité qui se veut plus rationnelle. Nous

(2) Pourtant 90 % des collégiens catholiques disaient oui.

(3) Nous citerons souvent le témoignage littéral des élèves pour illustrer les points importants. Le choix, qui porte sur un vaste ensemble, ne retient ni les meilleurs, ni les moins bons textes, mais les plus significatifs de la mentalité ordinaire sur le sujet en question.

(4) Ce jeune homme nous avoue même que « pour d'autres c'est Hiro-ito »...

en aurons des preuves manifestes plus loin. En tout cas il ne faudra jamais trop dissocier raison et sentiment.

« En général, la foi est soutenue par la raison, mais elle vit par le sentiment et l'amour du Créateur ». — « Après examen avec le cœur et la raison, la foi me paraît évidente tout en étant inexplicable partiellement ».

Le motif invoqué en troisième place est le sens que la foi donne à la vie.

« Sans Dieu notre vie n'aurait aucun but ». — « Je crois au Christ parce qu'il m'aide dans ma vie et que grâce à Lui ma vie a un sens ; j'ai une bonne raison de vivre ». — « Parce qu'en croyant à Dieu, à l'Eglise catholique, ma vie aura un bel idéal ».

Mais l'écueil est redoutable. La foi risque de devenir un moyen mis au service de l'épanouissement de la personnalité, ce qui est une des plus dangereuses perversions modernes du Christianisme chez nos jeunes.

Quand on leur donne à choisir entre deux formules de sainteté : « *Epanouir sa personnalité* » ou « *Accepter la volonté du Christ* », 39 % optent pour l'épanouissement et il s'en trouve pour expliquer que l'acceptation de la volonté du Christ ne leur plaît pas :

« Ça jamais, car ça amoindrirait ma personnalité ».

D'autres affirmeront :

« Je crois au Christianisme car il est pour moi un *moyen* de devenir un chic type désintéressé, généreux ; parce qu'il vivifie et forme la volonté... ». — « C'est le meilleur *moyen* de perfectionner ma personnalité ».

Et du même coup l'attitude fondamentale d'humilité devant la transcendance de la vocation divine risque d'être évacuée et peut-être même à jamais incompréhensible. Ce qui est intéressant, ce n'est plus Dieu, c'est moi. Dans ce cas on comprend aussi bien que

« le Christianisme est un obstacle au développement de la personnalité ».

Les deux positions peuvent être étrangement proches.

En quatrième place, les élèves invoquent le soutien de la foi dans les difficultés morales.

« Le principal motif pour lequel je crois, c'est que j'ai une grande confiance et que sans religion il y aurait beaucoup de chutes et de peines morales dont on ne pourrait se relever ». — « Je me sens beaucoup plus léger (moralement) après une communion ». — « Pendant un certain temps, parce qu'il m'a permis d'un peu sublimer ma vie (environ un an et demi vers l'âge de 16 ans) ». — « Sans le Christianisme, l'homme instruit serait exposé à de graves dangers moraux ».

Il s'agit là d'une expérience personnelle qui pourrait être plus souvent explicitée par une apologétique intelligente. Cette rencontre de la

misère humaine avec le Cœur de Dieu, qui aide et pardonne, éclaire dans un même acte et l'humilité de notre condition et la grandeur de notre destinée; elle révèle un Dieu personnel à la fois fraternel et souverain; elle s'enracine dans les couches fondamentales de la psychologie chrétienne : l'espérance humble et audacieuse.

Serait-ce si difficile à cultiver dans l'âme d'un garçon qui croit : « Parce que Dieu pardonne tout ». — « Parce que j'ai demandé à Dieu de me secourir dans des moments critiques et Il m'a retiré de l'abîme » ?

Un cinquième motif de croire s'appuie sur la raison; il est très caractéristique de l'enseignement d'Etat : la mentalité des élèves y est fortement prédisposée à l'accueil d'une argumentation rationnelle. Plus de la moitié d'entre eux (55,6 %) assurent que la foi est une évidence acquise à force de réflexions et près des trois-quarts (70 %) croient au Christianisme parce qu'il est démontrable par la raison.

L'enseignement général s'affirme en effet nettement positif et l'orientation des cours de religion est souvent apologétique.

Pourtant cette tendance recouvre des situations tout à fait contradictoires. Chez certains jeunes gens, bien doués, elle fonde un Christianisme éclairé, confiant dans ses bases rationnelles légitimes; chez beaucoup d'autres, elle crée un certain relativisme; ils pensent qu'à des raisons, on peut toujours opposer d'autres raisons et que leur religion se passerait fort bien d'une épreuve d'où elle sort affaiblie.

« Je me demande pour quelle raison on complique le cours de religion; on vous démontre ceci ou cela. J'en arrive à douter ». — « Le cours donné en classe donne des doutes sur les croyances simples ».

Aussi lorsqu'ils prétendent croire parce que le Christianisme est démontrable par la raison, il faut soigneusement distinguer. Pour la majorité des garçons hélas, il s'agit d'une démonstration rationnelle qu'ils souhaitent concluante, dont ils pressentent et apprécient la valeur, mais qui ne les empêche pas d'avoir des doutes et des doutes qui ont leur source dans la raison.

Il faut encore remarquer que ces jeunes gens, qui s'affirment ouverts à la démonstrabilité rationnelle et qui avouent en même temps que leurs doutes sont causés par la raison ([5]), se font une idée dangereuse de la sincérité intellectuelle. Pour eux, être sincère est question presque exclusivement subjective. Cette sincérité peut recouvrir des attitudes contradictoires : il est possible par exemple d'être croyant très sincère et de ne pas pratiquer. Quand on leur demandera si, à leur avis, toutes les religions sont bonnes, presque la moitié (48 %) marqueront leur accord.

---

(5) Voir plus loin l'analyse des causes des doutes.

« Y a-t-il une religion vraie ? Toutes les doctrines sont belles et beaucoup de leurs adhérents sont *sincères*. La *sincérité* devant Dieu n'a-t-elle pas plus de poids que la forme du dogme ? L'Eglise n'est qu'une forme du culte du Seigneur ».

Nous étudierons plus loin les conséquences d'un tel état d'esprit, mais on ne saurait trop attirer l'attention sur cette maladie de l'intelligence contemporaine qui porte à tort le nom « sincérité ». L'intelligence y perd sa vertu essentielle qui est la confiance dans le réel et la confiance dans ses propres démarches ; elle se rabat sur le sentiment et se laisse guider par les fluctuations de la sensibilité subjective. Beaucoup de nos jeunes gens, qui semblent mettre au-dessus de tout les méthodes scientifiques et rationnelles, n'ont qu'un culte sentimental pour la raison. L'Encyclique *Humani Generis* qui revendique les droits de la raison vraie ne s'attaque pas à un mal imaginaire.

En parlant des doutes sur la foi, nous tâcherons de rechercher les causes et les remèdes. Qu'on veuille seulement se rappeler que lorsqu'un jeune homme dit :

« Si je crois en Dieu c'est plutôt par sentiment, sensibilité mystique *que la raison est portée à tenter de justifier* (et le départ n'est pas la raison) », on se trouve devant une attitude de qualité intellectuelle discutable, parfois perverse ; car si demain ce jeune homme éprouve un sentiment différent, sa raison tentera aussi de le justifier.

Quant aux motifs que les garçons apportent spontanément pour compléter les suggestions qui leur étaient faites, ils se répartissent dans l'ordre de fréquence décroissant que voici :

1°) La nécessité d'un Etre Supérieur pour expliquer le monde.

« Je crois en Dieu parce que le monde est si beau, si bien ordonné naturellement qu'il doit exister une Autorité Supérieure, à la fois intelligente, raisonnable et aimable, c'est-à-dire qui aime les créatures ». — « Je crois à un créateur, car la beauté du monde ne saurait être l'œuvre de l'homme ».

2°) L'excellence du Christianisme.

« La doctrine catholique est la doctrine la plus parfaite. Elle ne laisse entrevoir aucune lacune ». — « La religion chrétienne est la meilleure école de morale ». — « Le Christianisme est la seule formule de pouvoir obtenir si c'était possible le bonheur sur la terre par l'entente et la compréhension de chacun ». — « A supposer que Dieu n'existe pas, c'est quand même une morale qui conserve l'homme dans des idées différentes de celles de la bête ».

3°) Les miracles.

« J'ai été témoin d'un miracle sur l'esplanade de Lourdes en juillet 1948 » (6). — « Je crois parce que j'ai entendu parler de miracles

(6) Ce qui n'empêche pas ce garçon d'avoir des doutes contre la foi ; cfr la théologie du miracle.

reconnus par l'Eglise. Il me semble que ces miracles me portent à croire plus que toute autre chose ».

4°) Le miracle de l'Eglise.

« La religion résiste depuis vingt siècles et jamais le bateau n'a été détruit ». — « La merveilleuse vitalité de l'Eglise malgré les persécutions ». — « Le fait que l'Eglise donne une solution idéale au tout de la vie humaine ».

5°) L'inquiétude au sujet de l'au-delà.

« Je ne puis concevoir le néant après la mort ». — « Je crois parce que c'est un grand soulagement de savoir qu'après cette vie, si nous vivons bien, nous aurons une récompense au ciel ». — « Parce que quelquefois j'ai un peu peur de l'au-delà ». — « La crainte d'aller aux enfers plus tard ; si l'on peut dire d'être dévoré par les flammes ». — « La religion peut être une assurance sur la mort s'il existe un au-delà ».

6°) La force et la consolation puisée dans le Christianisme.

« Parce qu'en vivant sa vie chrétienne avec intensité, on peut tout accepter, douleurs et joies ». — « La foi repose, calme les intrigues, la conscience et est une grande lumière pour beaucoup qui aide et soulage ». — « Je crois au Christianisme parce que je peux y chercher toute la consolation et l'amour dont j'ai besoin ».

7°) Le Christianisme religion d'entr'aide.

« L'amour qu'on ne trouve pas dans les religions humaines ». — « Parce que le Christianisme est la plus belle doctrine qui existe et qui prêche surtout le pardon et la charité ». — « Parce que je vois dans le Christ et son Eglise la seule force, la seule lumière de réconciliation entre l'U.R.S.S. et l'Amérique »...

8°) Les mouvements de jeunesse.

« L'engagement que j'ai pris avant mes doutes dans certains mouvements de jeunesse (scout,...) ». — « Je suis dirigeant d'un Patro et j'ai un désir de rayonnement sur les enfants qui me sont confiés. Ce qui est impossible par ma force seule, sans une grâce surnaturelle, sans l'aide d'un être supérieur, je ne puis rien ».

9°) Les raisons du cœur.

« Il ne faut pas tant de motifs pour aimer Dieu. C'est si simple de le faire aveuglément ». — « Je crois surtout parce que c'est beau... ».

Cette longue énumération, qui laisse pourtant dans l'ombre beaucoup de motifs plus personnels, n'est pas inutile pour fixer les thèmes qui peuvent toucher la sensibilité religieuse de nos jeunes gens. Elle permettra sans doute aux éducateurs de préciser les domaines où leur effort rencontrera une audience efficace, à condition de ne pas échouer sur les écueils découverts : le Christianisme sans Jésus-Christ, la foi moyen d'épanouissement, la fausse raison et la sincérité subjectiviste.

3) *Doutes sur la foi.*

Préparé par les questions précédentes sur la notion, le contenu et les motifs de sa foi, le jeune homme était invité à répondre à la question suivante :

« *M'est-il arrivé d'avoir des doutes sérieux et prolongés sur un sujet que ma foi chrétienne m'oblige de croire ?* »

On lui avait préalablement suggéré d'autre part la différence existant entre le doute, la difficulté théorique et l'imagination passagère.

A la question ainsi posée, 65 % des élèves ont répondu oui. Les précisions qu'ils donnent au cours des nombreuses questions de contrôle permettent d'assurer qu'il s'agit le plus souvent de véritables doutes. Dans 2 % des cas il s'agit même d'abandon déclaré de la foi. Ce chiffre de 2 % serait dépassé si l'on comptait les nombreux jeunes gens qui tiennent à la foi, tout en ne pratiquant pas ou en niant certains dogmes.

Les doutes sur la foi commencent à se faire jour sérieusement à l'âge moyen de quatorze ans et demi suivant la répartition par âge que l'on peut lire sur le graphique ci-dessous. Il est dressé en étudiant exactement le même nombre de cas dans l'enseignement d'Etat et dans l'enseignement catholique.

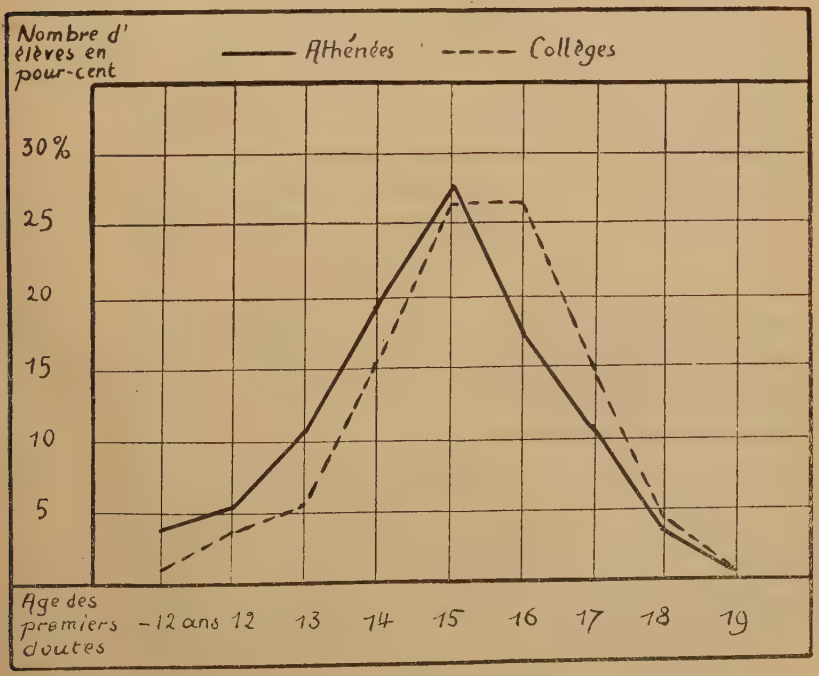

Les doutes sont plus précoces dans l'enseignement d'État que dans l'enseignement catholique : il y a exactement un an de décalage. On aurait tort, semble-t-il, de l'attribuer uniquement aux influences directes d'un milieu où la foi chrétienne n'est pas uniformément acceptée. Le milieu d'athénée, comme celui des lycées français, avec son affrontement d'opinions bigarrées, son à priori moins conservateur, sa spécialisation des études plus hâtive et son excellente instruction est un excitant puissant de la maturation intellectuelle. Comme les enfants des grandes villes sont plus précoces que les enfants de la campagne, ainsi, semble-t-il, les élèves d'athénées sont plus précoces que les collégiens de condition semblable. Pourtant cette indéniable influence du milieu n'a pas que des avantages, même sur le plan purement psychologique. En imposant trop tôt des options vitales, elle risque de fixer prématurément des limites au développement légitime de la personnalité. En règle générale, plus longtemps le sujet reste disponible au choix (7), plus le choix a chance d'être adapté au réel dont les contours sont mieux appréciés en fonction de possibilités personnelles mieux maîtrisées. Il n'est pas psychologiquement souhaitable que plus des deux-tiers des élèves qui ont des doutes sur la foi les contractent avant seize ans, comme c'est le cas. A l'exception des caractères psychiquement forts, qui peuvent retirer par réaction un surcroît de fermeté, la majorité des garçons perdent cette unité intérieure qui peut transfigurer la vie. La chose est d'autant plus sûre que les chiffres montrent à l'évidence que les doutes ne se liquident pas avec l'âge. En effet, en troisième 57,07 % des élèves disent avoir des doutes, en seconde il y en a 63,83 % et en rhétorique 71,49 %. Dans les collèges, les doutes diminuaient plutôt vers la rhétorique.

Une autre influence du milieu pourrait être discernée. Si l'on fait le compte des doutes rencontrés dans les athénées de grandes villes on arrive à 67,69 %, tandis que dans les athénées de petites villes, qui se recrutent surtout à la campagne, le pourcentage descend à 59,01.

Doutes sur la foi et pratique religieuse des parents.

Au point de vue d'une psychologie sociologique, il est du plus haut intérêt de reconnaître les relations unissant la foi des jeunes gens avec les influences familiales et scolaires.

Nous ne pourrons donner évidemment que des indications approximatives en nous basant sur la pratique religieuse des parents. Bien que ce critère ne donne pas la clef de toutes les situations religieuses, il s'appuie sur un donné appréciable quantitativement et généralement significatif d'une attitude intérieure.

---

(7) Dans les délais normaux d'une adolescence qui ne se prolonge pas outre mesure évidemment.

Les élèves étaient invités à répondre à la question suivante que nous citons avec le pourcentage des réponses :

Mon père pratique-t-il ? ... ... *42,34 oui; 37,58 non; 20,08 parfois.*
Ma mère ? ... ... *65,01 oui; 16,05 non; 18,94 parfois.*

Pour faire apparaître l'influence éventuelle de la famille sur la fermeté de la foi, nous avons réparti les réponses en six groupes selon le degré de pratique religieuse des parents. On pourra se rendre compte à la lecture du tableau suivant de l'augmentation des doutes au fur et à mesure qu'on s'éloigne du milieu familial pratiquant.

Pratique religieuse des parents	*Nombre d'élèves en pourcent*	*Pourcentage des doutes dans la catégorie correspondante*
Père et mère pratiquants	40,8	57,5
Un des conjoints pratiquant, l'autre prat. occasionnel	13,1	66,6
Un des conjoints pratiquant, l'autre non-pratiquant	15,5	65,1
Père et mère pratiquants occasionnels	9,6	74,4
Un des conjoints pr. occasionnel, l'autre non-pratiquant	11,4	74,8
Père et mère non-pratiquants	9,6	83,5

L'influence de la famille est donc manifeste; mais peut-on apprécier la part d'influence de l'athénée (toutes choses égales d'ailleurs) ?

Voici quelques indications qui, sans être absolument concluantes, peuvent orienter les idées dans un sens objectivement exact.

Si nous étudions un égal groupe d'élèves appartenant à des collèges catholiques où l'atmosphère est suffisamment ouverte pour tenir la comparaison avec des athénées, nous découvrons qu'il y a au moins 51 % des élèves qui disent avoir des doutes sur la foi, bien que leurs parents soient pratiquants. Or dans le groupe correspondant des athénées, 57 % ont des doutes. La différence est donc minime. Il semble qu'on puisse en conclure que le milieu familial a une influence décisive, tandis que le milieu scolaire n'intervient que pour une part fort secondaire (8). Ce qui ne doit pas nous étonner dans le cas des athénées dont l'action se limite davantage au domaine de l'instruction.

---

(8) Cette constatation se trouve confirmée par C. Leplae, *Pratique religieuse et milieux sociaux*, Louvain, 1949, p. 79. Il est clair que nos conclusions ne seraient péremptoires que si l'on pouvait évaluer objectivement d'autres influences importantes comme celle des milieux de loisir (mouvements de jeunesse surtout).

Objet des doutes.

Voici les questions telles qu'elles étaient posées aux élèves qui avaient affirmé avoir des doutes sérieux et prolongés.

Mes doutes sérieux et prolongés portent-ils en général sur		
l'existence de Dieu ?	*35,35%*	*oui.*
la bonté de Dieu (Providence) ?	*25,16%*	*oui.*
l'Eucharistie ?	*23,57%*	*oui.*
l'Eglise et le Pape ?	*51,59%*	*oui.*
la Bible (Ancien Testament) ?	*35,83%*	*oui.*
les Evangiles ?	*23,42%*	*oui.*
la liberté ?	*37,26%*	*oui.*
le problème de la mort et de l'au-delà ?	*70,86%*	*oui.*
toute la religion en bloc ?	*32,64%*	*oui.*
ou sur quoi d'autre ?	*27,23%*	*d'additions.*

En combinant ces chiffres avec les explications spontanément ajoutées par bon nombre de jeunes gens, soit dans le questionnaire, soit au cours d'interviews personnelles, voici les conclusions sommaires qui nous paraissent s'imposer.

Les doutes portent certainement le plus souvent sur le problème de la mort et de l'au-delà. On peut dire que la moitié des élèves d'athénée sont en difficulté sur ce sujet. De quoi s'agit-il au juste ?

Il y a deux zones de doutes à distinguer.

Une première zone relève de l'abstraction intellectuelle : quelques garçons se posent des questions sur le ciel, l'enfer, le purgatoire, sur la possibilité philosophique de l'immortalité de l'âme. Ils forment une minorité qu'une réponse intelligente satisfait.

La deuxième zone plonge dans les profondeurs du subconscient psychologique et, même si elle se manifeste par des formulations abstraites, recouvre en réalité une certaine angoisse personnelle. La majorité se reconnaîtra dans cette catégorie. La réponse la plus pertinente les laissera insatisfaits et ils oscilleront périodiquement entre l'assurance et le doute.

Il est normal que le problème de la survie, qui exige du croyant le plus grand courage de l'esprit, soit aussi celui qui révèle un maximum de défaillances. La culture de ce courage intellectuel est un des points essentiels de la pédagogie de la foi. Sans insister sur tous les aspects de cette vérité élémentaire, nous voudrions attirer l'attention sur un des multiples obstacles qui rendent difficile l'exercice de ce courage. Il s'agit d'une sorte de lassitude psychique, qui paralyse la faculté d'affirmation et qu'on pourrait appeler pour fixer les idées une psychasthénie à l'état bénin (bien qu'il ne s'agisse nullement de la névrose étudiée par Janet). Les jeunes gens compris dans cette catégorie sont tous des émotifs prédisposés plus ou moins à l'anxiété et au scrupule. Certains en restent à la prédisposition, luttant efficacement sans atteindre pourtant la maîtrise complète. Un complexe d'in-

fériorité entrave souvent leur effort. D'autres glissent plus nettement vers la constitution anxieuse et approchent des symptômes mineurs de la psychasthénie. La foi n'est, dans ce cas, jamais le seul objet de leurs doutes. Ils sont plus ou moins scrupuleux dans le domaine moral ou dans le domaine profane (9) ; ils regarderont trois fois s'ils ont bien pris tous les livres nécessaires à la classe du jour ; ils iront constater plusieurs fois si leur robinet est bien fermé pour la nuit, s'ils ont bien lu l'heure du train dans l'indicateur, s'ils ont bien en poche l'argent confié pour un achat en ville, etc... Ils sombreront dans des cafards lugubres sans causes proportionnées. Ils s'adonneront presque malgré eux à des ruminations fatigantes. Ils n'échapperont guère aux amertumes du complexe d'infériorité (10). On rencontre parfois dans cette catégorie des cas pathologiques, authentiquement psychasthéniques ceux-là, mais nous ne nous en occuperons pas ici.

Dans de telles circonstances, beaucoup plus fréquentes que d'aucuns ne l'estiment, le problème se pose de découvrir la signification exacte d'un doute sur la foi et spécialement d'un doute sur la mort et l'au-delà.

Jusqu'ici, nous ne pensons pas qu'il y ait moyen d'apporter une réponse adéquate à cette question, mais la recherche des causes peut apporter quelque lumière. En effet, il n'est guère niable que ces doutes proviennent de troubles émotifs. On doit admettre que l'époque contemporaine énerve plus que jamais la sensibilité par un afflux énorme d'émotions puissantes qui ne sont pas compensées par une action proportionnée. Nouvelles sensationnelles, musique, cinéma, romans, magazines, publicité, voyages, etc., ébranlent le sentiment sans que l'action libératrice assure l'équilibre d'un tempérament déforcé par l'insécurité générale des temps et par une hérédité difficile. Pendant leurs études les adolescents, constitutionnellement ou passagèrement plus émotifs qu'actifs, ne sont pas soulagés par la décongestion normale des charges émotives par l'action, surtout aujourd'hui où la géné-

(9) « Il y a des scrupules laïques auxquels la religion n'a rien à voir et pour quelques-uns de mes pires scrupuleux celle-ci était lettre morte ». P. d'Espiney, *Influence de l'activité psychique et morale sur l'individualité biologique*, dans *Médecine sociale et médecine individuelle*, Paris, 1949, p. 124.

(10) Il n'est plus possible aujourd'hui comme au temps de Stanley Hall de voir dans de tels symptômes les « storm and stress » d'une adolescence normale. Sans aller jusqu'aux affirmations du Spens Report, *Secondary Education*, 1938, p. 133, qui prétend que la grande majorité des adolescents « pass through this period of development without any serious emotional disturbances », on doit reconnaître plutôt avec Fleming, *Adolescence*, Londres, 1948, p. 79, que la source de ces troubles « are social rather than biological or developmental in origin ». Quant à l'apparition de la psychasthénie dès cet âge, elle est attestée par les meilleurs auteurs. Baruk, *Psychoses et névroses*, Paris, 1946, p. 25, dit par exemple en parlant des psychasthéniques : « Ces sujets ont une tendance perpétuelle au doute, un besoin incessant de vérification de tous leurs actes qui se manifeste assez tôt dans l'enfance et à la puberté ».

ralisation des études conduit à l'athénée des natures peu adaptées à l'ascèse intellectuelle. Qui s'étonnera de voir la sensibilité se gonfler, devenir envahissante et opérer dans le subconscient un certain décollement du réel qui provoque, entre autres, la maladie du doute ? Aussitôt la situation s'aggrave. En effet, quand la confiance intellectuelle s'étiole, l'esprit cherche une compensation dans le sentiment et son impuissance relative à affirmer se rachète par le recours à la subjectivité de l'impression. Nous retrouvons ici la « sincérité » qui juge de tout d'après son émotion du moment et ne reconnaît plus une vérité qui s'impose du dehors. Une confirmation peut être trouvée dans le fait qu'un rétablissement d'équilibre entre l'émotion et l'action réduit souvent les doutes au néant. Pendant la période d'activité intense d'un camp par exemple les garçons, qui ont des doutes du genre étudié, s'en trouvent débarrassés. De même lorsqu'ils ont terminé leurs études et fondent un foyer, les doutes s'effacent et s'oublient.

Resterait à expliquer pourquoi les doutes se localisent spécialement dans le domaine de la mort et de l'au-delà. Il est impossible d'entreprendre dans ce cadre restreint d'un article l'étude sérieuse de la question.

L'objet des doutes qui vient en seconde place est tout différent et demande moins d'explorations psychologiques. Il s'agit des doutes sur l'Eglise. Si l'on veut les expliciter en utilisant les témoignages spontanés accumulés à deux endroits du questionnaire (objet des doutes et objections contre la foi), on obtiendra les précisions suivantes énumérées en ordre de fréquence décroissant.

1°) Le clergé ne donnerait pas le témoignage spirituel qu'on attend de lui, spécialement à cause de ses immixtions dans la politique.

« Doit-on obéir encore à une Eglise au service d'un parti politique ? » — « Les curés feraient mieux de se mêler de religion et non de politique ».

Cette rubrique compte à elle seule cinquante-neuf témoignages précis dont onze concernant la question royale.

2°) Le clergé ne donnerait pas le témoignage de la pauvreté et du détachement des richesses.

« Les prêtres ne s'occupent que des riches... ». — « Pourquoi un pauvre s'il ne paie pas n'a droit qu'à un enterrement de 3e classe ? De même pour les mariages et les baptêmes ? Réponse : Pas d'argent, pas de curés ». — « Pourquoi le Pape s'entoure-t-il d'autant de faste et de richesses alors que le Christ prêchait l'humilité, la simplicité ? »

3°) Le salut ne serait-il pas possible hors de l'Eglise ?

« Toutes les religions se valent si leur morale est bonne ». — « Ne serait-il pas plus méritant de ne pas pratiquer et de bien remplir sa vie ? » — « Je me demande toujours si une autre religion ne serait pas la meilleure ». — « Est-ce que l'Eglise romaine est bien celle du Christ ? »

4°) Les mœurs du clergé ne seraient pas irréprochables.

« Le curé est un buveur et il a une trop jeune servante ». — « Pourquoi certains prêtres après avoir fait leurs vœux changent-ils immédiatement d'opinion et partent avec une femme ? »

5°) Les erreurs historiques de l'Eglise.

« Tous les points principaux de l'Eglise n'ont pas toujours été observés (unité, sainteté...). Preuve : la papauté d'Avignon ». — « Indignité des Papes de l'histoire ».

On peut évaluer aux deux-tiers des additions spontanées celles qui concernent directement l'Eglise et dans ce nombre les deux-tiers des témoignages portent sur les erreurs du clergé (cent cinquante-sept additions). Trois thèmes reviennent sans cesse : politique, richesses et mœurs ; plus rarement l'autocratisme (11) et presque jamais l'étroitesse d'esprit. Bien des jeunes gens seraient portés à faire leur l'affirmation de celui qui avoue que le clergé

« est une des raisons principales, à mon avis, de la désertion de 70 % des catholiques ».

Il ne faudrait pas majorer le contenu religieux de ces objections contre le clergé. Beaucoup de jeunes gens se font dans ce domaine l'écho de leur milieu de gauche traditionnellement anticlérical, auquel échappe le rôle surnaturel d'une Eglise divine incarnée dans des hommes faillibles, dont on amplifie d'ailleurs souvent très injustement les erreurs.

Une conclusion inquiétante se dégage pourtant de cette masse d'objections et de doutes : il est certain que pour un grand nombre de jeunes chrétiens interrogés, l'Eglise c'est le clergé. Ils la jugent du dehors sans éprouver la moindre solidarité, la moindre communauté de sort avec ces « curés », comme ils disent, bien au contraire. Et ils la jugent au nom d'un « idéal », dont ils n'aperçoivent pas la réalisation suffisante :

« J'avoue que certaines immixtions de l'Eglise (clergé) m'ont déçu ». — « ...je suis parfois désenchanté de ce que certains prêtres disent ».

Après avoir fait la part des outrances juvéniles, il serait bon de méditer sur la désastreuse situation de ces jeunes hommes pour qui l'Eglise ce n'est pas eux-mêmes, unis à tous les croyants, unis au Christ sous une autorité maternelle. Qui leur donnera le sens du laïcat dans l'Eglise, si ce n'est un clergé qui leur laisse la responsabilité de bâtir la cité terrestre, donnant un sens et une inspiration surnaturelle à leur effort et répondant le moins mal possible à l'idéal intérieur désintéressé qu'ils se font d'un homme de Dieu ?

Pourtant un écueil est à éviter. Participant avec leurs contemporains

(11) « Certains prêtres croient parce qu'ils ont une soutane être tout et avoir plein pouvoir sur tout le monde alors qu'au contraire ils devraient se mettre à la disposition des gens ».

à la mentalité générale qui dissocie la pensée de la vie concrète, nos jeunes gens cultivent volontiers une religion intérieure qui manque de l'incarnation indispensable. Il importe donc, dans notre enseignement, de bien souligner tout le sens de « l'Eglise visible ».

Il en est trop qui sont prêts à admettre l'affirmation de celui qui écrit.

« L'Eglise n'a rien à voir avec l'existence et la foi en Dieu ». Leurs doutes portent souvent sur les sacrements et les rites de l'Eglise qui sont les supports nécessaires des réalités invisibles. S'ils ont moins de doutes que les collégiens sur l'Eucharistie (12), ils en ont souvent sur la confession :

« Sur le fait obligatoire de se confesser à un homme (curé) qui pèche peut-être plus que vous; on peut se repentir, ensuite aller communier ».

Ajoutons à cela des doutes

« sur les rites de l'Eglise que je qualifie, excusez-m'en, de bêtes. La religion doit être personnelle ».

Et nous comprendrons pourquoi certains affirment sereinement que « Dieu c'est la conscience; si l'on croit bien faire en ne pratiquant pas, on ne peut pas vous punir » (13). — « Il faut croire en Dieu, mais pas aux hommes ».

Après les doutes sur la liberté et sur l'existence de Dieu, viennent les doutes sur l'origine de l'homme et spécialement sur la misère de la condition humaine; c'est le problème du mal concrètement posé. Les autres objets de doutes ne sont pas aussi généralement signalés.

De cette énumération il ressort nettement que les hésitations des jeunes gens ne portent pas tant sur la doctrine catholique que sur son efficacité et ses réalisations. Il est cependant impossible de conclure comme un auteur récent : « Je n'ai jamais découvert un cas de réel doute intellectuel sur des questions fondamentales » (14).

Causes des doutes.

Voici la question telle qu'elle était posée avec le pourcentage des réponses affirmatives :

Qu'est-ce qui a provoqué mes doutes ? *22,13 % compagnon*; *11,62 % professeur*; *6,05 % cinéma*; *10,35 % journaux*; *40,76 % défauts de l'Eglise*; *25,48 % volonté d'indépendance*; *11,15 % ennui*;

(12) Peut-être parce que, vu leur milieu, leurs communions constituent un effort plus personnel.

(13) Où l'on retrouve la « sincérité ».

(14) « I have never detected a case of real intellectual doubt on fundamental issues... The adolescent seems rather to be faced by a number of minor obstacles in his search for ultimate truth. The main trouble is not that adolescent doubt usually arises, but that in the majority of cases adolescent interest in religion is not sufficiently nourished to make him capable of experiencing even « intellectual difficulties ». W. H. Backhouse, *Religion and adolescent character*, Londres, 1947, p. 94.

3,98 % amitié ; 22,97 % difficultés pour la pureté ; 15,54 % sentiment d'irréel ; 12,42 % livre ou autre chose ?... 29,14 % d'additions.

Comme il fallait s'y attendre après notre étude sur l'objet des doutes, la cause à laquelle le plus de doutes sont attribués est l'influence des défauts de l'Eglise. Si l'on veut détailler cette mauvaise influence, on retrouvera d'abord et surtout l'exemple du clergé :

« Un mauvais curé ne fera jamais perdre la foi, mais par suite du mécontentement qu'il provoque, il va faire raisonner dans un sens destructeur et c'est le cas pour moi ; c'est la fin d'une croyance en un dieu ». Nous ne revenons plus sur ce point.

Vient ensuite l'exemple des mauvais chrétiens.

La cause invoquée en second lieu est la volonté d'indépendance à laquelle il convient d'associer la réflexion personnelle qui fait l'objet à elle seule du tiers des additions spontanées. Il est difficile de débrouiller toutes les intrications psychologiques de telles causes. N'oublions pas en tout cas que ces garçons sont des raisonneurs qui se font une idée très subjective de la sincérité. Il importe donc de ne pas dissocier raison et sentiment. A côté de ceux qui disent :

« J'ai provoqué personnellement mes doutes »,

il y a ceux qui éprouvent

« un sentiment d'écrasant (sic) devant les mystères »

et qui sont amenés à des

« réflexions profondes sur le pourquoi de la vie »

ou à des « idées personnelles sur la religion »...

En troisième place, il faut citer l'influence des difficultés pour la pureté.

« Instants solitaires lorsque j'avais commis un péché grave ». — « L'état actuel de l'humanité plongée comme moi dans les difficultés des mœurs ».

Le mécanisme de cette influence est trop long à démonter pour que nous l'entreprenions ici. En gros, on peut suggérer qu'il s'agit soit d'une insensibilisation progressive de l'âme qui s'englue dans le matérialisme, soit un sentiment de culpabilité qui n'aboutit pas à une liquidation dans la vérité et l'humilité. Mais les choses ne se passent guère comme d'aucuns se l'imaginent fréquemment ; il y a beaucoup de garçons qui sombrent dans des difficultés très sérieuses et qui n'ont pas le moindre doute contre la foi ; il en existe un bon nombre qui doutent parfois jusqu'à l'angoisse et dont la pureté est sauve.

La quatrième cause serait l'influence du milieu au sein duquel se meut la vie familiale, scolaire et récréative des garçons. On notera que l'action des compagnons et des compagnes (15) est plus souvent signalée que celle des professeurs. D'ailleurs les professeurs ne sont

(15) Les athénées qui ne sont pas à proximité d'un lycée de jeunes filles sont mixtes.

pas mis plus en cause à l'athénée (11,62 %) que dans les collèges catholiques (11,25 %). Il ne faut pas s'en étonner, vu que la neutralité de l'enseignement est généralement parfaite et que les professeurs suspects aux yeux des élèves d'antipathie religieuse active provoquent souvent une réaction salutaire.

L'influence des sciences constitue une cinquième cause.

« Le doute s'est infiltré dès le moment où je me suis appliqué à développer mes connaissances scientifiques ». — « La science ne coïncide pas avec la Bible quant à la création... ».

Après le sentiment d'irréel :

« Il m'a semblé que je priais dans le vide »,

relevons enfin l'influence des livres. Bien que plus marquée que dans l'enseignement libre (12,42 % contre 4,24 %), elle n'intervient explicitement ([16]) que dans une minorité de cas. Seuls reviennent plusieurs fois les noms des auteurs plus ou moins au programme du cours de littérature française : Stendhal, Sartre, Voltaire, Gide, Hugo, Rousseau. Les autres témoignages sont très dispersés et vont de la Bible aux magazines pornographiques; à moins qu'on avoue :

« je ne sais plus, il y en a trop ».

Notons en passant que l'influence bienfaisante des bons livres est signalée par 45,56 % des élèves. Il ne faut donc pas trop vite dire que les lectures ont peu d'influence parce que les élèves ne lisent pas; il vaut mieux ne pas exagérer l'étendue de l'action des livres dangereux.

Les autres motifs de doutes n'ont été retenus que par un petit nombre.

Il est certain que ce sont les causes intérieures qui jouent le plus souvent. Même quand il est question des défauts de l'Église, la cause prédominante est le jugement intérieur qui confronte la réalité apparente à l'idéal.

« Comparaison entre la pratique et la doctrine, en particulier des personnes destinées à donner l'exemple ». — « Le manque d'idéal religieux chez les chrétiens ».

Remèdes aux doutes.

Le questionnaire d'enquête suggérait quatre remèdes :

Est-ce que ça irait mieux et est-ce que je rentrerais dans la paix et la sécurité :

— si je parvenais à oublier à force de divertissements, de cinémas, de bals, etc. ? ... ... *8,28% oui; 13,69% un peu.*

— si on m'expliquait sûrement et clairement la solution avec preuves à l'appui ? ... ... *60,35% oui; 19,74% un peu.*

— si je parvenais à confesser des fautes plus pénibles à avouer ? ... ... *26,59% oui; 16,88% un peu.*

— si j'arrivais à prier avec la même simplicité confiante que j'avais lorsque j'étais petit ? ... *44,42% oui; 19,74% un peu.*

(16) Nous disons *explicitement*, parce qu'un livre peut influencer de manière indirecte et ne plus s'imposer au souvenir de la conscience claire. L'influence du journal quotidien familial est généralement de cet ordre : importante mais malaisément discernable.

Le premier « remède » était très mauvais. Il est opportun de remarquer la proportion de 22 % qui ne le rejette pas à priori. Le prestige des divertissements est plus puissant que les appels à une vie intérieure lointaine et problématique...

Le remède le mieux accueilli est l'explication sûre et claire avec preuves à l'appui ; mais il réclame des précisions. Il est en effet difficile de contenter tout le monde. D'aucuns attendent

« des preuves scientifiques et pas de foi, de grâce ! »

pendant que d'autres vous confient leur

« méfiance des démonstrations dans le style géométrique ».

Ajoutons à cela que beaucoup ont déjà demandé des explications (32,48 %) et n'ont pas toujours été satisfaits malgré la confiance qu'ils nourrissaient d'être rassurés. Mais il faut savoir qu'un élève considère qu'il a interrogé sérieusement sur un doute, quand il a posé une question en classe. Or une réponse donnée en classe n'est jamais satisfaisante si le doute est vraiment profond et personnel. En effet ce doute est alors tissu d'émotions contradictoires, de souvenirs d'expériences vécues, de préjugés subconscients et il tient souvent à plusieurs autres vérités mal comprises ou mal synthétisées ou pas synthétisées du tout... Une réponse abstraite, même parfaitement agencée, ne rejoint pas un tel complexe. Elle atteint la frange abstraite du doute et encore, à condition qu'il ait été exactement formulé, ce qui n'est pas toujours le cas à dix-sept ou dix-huit ans.

Par exemple, quand un garçon objecte sérieusement

« le déterminisme et la prédestination »,

il est sûrement inutile sinon nuisible de l'inviter à faire le tour de l'imposant arsenal philosophique et théologique en question. Sa difficulté n'est pas seulement abstraite ; elle plonge au moins dans l'expérience de sa propre liberté, laquelle a des racines physiologiques et sociales. On ne répondrait à cette expérience que par une autre expérience conduite à la lumière d'une explication conceptuelle adaptée. Chacun sait cela, mais que fait-on en pratique ?

Il ne faut pas se figurer en effet que l'explication va lever un doute sérieux et prolongé, si la cause de ce doute n'est pas supprimée. Or la cause est presque toujours, nous l'avons vu, une expérience intérieure dont les attaches à l'expérience extérieure ne sont plus toujours conscientes. Seule une expérience bienfaisante, elle aussi sérieuse et prolongée, remédiera au mal et fournira le terrain favorable à l'accueil d'une explication. Nos jeunes gens ont entendu développer au long et au large toute la doctrine qui pourrait les satisfaire, mais on a peu veillé à son assimilation.

Prenons un cas très pratique. Le spectacle de l'Eglise concrète, clergé et chrétien, suscite une foule de doutes à résonance plus ou moins doctrinale. Nous aurons beau exposer le traité de l'Eglise le plus sûr, si les garçons doutent de l'Eglise parce que le clergé qu'ils

fréquentent leur paraît ne s'occuper que des riches, par exemple, ils continueront à douter. Ils iront même chercher dans le traité de l'Eglise des raisons de douter face à de si piètres réalisations. Il ne faut certes pas renoncer à leur enseigner pour autant la théologie de l'Eglise, mais il faut assurer son assimilation. Sinon, c'est au moins du temps perdu. Par conséquent nous devons leur fournir l'occasion d'expériences concrètes susceptibles de leur faire toucher du doigt l'action de l'Eglise en faveur des pauvres. Il est excellent, mais insuffisant, de leur donner à lire des biographies de saints et de chrétiens « sociaux »; l'expérience reste trop abstraite. Il est meilleur de les engager dans une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul; mais, à l'âge où ils sont, l'expérience risque parfois d'être prématurée et surtout l'explicitation pédagogique de l'expérience pourra faire défaut à tel point que le dévouement personnel perdra sa valeur surnaturelle : ils se dévoueront pour se dévouer, par philanthropie, par « bon cœur », par conviction démocratique; ils s'opposeront peut-être à tel « clergé moins compréhensif », etc. L'expérience pourrait être négative. Ces choses se voient. Il serait préférable, pensons-nous, d'organiser pédagogiquement l'expérience, au moins une fois de temps en temps. Rechercher d'abord avec les élèves comment rendre un vrai service aux pauvres tout en rencontrant l'action charitable de l'Eglise. S'ils sont d'accord par exemple pour aller donner une séance récréative dans un hospice, il faut avec eux créer l'esprit chrétien qui va transfigurer l'aventure; leur faire connaître le public auquel ils vont s'adresser. Il n'en est pas un, après une visite préparatoire, qui ne songe aux religieuses qui vivent jour et nuit dans ce milieu, dans cette odeur, etc. C'est ça l'Eglise après tout. Eux aussi, s'ils veulent, vont porter le témoignage de l'Eglise aux pauvres. Il va falloir payer de sa personne pour monter un programme, pour offrir des cadeaux, pour dominer son trac, pour rester souriant devant d'affreuses misères... La séance terminée, s'engagera un dialogue passionnant entre l'éducateur et ses élèves; il faut tirer la leçon, mettre ensemble ses impressions et chercher leur signification. Pourquoi étions-nous si heureux ce jour-là ? Comment expliquer de par le monde cette multitude d'institutions semblables inspirées par l'Eglise ? C'est l'heure où l'explication sûre et claire, preuves à l'appui, rejoindra le doute informulé qui couve sous le fatras d'objections contre la foi. Si l'on passait autant de temps à veiller à l'assimilation des vérités chrétiennes qu'à les enseigner abstraitement, combien de doutes ne s'évanouiraient-ils pas ? Il est bien probable qu'ils ne naîtraient jamais...

Le troisième remède proposé était la confession de fautes plus pénibles à avouer. Le tiers des jeunes gens reconnaissent l'efficacité de cette méthode s'ils parvenaient à l'utiliser. Encore faudrait-il mettre cette confession dans la perspective d'une pédagogie chrétienne constructive. Le besoin de la confession et l'apaisement qu'elle pro-

cure ne sont pas automatiquement surnaturels : la psychanalyse et la narco-analyse peuvent procurer aussi de l'apaisement. Qu'on veuille réfléchir au cas suivant : « A la suite d'un interrogatoire (narco-analytique) qui n'avait pas apporté grand'chose, un garçon de treize ans, plein de ce qu'écrivaient les journaux sur le « sérum de vérité » crut avoir avoué une faute sexuelle dont il avait une honte parfaitement normale. En fait il n'avait rien dit ; mais il se trouvait libéré de tout remords, et la semaine suivante il demanda à renouveler cette confession inconsciente et sans douleur, en prévision de laquelle il n'avait pas hésité à recommencer son erreur » (17).

La confession ne rétablira la foi dans sa sécurité que si elle est une rencontre de personne à personne, du chrétien face à Jésus-Christ. Elle est alors à la fois acceptation personnelle de notre misère et présence du Christ à notre pauvreté avec toute la gloire et la puissance de Dieu. Cette confiance personnelle faite au Christ dans la vérité de notre condition ouvre très certainement à la foi chrétienne.

Quant au dernier remède suggéré, le recours à la prière simple et confiante qu'on a expérimentée pendant l'enfance, 65 % des élèves reconnaissent sa valeur. Bien que cette proportion soit moins forte que dans les collèges catholiques, parce qu'une partie des familles n'a pas octroyé aux enfants le bénéfice d'une telle expérience, elle reste cependant très significative. Ces garçons sont à l'âge où l'on méprise volontiers les activités enfantines ; ils font pourtant la différence quand il s'agit de la prière. Ils y étaient plus eux-mêmes alors que maintenant et en ont gardé le souvenir d'un réalisme spirituel supérieur. On aurait tort de laisser ces richesses inexploitées qui sont sources de simplicité, d'humilité et de contact personnel avec Notre-Seigneur. Apprendre à prier n'est-ce pas une des besognes primordiales de l'éducateur religieux ?

Après avoir énuméré ces trois remèdes dont les élèves reconnaissent l'efficacité : explication, prière et confession, répétons que l'essentiel est de rendre inoffensive la cause qui a provoqué les doutes. Sans cela les remèdes sont inopérants (mais ils peuvent évidemment contribuer à éliminer la cause).

Il existe cependant des causes malaisément réductibles, spécialement celles qui puisent leur nocivité dans le milieu social et dans un complexe psychologique mal adapté.

Contre les premières, seul un changement de milieu peut obtenir des résultats durables, sauf pour l'un ou l'autre garçon intelligent et indépendant qui a le courage et la grâce de « se convertir ». Nous en avons rencontré parfois au cours de l'enquête.

Contre les causes psychologiques, il faut utiliser les remèdes psychologiques. Ils peuvent relever de la médico-pédagogie. Mais dans

(17) A. Rey-Herme, dans *Educateurs*, n° 23, sept-oct. 1949, p. 426.

beaucoup de cas il n'y a guère d'issue parce que les garçons ne sont pas assez mal en point pour qu'on recoure au spécialiste et pas assez forts psychologiquement pour échapper au doute dans les conditions où ils se trouvent. Un changement des conditions défavorables est souvent leur seul espoir.

4) *Conclusion.*

Nous avons ainsi, pensons-nous, tenu nos promesses du début : offrir un tableau sommaire, relatif mais objectif, des motifs de croire et des doutes sur la foi rencontrés chez les grands élèves de l'enseignement d'Etat belge.

Ce tableau présente des ombres sur lesquelles on a dû appuyer; il serait regrettable d'oublier pour autant les lumières qu'il offre. Plus on entre en contact avec les élèves d'athénées, plus on est frappé de rencontrer parmi eux une élite sympathique, ouverte, dont la foi provoque l'admiration par sa simplicité, son intelligence, son dynamisme éprouvé et surtout par son ouverture apostolique; le souci des autres à conduire au Christ est chez eux vivant et entreprenant.

Nous avons suggéré en avançant au cours de cette brève étude les conclusions pédagogiques qui se dégageaient des faits observés. Si nous avions à les résumer en une phrase, nous dirions : combler le fossé entre l'abstrait et le concret, entre la pensée chrétienne et la vie chrétienne.

Tous les motifs de croire qui se sont révélés efficaces chez ces jeunes gens furent des synthèses vécues entre un aspect de l'idéal chrétien et sa réalisation personnellement expérimentée dans la grâce.

La plupart des difficultés rencontrées ont eu leur source dans le divorce contre-nature entre une valeur ou une vérité chrétienne (ou simplement humaine) et son expression, son incarnation concrète.

Pour susciter de tels motifs de croire et résorber de tels doutes, un enseignement purement abstrait est insuffisant et dans certains cas presque contre-indiqué, parce qu'il renforce la séparation entre la pensée et la vie.

Autant est indispensable une doctrine sûre, autant est nécessaire son assimilation vivante. Nous sommes parfois loin du compte.

C'est pourtant la plainte et l'espérance de mille garçons de bonne volonté.

Louvain. Pierre DELOOZ, S. I.

---

* On peut se procurer un tirage-à-part de cet article, réuni au rapport complémentaire de M. Paul Gouyon, au « Foyer Notre-Dame », 24, boulevard Saint-Michel, Bruxelles.

LES FAMILIERS DU JEUNE NEWMAN

Grâce aux lettres de la jeunesse de Newman citées par Maisie Ward dans sa récente biographie (1), il nous est possible de connaître d'un peu plus près les parents, les frères, les sœurs, les amis (et surtout la délicieuse Maria Giberne, morte visitandine à Autun) de l'illustre converti d'Oxford. Quelle que soit l'inhabileté de mon pinceau pour lier les pans d'histoire livrés par la correspondance, l'intelligence imaginative de mon lecteur suppléera facilement à ma défaite pour ordonner ces fragments et ressusciter la vie au foyer d'un de ces êtres uniques qui ont heureusement marqué les penseurs catholiques du XX^e^ siècle.

I

Qu'il soit bien entendu, dès l'abord, que le cœur de Newman a été façonné par une ascendance toute chrétienne. Chacun connaît la foi en la Providence qui orienta les démarches de cet esprit. Même d'aucuns ont suspecté là de l'égotisme, un amour-propre excité jusqu'à l'idolâtrie où l'on met Dieu à son service. Accusation ridicule, car la Providence, aux yeux de Newman, prend soin des menus détails quotidiens de tous les hommes, elle verse ses dons sur tous ses enfants, et de tous les maux fait sortir un bien, soit sur la terre, soit dans l'au-delà. Ainsi la vision newmanienne ne hausse pas l'ombre triste et fatigante d'un égotisme morbide, mais la joyeuse lumière d'une épanouissante divinisation (2).

C'est dans cette divine lumière que nous devons suivre les mouvements d'un cœur fin, exigeant mais dévoué, tout aimant. Sans doute, avec les années, la volonté maîtrisera mieux les excès d'une sensibilité débordante. Mais déjà celle-ci se meut dans la pureté de Dieu. Ce qui veut dire oubli de soi, souci des autres. Francis, le frère cadet de John-Henry, avait remporté deux fois la première place à des examens. A ce propos, Madame Newman écrivait à son aîné : « Je crois que je dois vous féliciter autant que Francis de son succès, car je soupçonne que votre inquiétude en ces circonstances fut plus grande que la sienne (3). » Et puis : « Francis est charmant. Mais je suis plus contente de votre compte rendu que du sien. Lui, c'est une belle pierre de diamant. Vous êtes, vous, un être si émotif ! *You are such a sensitive being* » (4).

(1) Maisie Ward, *Young Mr Newman*, Londres, Sheed & Ward, 1948.
(2) *Op. cit.*, p. 119.
(3) *Op. cit.*, p. 118.
(4) *Loc. cit.*

Si émotif, combien il dut se torturer, face au puritanisme de ses premiers maîtres qui violentait son âme tendre! A l'époque de la lettre citée ci-dessus, John-Henry, à propos de sa mère et de ses sœurs, traçait dans son journal les mots suivants : « Comme je les aime! Je les aime tellement que je ne puis m'empêcher de penser, ô mon Dieu, que vous allez ou me les ravir, ou me ravir à elles, à cause de mon trop grand attachement. Cette pensée me donne le frisson ([5]). » Il eut longtemps cette idée puritaine que Dieu lui envoyait des séparations et des privations pour punir son cœur trop aimant.

Il était, il fut toujours le dévouement même. Déjà le père trouva en son aîné l'aide la plus empressée. Au moment du krach des banques qui engloutit la fortune des Newman et donna tant de soucis à ses parents, John écrivait à son père : « Tout pour moi sera parfait, si vous voulez bien me permettre de m'occuper de mes frères et sœurs ([6]) ». A la même époque, sa mère lui communiquait la manière exquise dont la correspondance de son aîné la réconfortait : « Quand nous discutons, votre père et moi, voici le texte de mes « prêchements ». Depuis des mois, je commence et finis toujours par ces mots : Je n'ai pas peur, John en prendra soin ([7]). » Si donc les documents ne nous apportent guère de témoignages d'affection filiale de John-Henry vis-à-vis de son père, ce n'est pas qu'ils manquent, mais le père est mort jeune et l'importance du fils aîné apparut surtout après cette mort. En août 1824, la mère de John fit savoir prudemment au grand émotif « l'indisposition » du père. Après consultation d'autres médecins, elle osa enfin mettre son aîné au courant de la redoutable maladie (*sad illness*). Redoutable, elle le fut à tous égards, car la mort en fut le brusque dénouement. Le Journal de John-Henry marque encore la profondeur de la sensibilité de ce cœur affectueux : « L'événement bouleversant est survenu. Est-il possible! O mon père! J'arrivai à la ville dimanche matin. Il me reconnut, essaya de me tendre la main et dit : *Que Dieu te bénisse!* Il prononça ses dernières paroles au soir du lundi. Il semblait en grande paix spirituelle. Néanmoins il ne put articuler que ces seuls mots : *Que Dieu te bénisse! Merci, mon Dieu; merci, mon Dieu!* Et pour finir : *Mon bien cher...* Le jeudi, il paraissait si beau. Il y avait un tel calme, une telle douceur, une telle maîtrise, une telle majesté dans toute son attitude! Peut-on être matérialiste quand on contemple un cadavre d'homme ? »([8]).

Mais l'être que Newman aima le plus au monde, ce fut sa mère. A partir du jour où, devenue veuve, Mrs Newman s'absorba dans le souci de ses enfants et singulièrement de son brillant aîné, elle put en toute réalité appeler John-Henry son ange gardien. Dès le début, elle trouve

(5) *Loc. cit.*
(6) *Op. cit.*, p. 105.
(7) *Loc. cit.*
(8) *Op. cit.*, p. 106.

la formule qui résume son sentiment : « Pour vous, vous fûtes la fierté silencieuse de ma vie passée, et maintenant je regarde vers vous comme vers le réconfort et le guide de ma vieillesse (9). » Est-il plus belle louange au monde pour un fils ?

L'aide de John-Henry, si imprévue qu'elle puisse nous paraître de la part de ce futur penseur enseveli dans ses livres, n'est pas seulement celle d'une vive amitié inlassable, elle est aussi de l'ordre strictement matériel. L'étudiant d'Oxford a assumé la charge financière de toute la famille. En août 1826, deux ans après la mort du père, John-Henry écrit à sa mère : « A propos d'une maison, permettez-moi de vous exprimer mon sentiment. Le sujet vous tracasse, je n'en doute pas. Ne pensez-vous pas à moi et à ce que j'entreprends ? Moi, je pense à Francis et j'espère que nous aurons un foyer. Je regarde cette recherche d'une maison comme un devoir à votre égard. Pourrais-je être dans l'erreur en accomplissant un devoir ? C'est à nous d'envisager l'avenir... C'est un devoir pour moi à votre endroit et à celui de mes sœurs. Je suis sûr que c'est là une décision si nette et si bonne qu'il ne peut y avoir d'hésitation à ce sujet... (10) ». Quelques jours plus tard, Newman se mettait en chasse à Brighton, tandis que la cadette Mary et la mère battaient le pavé aux environs de Londres. Ce fut Brighton qui l'emporta, et pour quelques années nous y trouverons la famille Newman installée avec assez de confort et de beauté.

Qu'on ne s'étonne pas des interventions pratiques de notre John-Henry, si enfoncé déjà dans les enivrantes délices des classiques et bientôt envahi par l'étude des Pères. C'est bêtise d'imaginer l'intelligence des grands méditatifs (tel Newman) comme inhabile à descendre aux affaires quotidiennes. Certes, à l'heure où ces esprits s'appliquent à percer quelque haut mystère de la philosophie ou de la religion, l'abstraction peut causer de la paralysie du côté des choses matérielles, mais cette momentanée absence intellectuelle ici signifie simplement présence ailleurs. En fait, une vraie intelligence, souple face aux subtilités de la métaphysique, se révèle souvent plus apte qu'une autre aux choses pratiques quand elle veut bien s'y livrer. Pour Newman en tout cas, l'esprit se mouvra toujours avec une égale agilité du côté des soucis matériels et du côté des abstractions, selon les nécessités de l'heure. C'est sans surprise que nous devons l'écouter donnant d'excellents conseils à sa mère à propos de l'ameublement de la maison de Brighton.

II

La préférée de l'aîné, depuis les tristesses de la banqueroute et du décès paternel, était l'espiègle cadette Mary. Elle était, elle fut jus-

(9) *Op. cit.*, p. 117.
(10) *Loc. cit.*

qu'au bout la plus vive, la plus spirituelle, la plus choyée des sœurs du ménage Newman. Sa correspondance est étourdissante (chaque phrase pétille comme une eau minérale mousseuse). Un lot de ses lettres fut publié par Anne Mozley, mais le reste n'est pas inférieur à l'imprimé. « Oh! je voudrais écrire aussi vite que je pense », telle est l'aspiration par où débute une lettre de cette fée légère, et sa plainte continuelle est qu'elle n'y arrive pas. Ecoutez encore cet autre début d'une lettre à sa sœur Harriett : « Je m'installe à ma table, chère Harriett, dans une frénésie de plaisir, de tristesse, d'impatience, d'affection, d'admiration. Plaisir à cause de ton bonheur. Tristesse à cause de ta lettre (Harriett s'était plainte d'un mal de tête). Désappointement, impatience de te voir. Admiration pour vous tous... Oh! Harriett, je désirais te dire une immensité de choses, et je ne parviens pas à en exprimer une!... Je voudrais me tenir tranquille, mais le moyen quand je vois maman transcrire à tante ta charmante description de l'examen de John ?... Pauvre demoiselle au mal de tête, pauvre demoiselle scandaleuse, douce demoiselle, jolie demoiselle, chère demoiselle! Par quoi vais-je commencer ? L'arrivée de maman vendredi me ressuscita tout entière, alors que j'allais couler dans la torpeur du découragement. Etc. » ([11]).

Elle était, face à John-Henry, attirée et comme paralysée à la fois, dans ces sentiments que l'on a, la nuit, au milieu d'une situation irréelle et immobilisante. Il avait 25 ans, elle 16, et la science comme l'autorité du grand frère la fascinaient. Dans une lettre à John, elle confesse : « Chaque fois que je me mets à vous écrire, je suis confuse. Je pense que c'est de la vanité. Pourtant, je n'éprouve pas cette gêne à l'égard des autres » ([12]). Elle voulut secouer cette paralysie et, un jour, elle osa, dans une lettre amusante, le qualifier — c'était bien la première qui perpétrait ce sacrilège — de jeune homme ridicule. Mais tout de suite elle implorait le pardon de son incartade, et finissait en ces termes : « Quand j'y pense, il me semble avoir trouvé le secret de ma paralysie lorsque je vous écris : c'est de ne vous avoir jamais dit que vous me paralysiez ([13]). »

La vie de Mary fut excitante et heureuse. Son intelligence assimilait les connaissances les plus disparates. Plusieurs de ses lettres sont rédigées en un français assez pur pour une jeune fille anglaise de cet âge. Dans un autre domaine féminin, elle confectionnait elle-même toutes ses robes ; mais elle lisait et savait relire des piles de livres sérieux dont elle faisait sa substance personnelle, sans compter les romans (« *Evelina* même est extraordinairement bête »). Elle apprit par cœur les poèmes de Keble, le pieux professeur d'Oxford, bientôt le collègue et l'ami de son frère aîné. Elle aimait la musique et singulièrement le

(11) *Op. cit.*, p. 119.
(12) *Op. cit.*, p. 123.
(13) *Loc. cit.*

chant, mais toujours avec cette vivacité originale, divertissante, et la grâce de sa primesautière jeunesse. Elle écrit, par exemple, à Jemima : « Voilà ! j'ai un plan magnifique. Laisse-moi voir quel jour nous allons le réaliser. Ah ! veux-tu chanter : *Mon joli page* ? Tu chanteras le contralto, puis tu m'attendras, tu imagineras que tu m'entends chanter le soprano. Tu comprends ? Ce sera vendredi matin, à dix heures et demie précises. Je ferai exactement de même et je chanterai le soprano. Et alors, quand nous arriverons au passage où nous chantons ensemble,... ah ! ah ! ah ! comme c'est bête !... enfin, dis-toi que si tu peux le faire, moi je le ferai indiscutablement et m'imaginerai que tu es en train de faire comme moi (14). »

On se représente aisément quel lutin batifolant cette cadette dut être pour le grave John-Henry, déjà obsédé par l'avenir de ses frères et sœurs et bientôt lanciné par l'allure protestantisante de l'Eglise d'Angleterre. On comprend qu'elle devint sa préférée. Avec elle, pas de lutte d'idées : le grand frère émerveillait trop la petite sœur. Et le cœur de cette enfant qui n'avait plus de père enveloppait tout naturellement le cher aîné d'une tendresse quasi-filiale.

Joy of sad hearts, and light of downcast eyes,

ainsi l'appelle Newman (dans son poème *Consolations in Bereavement*) : joie des cœurs tristes et lumière des yeux baissés (15). Le poème fut écrit en avril 1828, peu de temps après la mort de sa toute chère Mary.

Il faut, pour bien comprendre le cœur de Newman, raconter cette mort d'après le récit de Maria Giberne, l'amie qui se trouvait en janvier 1828 dans la maison de Brighton : « Le vendredi, Mary se plaignit d'un mal à la poitrine... Au dîner, elle se sentit si malade qu'elle quitta la table, et ce fut la dernière fois que je la vis debout. » Là-dessus, des réflexions à propos de Newman même : « Déjà je commençais à admirer Mr Newman, mais avec un certain étonnement. Ce jour-même, au dîner, il avait dit des choses qui révélaient une belle intelligence, mais non une âme religieuse. » Le récit poursuit : « Jemima suivit bientôt Mary, et après le dîner, ce fut la mère qui nous quitta. Elle nous revint dans une attitude alarmée et anxieuse : *John*, dit-elle, *je pense que nous devons appeler le docteur Price ; Mary est très malade.* » Maria Giberne, ce jour-là, avait une rage de dents, et comme, dans la matinée du lendemain, elle avait appris que Mary ne souffrait plus, elle s'était rendue chez le dentiste. Quand elle rentra, ce fut John-Henry qui vint lui ouvrir. Il était pâle comme les cendres. Il la fit entrer dans un salon. « Mon cœur, raconte Maria Giberne, s'effondra, et je m'affalai sur une chaise. » John-Henry s'appuyait à la table, face au feu allumé. « Je le vois encore, poursuit l'amie de Mary, avec son visage sérieux, ses yeux fixant le feu, ses joues mortellement pâles, ses lèvres serrées — mais quand il parla, ses lèvres tremblaient —, ses mains croisées et

(14) *Op. cit.*, p. 130.
(15) *Verses on Various Occasions*, Londres, Burns and Oates, 1868, p. 24.

closes. Toute son attitude dévoilait un tempérament sous le contrôle parfait d'un cœur viril très haut... Après nous avoir communiqué des nouvelles de l'événement, il ajouta que le docteur n'espérait pas voir la mourante arriver au lendemain matin. » Maria Giberne, lente à percer la psychologie de Newman, lui demanda de prier avec elle pour la guérison. Alors elle le vit faire un grand effort sur lui-même et l'entendit prononcer ces mots désespérés : « Je vous dois la vérité... Elle est morte. » Lentement, il se mit à raconter des détails sur les derniers moments, puis, pensant tout à coup au repos nécessaire à la pauvre amie, il prit congé d'elle, en lui souhaitant une bonne nuit... Pour les funérailles, Maria Giberne use d'un mot expressif pour rendre la dévastation d'un cœur aimant : « En regardant John, écrit-elle, il me semblait voir un cadavre ambulant, et je pensais : A vous le prochain tour! » *A walking corpse*, c'est en termes presque identiques que l'on peindra Newman, alors qu'à Littlemore, à la veille de s'engager dans l'Eglise catholique, il travaillait douze heures par jour au *Développement du dogme*... Bien des années plus tard, Maria Giberne écrivait à Newman : « Ce jour-là, vous nous avez parlé d'elle avec des sanglots dans la voix, et brusquement vous nous avez quittées. »

Ces sanglots, on croit les entendre dans nombre de lettres de John-Henry, soudainement ému au souvenir de Mary. Mais plus souvent, c'est une présence angélique qui pour lui se dresse au milieu des beautés de la nature et qui vient se poser à ses côtés. En mai 1828, il écrit à Jemima : « La chère Mary m'apparaît dans chaque arbre et se cache derrière chaque colline. Ce monde est un voile, un rideau. Beau, mais ce n'est qu'un voile. » Et bien des mois après, il avoue encore : « Son image se lève en face de moi le plus souvent la nuit, quand j'éteins la lumière et que je me couche. N'est-ce pas là une bénédiction ? » ([16]).

III

Je ne m'arrêterai pas aux deux autres sœurs de Newman, Harriett et Jemima. Pour Mary, on trouve, dans les lettres de la famille, cent détails sur son école, sa gouvernante ou ses maîtresses. On ne lit rien de pareil à propos des deux sœurs. Leurs mère et tante ont veillé surtout à leur donner, durant l'adolescence des aînées, cette éducation distinguée qui seyait à des jeunes filles de la bonne bourgeoisie. Plus tard, on a l'impression que leur culture — non négligeable, du reste — se composa à picorer les miettes de la riche table du grand frère, sans compter quelques morceaux substantiels fournis par les amitiés ou les lectures ([17]).

Durant les très pénibles années qui de 1840 à 1845 conduisirent

(16) *Op. cit.*, p. 149 à 151.
(17) *Op. cit.*, p. 131.

Newman de l'anglicanisme au catholicisme romain, ce fut à Jemima que le futur Cardinal s'ouvrit presque toujours de ses secrètes angoisses. Elle saisissait plus vite qu'Harriett les nuances de sentiment que cet analyste, émule de Montaigne, déchiffrait en son âme déchirée. Et elle savait mieux réagir. J'imagine toutefois qu'elle et son mari — plus tard — durent être un peu déconcertés, quand Newman, très heureux, au demeurant, d'être le parrain de leur premier enfant, leur écrivit : « Si Jemima a la mémoire du calendrier, elle se rappellera que la fête de saint Athanase tombe le 2 mai (jour de la naissance de l'enfant des Mozley). Je propose donc de nommer mon filleul Athanase Mozley. » En dépit de cette demande, les parents appelèrent leur fils Herbert (et Newman, tout simplement, fut son second prénom). Les lettres de l'oncle font souvent allusion au gentil neveu : elles racontent, par exemple, comment un paroissien de Littlemore avait fait un rêve à son sujet, ou comment le parrain adressait mille amitiés à son filleul qu'il se réjouissait de revoir (18).

Mais c'est de Francis et de Charles, les deux frères de John-Henry, que nous devons tenter de dessiner le portrait. Peut-être ont-ils entre eux trois des traits de famille, mais, pour ma part, je me sens inhabile à les distinguer. Peut-être aussi, chez Francis, y eut-il, par rage d'excellence personnelle, comme un acharnement à différer de John, mais rien de semblable n'apparaît chez Charles qui dès l'abord et par nature trancha sur ses frères. Faute de compétence en biologie qui me permettrait de rechercher, de deviner les causes de cette incroyable diversité, je me borne à la signaler, à l'illustrer.

Dans une lettre de 1845, Francis observe que dès sa cohabitation avec John (en 1821) — ce dernier fréquentait Trinity College, l'autre s'y préparait sous la conduite de son frère —, une nette opposition avait contrarié les rapports des deux Newman. Francis accuse sa propre dureté, son âpreté, son inexpérience : « Vous avez toujours eu, écrit-il à John, un cœur plus délicat et plus tendre que le mien. » C'est possible, mais cela ne veut pas dire que toute la faute des incompréhensions en fut à Francis. Tom Mozley, pupille de John et futur mari d'Harriett, parle de l'attitude de Francis à l'égard de son frère comme d'un antagonisme continuel mais aimable et supportable (19).

Une lettre (de 1822) de John à ses parents décrit de plus près quelle sorte d'intelligence, positive et sèche, possédait Francis. Il était question alors, de détourner celui-ci des études classiques pour le vouer aux affaires. John proteste, affirme qu'il sait mieux juger des aptitudes de son frère : il l'a vu penché sur des textes et a admiré sa vigueur à scruter leur sens. Mais Francis n'est pas un poète, affirme-t-il, c'est un esprit critique qui ne s'attarde pas à la beauté d'un passage, mais le soupèse, reconstitue son origine et le refait comme l'auteur lui-même.

(18) *Op. cit.*, p. 359.
(19) *Op. cit.*, p. 62.

J'ai été stupéfait, ajoute John, de la maîtrise que Francis affirma dans l'analyse des mètres grecs d'Eschyle, où il a découvert des choses que nul avant lui n'avait vues. Newman conclut : « Ainsi, comme je le disais tout à l'heure, j'ignore les intentions de notre père au cas où Francis n'irait pas à Oxford, mais je dois exprimer mon avis : Francis est très peu doué pour les affaires. Il est expéditif vis-à-vis des choses, mais très lent vis-à-vis des gens. Il est plus délié du côté des mathématiques que du côté de la philosophie morale. Pour tout dire, il me semble qu'on veut l'enlever justement à ce pour quoi il est fait. Toutefois, c'est là seulement mon *opinion* (20). »

Il serait intéressant de montrer la générosité de Newman à l'égard de ses parents et de son jeune frère, de faire voir comment, à force de calculs et sans doute de privations, il parvint à payer la pension de son compagnon. L'obtention du fellowship d'Oriel fut pour John non seulement un honneur exaltant, mais le moyen un peu vulgaire d'aider Francis. Tout ceci nous retarde, et j'aime mieux passer au récit de la curieuse vie de ce jeune homme perdu dans les abstractions et qui n'était pas fait pour la toute simple réalité quotidienne.

Chose étonnante ! un tel mathématicien va s'éprendre des théories fumeuses des millénaristes. « J'ai reçu une délicieuse lettre de Francis, écrit Madame Newman à John en 1829. Cette lettre est pleine à moitié de notre Mary chérie, à moitié du Millénium (20). » Cette lettre venait probablement d'Irlande où Francis était précepteur dans une famille de Dublin et où il s'était embéguiné d'un certain John Nelson Darby, fondateur de la secte des Darbystes. Cet illuminé logeait dans une hutte, mourait de faim et se négligeait à tel point qu'il en était devenu un béquillard aux joues tombantes, aux yeux injectés, à la barbe inculte, à l'habit pelé. Il apparut comme un moine de la Trappe aux regards émerveillés de Francis, il le séduisit, et tous deux se mirent à aspirer à une forme plus primitive du christianisme et à évangéliser les catholiques romains. Francis n'aimait pas ceux-ci plus que ne le faisait John, mais il trouvait dans saint Paul des arguments pour prouver que la justice réclamait leur admission au Parlement. On voit le spectacle : John se rapproche de Rome et combat en même temps l'émancipation des catholiques, Francis s'enfonce dans les billevesées du protestantisme le plus extravagant et lutte pour cette émancipation.

Un beau jour, Francis se décida à partir en Perse avec une expédition missionnaire, groupement excessif qui devait évoluer jusqu'à composer une secte. On saisit déjà les oppositions entre les deux frères, car chacun se rappelle la lenteur avec laquelle John s'est défait de ses attaches à l'anglicanisme. Leur professeur d'Ealing, Mayers, avait rêvé autrefois de les couler tous les deux dans le même moule puritain. L'un

(20) *Op. cit.*, p. 63.
(21) *Op. cit.*, p. 164.

et l'autre avait brisé le cocon, mais de cette chrysalide imprévue, quel fut le papillon ([22]) ?... Francis s'embarqua pour la Perse en 1830. Ce fut la plus étrange, la plus misérable des expéditions. Ces prédicateurs improvisés ne connaissaient pas la langue du pays : l'évangélisation fut nulle. Bientôt le climat les accabla : trois femmes missionnaires en moururent. On les persécuta : un jour même, la populace les lapida. Francis, par deux fois, tomba gravement malade. Et l'acide de la réalité quotidienne dissolvait peu à peu tout le calvinisme de l'enfance... John et Francis se revirent en 1833 au foyer familial, Francis épuisé par son chimérique apostolat persan, John plus alerte que jamais après la croisière méditerranéenne et la maladie en Sicile et prêt au combat pour le Mouvement d'Oxford.

Francis et John, en répudiant l'anglicanisme, ont sacrifié une brillante carrière à Oxford. Mais John, nous savons de quelle grandeur ce sacrifice a été comme le fondement. Pour Francis, nous le retrouvons professeur de latin dans une institution libre de Londres. Toujours original. Des étudiants ont raconté des anecdotes amusantes à propos de ce professeur. Le pauvre homme n'avait aucun sens de l'humour; ses élèves en avaient, eux, à revendre; alors... Il ne fallait d'ailleurs pas être très doué de ce côté. Francis stimulait cette faculté rien que par son accoutrement. En hiver, il portait trois habits. Celui d'au-dessus était verdi par le temps. De plus, ces trois habits, il les recouvrait encore d'un large manteau informe, percé au milieu pour y passer la tête. Et sur celle-ci régnait un sale immense chapeau blanc. Et pourtant un brillant professeur, remarquent les étudiants.

Au point de vue religieux, il passa d'abord d'une secte à l'autre (ainsi, il reçut le baptême par immersion en 1836 dans la secte des Baptistes), mais vers 1850, à l'heure où John avait reçu la plénitude de la foi et du sacerdoce catholiques, Francis avait perdu toute foi. Il écrivit beaucoup, et les titres de ses livres éclatent comme des bombes : *Le manque de morale du Nouveau Testament,* ou encore : *La dépravation historique du christianisme.* Il aimait rassembler des amis chez lui pour éructer à son aise des énormités. Et quand il avait bien scandalisé son auditoire, sa femme (oui ! cet excentrique était marié !) prenait à part les jeunes gens : « Faites pas attention ! Francis ne ferait pas de mal à une mouche. C'est le meilleur des hommes ([23]). » Exactement, il avait substitué à la foi les fantaisies les plus saugrenues. Il était toujours anti-quelque chose : antivaccinationniste, antivivisectionniste, antitabagique, etc. Avec quoi, un maître non seulement en grec et en latin, mais en berbère, en numidien, en arabe moderne, en kabyle, langues pour lesquelles il composa des dictionnaires à l'usage de ses élèves intermittents.

Francis affirme qu'il n'eut jamais avec son aîné de désaccord per-

(22) *Op. cit.*, p. 165.
(23) *Op. cit.*, p. 166.

sonnel, mais à quoi se réduit un accord si les idées du tout au tout sont opposées ? Dès lors, Newman n'aima jamais rencontrer son jeune frère. Quant à Francis, il sortait malade d'un entretien avec John. Vieux tous deux, ils se virent à l'Oratoire de Birmingham. Il fallut deux nuits d'insomnie à Francis pour se remettre de cette entrevue. Les heurts d'opinion et de tempérament sont visibles dans le petit livre que Francis rédigea après la mort du Cardinal sur leur jeunesse. On sent là le style et l'emphase de quelqu'un qui veut avoir le dernier mot (24).

IV

Entre Francis et John, Charles suivit une destinée qui apparut dès l'abord à l'entourage comme un problème et qui en resta un jusqu'au bout. Devant la croyance, il fut vite un négateur absolu. John s'efforça de le redresser par la persuasion de son cœur et la pressante logique de sa vive raison. « Ma tête, mes mains, mon cœur sont épuisés par la longue lettre envoyée à Charles et qui renouvelait la controverse que nous eûmes il y a cinq ans. Je lui ai fait parvenir l'équivalent de neuf sermons. » Ainsi John à sa mère (25).

En fait, Charles tourna à l'anarchiste. Il affirmait : « Une société menée par les conventions n'est pas une société pour moi. Je voudrais vivre chez les Caraïbes, c'est-à-dire au milieu de gens qui sont justes. » Justice pour lui, cela voulait dire son propre droit à être toléré comme il était par la société, et la société c'était John et Francis. Ses deux frères, au demeurant, remplissaient noblement cette condition, mais en recevaient peu de gratitude de la part de Charles. L'énergie que nous avons vu John et Francis utiliser à composer leurs ouvrages, Charles la gaspillait à se quereller avec ses frères, et d'ailleurs avec tout le monde. Voici un échantillon de la délicatesse de cet hurluberlu (lettre à sa mère) : « Parce que je ne sens pas comme les autres à propos de la mort de Mary, on dit que je prends la chose trop légèrement, que je n'ai pas de cœur. Quelle étroitesse d'esprit!... Monsieur Williams ... n'a-t-il pas perdu sa fille unique ? Quand je rapportai la mort à Mr Hayes, il prit cet événement à hauteur d'épaules : *Bah!* dit-il, *ce sont des choses qui arrivent.* Et il avait raison. Des gens sensés ne boivent-ils pas du vin sur un champ de bataille parsemé de morts et de blessés ? C'est toujours mon habitude, quand j'écris, d'exprimer ce qui se trouve au bout de ma plume. Et s'il ne m'est pas permis d'agir ainsi, j'aime autant ne plus faire de correspondance (26). »

Si différents qu'ils fussent entre eux, John et Francis furent tou-

(24) *Contributions chiefly to the early History of Cardinal Newman.*
(25) *Op. cit.*, p. 168.
(26) *Op. cit.*, p. 169.

jours d'accord pour aider Charles. Mais ce n'était pas facile. Pendant tout un temps, ils se demandèrent si leur frère ne poussait pas l'imbécillité jusqu'à la folie. En fin de compte, ils se bornèrent à le taxer d'originalité. Quant à Charles, il avait sa manière loufoque de juger les deux autres. Par exemple, il décrit ainsi la famille à John même : « L'état de la société en Angleterre a fait de mes deux frères des gens naturellement fous, ou bien ils sont parvenus à une folie artificielle par leurs efforts à s'échapper à leur folie naturelle. La famille Newman est une famille de fous comme peut-être on en trouve peu dans cette contrée de fous. Francis, au moment où il déraille, est le fou le plus fou que j'aie jamais rencontré. Proche de lui, il y a vous ou moi. Quand je me trouve avec Francis, je n'ai jamais l'impression d'être dans la compagnie d'un homme. Une moitié d'homme, voilà tout ce que je puis lui concéder. Pour vous, mon jugement n'est pas le même. Vous êtes un homme entier, doué du privilège d'actions personnelles ([27]). »

Mais Francis rendit la pareille à son frère, dans l'esquisse acide qu'il traça de lui en une lettre à un ami qui analysait les influences du foyer sur la formation de Francis et de John : « Vous ignorez évidemment que j'ai deux frères. L'aîné est le Dr J. H. N. Le second, Charles Robert N., est de trois ans plus jeune que lui. Je n'en parle jamais, car il n'est pas fait pour la société à cause de sa morbidité. C'est un philosophe cynique dans un habit d'aujourd'hui. Il a certes des qualités, mais aussi un défaut désastreux, celui de censurer toujours tout le monde. A cause de ce défaut, au demeurant, il s'aliène les amis au fur et à mesure qu'il se les fait, et c'est ce défaut qui l'a rejeté de tous les postes où il aurait pu être utile... Il a vécu plus de trente ans dans la solitude et l'inutilité. Sa ruine morale a son origine dans la *Philosophie socialiste et athée* de Robert Owen. Mais à cette heure, il commence à critiquer Robert Owen lui-même. Son seul plaisir en compagnie semble être de noter les traits qui lui permettront de condamner des fautes avec ingéniosité, impertinence et insolence. Aussi personne ne peut-il le supporter. Il a formellement renoncé à sa mère, ses frères et ses sœurs depuis quatorze ans, et il demande aux étrangers de ne pas le prendre pour un Newman... pour le motif qu'autrefois il était religieux et que maintenant c'est un athée. Il a subi les mêmes douces influences du foyer que nous tous. Et comme il est devenu insupportable et inutile, allant même jusqu'à mordre les mains qui le nourrissent, il ne faut pas attribuer trop d'importance aux influences de la maison paternelle, si précieuses qu'elles puissent être ([28]). »

Mais c'est John-Henry Newman lui-même qui nous livrera le portrait le plus miséricordieux et partant sans doute le plus exact sur son

(27) *Op. cit.*, p. 170.
(28) *Op. cit.*, p. 171.

puîné. Insolent, certes, Charles l'était, et comme révolté. Un dynamisme qui gicle comme du champagne trop secoué, une loyauté qui brise parce qu'elle-même n'est pas bridée et judicieusement dispensée, mais un bon cœur indubitablement dans cette poitrine volcanique. En 1840, l'Oxfordman, aux prises avec tant de soucis pour son âme et pour le Mouvement célèbre, est encore torturé du côté de son frère Charles : « Il est très lié avec les socialistes et aujourd'hui ne craint même plus d'en porter le nom ([29]). » Bien plus tard, dans une lettre adressée à sa nièce Anne Mozley, il écrira : « Je vous envoie ces quelques lignes pour vous annoncer que mon pauvre frère Charles est mort hier. Excentrique, violent, indépendant, il avait de curieux dons naturels, car il s'était attaché la mère et la fille dans la pension où il logeait. La mère étant morte, la fille alla jusqu'à refuser toute garde-malade pour mon frère, et elle-même le soigna jour et nuit durant sa dernière maladie ([30]). »

V

Au sortir de cette galerie presque inhumaine, quelle fraîcheur nous baigne, quand nous portons nos regards sur la délicieuse figure de Maria Giberne, la grande amie de Mary et bientôt de John-Henry Newman lui-même.

En vérité, l'amitié qu'elle eut pour l'espiègle et toute bonne Mary est assez naturelle. La difficulté est de comprendre comment elle en vint à l'amitié avec John-Henry. D'autant plus que ses premières relations du côté des Newman furent nouées d'abord avec Francis. Sarah, la sœur de Maria Giberne, avait épousé Walter Mayers, professeur d'Ealing qui fut le premier à orienter John vers les choses religieuses. Francis aimait rendre service à son maître, et c'est ainsi qu'il rencontra Maria en visite chez sa sœur. Miss Giberne partageait le puritanisme fervent de son beau-frère : ils faisaient partie du « monde des élus », du « peuple des sauvés », et le récit de leurs expériences sensibles accroissait de jour en jour leur intimité. Francis, comme nous le connaissons, fut vite emporté par ce courant de *revivals* qui répondait au désordre de sa sensibilité religieuse. Et il arriva une chose assez naturelle : il s'éprit de Maria, poussé vers elle par la pente des confidences spirituelles. Ce qui nous étonne, c'est que Maria Giberne répondit sans répondre. Elle se sentait plus ou moins attirée vers le cadet des Newman, assez pour croire que peut-être elle l'aimait, pas tout à fait assez pour s'engager. Quoi qu'il en soit, elle écouta d'une oreille complaisante les confidences de Francis sur le triste état spirituel des Newman. Il ne faut pas être grand psychologue pour comprendre que chez ce néophyte la ferveur et la charité provenaient

(29) *Op. cit.*, p. 360.
(30) *Op. cit.*, p. 171.

moins du désir de sauver des âmes que de l'espoir de fournir à la jeune fille l'occasion de prolonger, de faciliter et d'accentuer l'intimité.

Il eût été bien étonnant que la chose ne réussît pas. C'est avec un lyrisme assez féminin — un idéalisme exalté — que Maria Giberne raconte ses premières entrevues chez les Newman : « Une nouvelle ère venait de commencer pour moi... En novembre (et ce mois m'en est resté cher) 1826, exactement le 6, après des sollicitations répétées, les Newman entrèrent pour la première fois dans la maison (de ma sœur), et ce fut le point de départ d'une amitié qui m'est plus précieuse que la vie et qui, je l'espère, durera toujours. » Quelques lignes plus loin, Maria Giberne décrit l'impression que les sœurs de Newman lui firent au point de vue religieux : « Elles me parurent mondaines, mais je me souvins de ce que m'avait dit Francis : son souhait de les voir faire notre connaissance, car elles n'avaient jamais fréquenté de milieu religieux et n'avaient jamais entendu parler de sujets spirituels. Je me résolus donc à ne pas les forcer, à parler plutôt de choses et d'autres, car elles étaient très douées d'après ce que l'on m'en avait dit... Après quelques jours, je découvris des beautés inattendues dans le tempérament pas ordinaire des deux sœurs (Harriett et Jemima). Leur loyauté, leur affection l'une pour l'autre, le même jugement que le nôtre sur les niaiseries quotidiennes tel que je ne l'avais jamais rencontré sauf chez nous, me les rendit plus chères. Par ailleurs, je les jugeais terriblement réservées, et je commençai à remarquer combien moi j'avais été ouverte avec elles, alors qu'en revanche, elles ne me racontaient rien de ce qui les concernait personnellement... Et toutefois, malgré leur froideur à mon endroit, mon affection pour elles grandit de jour en jour... Je sentais ma grande ignorance et ma stupidité près d'elles comme je l'avais senti près de Francis, mais cela ne faisait qu'enflammer mon désir de nouer avec elles une amitié éternelle ([31]). »

Puis elle fit la connaissance de John. Jusqu'à ce jour, dans l'esprit de Miss Giberne, il était le malheureux qui ne fait pas partie de la Société religieuse par excellence ou pour mieux dire unique, de la Confraternité des Sauvés. Ce frère clérical de Mary, Harriett et Jemima, avec tous ses amis du clergé, quel gaspillage de forces perdues! Enfin, en 1827, Maria Giberne, invitée à Brighton, eut le loisir de contrôler le préjugé qu'elle nourrissait à l'égard de ce raide homme d'Église (*stiff Churchman*). Elle prenait le thé avec Harriett et Jemima, quand John entra. Il s'assit et se mit à bavarder avec ses sœurs. « Je l'observais, écrit-elle, mais lui ne prêtait pas la plus quelconque attention à ma personne, semblait ne pas m'entendre quand je parlais (pas à lui, d'ailleurs), et c'était si différent des hommages que j'avais coutume de recevoir des messieurs que cela me coupait le souffle. Il

(31) *Op. cit.*, p. 122.

était très attentif à sa mère et à ses sœurs, et ces circonstances peu banales éveillaient en moi un intérêt que je n'ai jamais porté à personne. Je concevais pour lui un grand respect mêlé de crainte. Quand le soir fut tombé, je l'entendis, amusée et triste à la fois, nous dire qu'il nous reconduirait à la maison (où elle passait la nuit). Il fit cela si simplement, sans discours recherchés, que je fus comme une empotée, surtout lors des longs silences qui semblaient ne devoir jamais finir. Ce n'est jamais lui qui rompit ces silences, mais toujours moi, et toujours comme une malheureuse empotée. Là-dessus jaillit le plus honnête et le plus extraordinaire des entretiens qui me combla de délices. Arrivés à la maison, je lui dis : « Ne vous donnez pas la peine d'aller plus loin, car la petite distance qui reste n'a vraiment aucune importance. » Il répondit : « Voilà! je vous ai conduite assez loin pour pouvoir m'en aller. » Pas la moindre petite remarque, comme aurait fait n'importe qui, sur le plaisir qu'il avait eu à me reconduire. Je désirai dès lors le voir plus souvent, pleine de curiosité à son propos, mais vers cette époque je pus à peine m'approcher de lui... En novembre 1827, maman invita gentiment les Newman, et la douce Mary vint avec Harriett ([32]). »

On aura observé cette jolie note psychologique bien féminine : John dédaigne la charmante enfant, et elle, la chère âme, s'éprend d'autant plus fort de cet homme jeune, fin et si grave. Elle se cabre pourtant contre ces sentiments qui déjà la tyrannisent, et elle ose écrire : « Je ne m'intéressais pas à lui, car je l'imaginais un cœur froid, réservé, sec, et j'étais persuadée que je ne tirerais jamais rien de bon d'un homme d'Eglise tellement gourmé ([33]). » Il faudra la maladie et la mort de la petite sœur Mary tendrement aimée pour qu'éclatent à la fois aux yeux de Miss Giberne la profonde religion et l'intense affectivité de ce cœur viril de Newman. Dès cette heure, l'amie de Mary s'attache avec sa fidélité de femme, toute captivée par la beauté d'une figure unique, au *stiff Churchman*. Elle voyait sa méprise à propos de Francis, et combien l'aîné l'emportait sur son cadet. Aussi, quand, en 1830, Francis, au moment de partir pour la Perse, offrit le mariage à Maria Giberne, la jeune fille refusa catégoriquement. Même refus au retour. Elle se sentait entraînée bien plus par l'idéalisme de l'aîné que par l'adoration du cadet. Elle sera parmi ces nobles femmes à qui le Mouvement d'Oxford découvrira une vue plus large sur les choses de Dieu, vue qui, au demeurant, la mènera jusqu'à la vocation à la vie religieuse ([34]).

L'amitié entre Newman et Miss Giberne grandit tout doucement. La première lettre du fellow à Maria date de 1833 et semble plutôt

(32) *Op. cit.*, p. 126 et 127.
(33) *Loc. cit.*
(34) *Op. cit.*, p. 171.

froide : il l'appelle « Chère Madame » et signe « Votre dévoué » ([35]). Mais comme toutes les femmes aimantes, Miss Giberne est une finaude : elle continue à accabler son nouvel ami de questions intelligentes, et, lorsqu'il daigne répondre, sa gratitude se déchaîne. Peut-on s'y prendre mieux pour plaire à un homme d'esprit ?... Jusqu'en 1835, ils se rencontrèrent sans doute beaucoup dans le cercle de famille des Newman, car avant cette date, il reste peu de lettres de Miss Giberne. Mais en 1835, à une lettre de quatre pages de Jemima à Maria, John remplit la 4e page et signe de ces mots consolants : « Très sincèrement vôtre et avec une très réelle estime ([36]). »

L'amitié entre Newman et Miss Giberne fut telle dans toute la force du terme. Cet homme réservé ne se livrait pas au premier venu. Ni pour ses sœurs ni pour les Mozley, il n'eut jamais, comme pour l'admirable amie, cette confiance qui avoue tout, même les sentiments les plus intimes. Confidente patentée, Miss Giberne le resta jusqu'à la fin de leur longue vie à tous deux. Mais écrivain, on pense bien que cet exigeant Newman ne laissa pas tranquille l'amie artiste, douée pour la plume comme pour le pinceau. Il veut qu'elle écrive. Pas des histoires pour enfants (*not write tales for children*) : l'Angleterre ne manque pas de romancières. *Mais que diriez-vous de biographies,* lui propose-t-il ; *par exemple, d'un calendrier anglais, esquissant pour le jour de leur anniversaire la vie de tous nos grands hommes ? Ou encore, ce serait une grande chose que des biographies de nos saintes...* ([37]). Mais il faut brusquer cette ébauche. Proposons le thème à un jeune historien : *les amitiés de Newman.* Dans la galerie aimable se dresserait la future visitandine d'Autun, car elle partagea avec notre héros les deux sentiments qui composent l'amitié : la confiance plénière, et le don de soi à un idéal commun.

VI

Si longues que soient ces pages, elles me paraissent courtes. J'avais imaginé d'abord d'intituler cette étude : *Le cœur de Newman.* Mais l'ambition de ce titre me troubla. Bien m'en a pris d'être modeste, car je distingue à présent la minceur de cette analyse. J'ai refoulé dans les coulisses les très nombreux acteurs qui s'agitent dans le drame religieux de la vie du jeune Newman. Je suis tenté, à cet instant même, de les citer, mais j'arrête ma plume. A quoi bon ? Faute de les faire vivre, je ne camperais que des marionnettes étiquetées. Au début de cette étude, j'engageais mon lecteur à prolonger, par un effort d'imagination, la vision que je lui offrirais. Au terme, je n'ose-

(35) *Op. cit.*, p. 308.
(36) *Loc. cit.*
(37) *Op. cit.*, p. 309.

rais même plus, de cette façon, masquer ma défaite. Peut-être toutefois aurai-je fait sentir ce qu'exprimait le délicat poème de Newman, rédigé à Oxford en 1829 (l'une de ces années que nous avons décrites ici avec le plus de dilection) : *A Thanksgiving* = Une action de grâces ? J'y détache la quatrième strophe, souvent citée sans l'achever :

Bénédiction des amis, qui, à ma porte,
Inattendus, inespérés, vinrent frapper,
Et, chose meilleure encore, l'indénombrable somme
Des délicieux sourires de la Maison (38).

Voilà ce qui a fait battre le cœur du jeune Newman et dont il remercie le Seigneur, car l'affection brûlante qui consuma cette âme choisie était alimentée au Foyer éternel :

Je suis tout tien, Seigneur, ton souci et ton choix,
Ma véritable gloire est tienne (39).

Francis HERMANS.

---

(38) *Blessing of friends, which to my door*
Unask'd, unhoped, have come;
And, choicer still, a countless store
Of eager smiles at home.

(39) *I am all thine, — Thy care and choice,*
My very praise is Thine.

Dans *Verses on Various Occasions*. XIV. *A Thanksgiving*, Londres, Burns, Oates & C°, 1868, p. 41 et 42.

L'EXTENSION DU JUBILE DE 1950

Le jour de Noël 1950, au lendemain de la fermeture des Portes saintes, S.S. Pie XII signait la Constitution apostolique *Per annum sacrum*, qui étendait au monde entier le jubilé dont on avait joui à Rome depuis Noël 1949. Le 26 décembre 1950, la S. Pénitencerie, chargée par le Saint-Père d'interpréter « authentiquement » (officiellement et de façon à obliger) la Constitution, publiait une Instruction adressée à tous les évêques. En attendant leur insertion dans les *Acta Apostolicae Sedis*, la Constitution et l'Instruction ont été reproduites intégralement dans *L'Osservatore Romano* des 26 et 28 décembre. Nous nous proposons, à l'aide de l'Instruction, d'exposer assez complètement, au moins quant à l'essentiel, le contenu de la Constitution (1).

I. PREOCCUPATIONS RELIGIEUSES ET MORALES

Au début de la Constitution *Per annum sacrum*, le Pape se réjouit de l'heureuse rénovation religieuse produite dans beaucoup d'âmes à l'occasion des très nombreux pèlerinages qui ont afflué à Rome au cours de l'Année Sainte. Il espère obtenir en 1951, dans le monde entier, « un nouveau printemps de vie spirituelle..., cet admirable spectacle de foi et de piété » qu'on a tant remarqué à Rome. Les évêques doivent préparer les fidèles à bien profiter des grâces du jubilé, les instruire à ce sujet, leur faire donner des missions ou des retraites (« spiritualia exercitia »); il faudra du moins, dans la mesure du possible, que chaque paroisse entende des sermons sur le jubilé. On apprendra au peuple chrétien à prier aux intentions du Souverain Pontife, telles qu'elles ont été manifestées dans l'encyclique *Iubilaeum Maximum* (2) et qu'elles sont mentionnées dans la Constitution *Per annum sacrum* : paix dans tous les cœurs, dans les familles, dans les nations, entre les peuples; courage des martyrs, là où sévit la persécution pour la justice; retour des captifs et des exilés dans leur patrie; concorde sociale; respect des droits de l'Eglise.

II. JUSQU'OU EST ETENDU LE JUBILE DE 1951 ?

C'est une extension considérable dans l'espace, le temps et relativement aux personnes.

1°) *Espace.* Le jubilé est accordé au monde entier, en exceptant seulement Rome et ses faubourgs qui en ont bénéficié en 1950. Mais rien n'interdit aux Romains de gagner le jubilé hors de Rome.

2°) *Pour tous les rites.* Le jubilé est aussi bien pour l'Eglise Orientale que pour l'Eglise Occidentale.

3°) *Temps.* Depuis les premières vêpres de la Circoncision (du 1er janvier 1951) jusqu'à la fin du 31 décembre 1951. — Déjà les jubilés universels de 1926 et de 1934 avaient duré une année pleine; précédemment, un jubilé hors de Rome n'avait jamais dépassé six mois.

4°) *Bénéficiaires.* — *Tous les fidèles,* même ceux qui ont gagné le jubilé (et peut-être un grand nombre de fois) l'an dernier. Chacun peut gagner le jubilé *autant de fois qu'il accomplira toutes les œuvres prescrites,* à la condition de ne commencer un nouveau jubilé qu'après avoir accompli toutes les œuvres

(1) Sur plus d'un point on pourra relire *Le jubilé de 1950,* dans *N.R.Th.,* 1949, p. 926.

(2) Elles ont été résumées dans *N.R.Th.,* 1949, p. 926.

du précédent (Const. n. V). En 1901, on ne pouvait gagner qu'une fois l'indulgence plénière du jubilé; en 1926, deux fois; en 1934, jubilé extraordinaire de la Rédemption, on put le gagner autant de fois que les œuvres prescrites seraient répétées. On verra un peu plus loin qu'on ne bénéficie qu'une fois de *certains pouvoirs* des confesseurs. Notons enfin que toutes les autres indulgences partielles ou plénières habituelles sont rétablies depuis la fin du jubilé romain (24 décembre 1950).

III. ŒUVRES A ACCOMPLIR POUR PROFITER DU JUBILE

1°) *Confession.* Ce ne peut être la confession annuelle nécessaire. La confession pour le jubilé est requise même de ceux qui n'ont pas de faute grave à accuser.

2°) *Communion.* La communion pascale ne suffit pas, mais bien la communion en viatique; la bonté du Saint-Père lui fait admettre comme suffisante la communion d'un retardataire, qui servirait pour le devoir pascal et pour le jubilé (VIII, 12).

3°) *Visites d'églises. Quatre* visites sont requises et, là où c'est possible, dans quatre églises différentes. Chaque évêque, ou le prêtre par lui délégué, désignera les trois églises ou oratoires publics à visiter dans la cité épiscopale, en plus de la cathédrale. Dans les faubourgs et dans les autres parties du diocèse, on devra visiter, en plus de l'église paroissiale, trois autres églises ou oratoires publics situés sur le territoire de la paroisse; si les églises ou oratoires publics ne sont pas en nombre suffisant sur ce territoire, on fera plusieurs visites dans le même édifice, de façon à en faire toujours quatre en tout. Dans les pays de missions, les Ordinaires n'auront pas à distinguer entre le siège de leur résidence et les autres parties du territoire : ils indiqueront quatre églises ou oratoires dans chaque quasi-paroisse ou station. D'autre part, et ceci est une nouveauté, la Constitution souhaite, si la chose peut se faire sans inconvénient grave, qu'une des églises désignées soit toujours la cathédrale ou un sanctuaire du diocèse (II). Il n'y a aucune nécessité à ce que les différentes visites aient lieu le même jour (II). Si, en venant faire la visite, on trouve la porte fermée, il suffit de prier au dehors (Instruction, III).

4°) *Prières.* A chaque visite il faut réciter 5 *Pater, Ave, Gloria,* plus 1 *Pater, Ave, Gloria,* aux intentions du Saint-Père; le *Credo* (symbole des Apôtres), trois *Ave Maria* avec l'invocation *Regina pacis, ora pro nobis* et un *Salve Regina.* Il semble bien que cette dernière prière ait spécialement en vue le rappel de la définition de l'Assomption de la S. Vierge. La prière du Jubilé de 1950, composée par S.S. Pie XII, peut être ajoutée à celles que l'on vient d'indiquer; mais la chose n'est pas requise. La récitation alternative des prières est admise (Instr., IV).

5°) *Précisions sur les œuvres.* — 1. L'ordre des œuvres (qu'on commence par les visites ou non, etc.) n'a pas d'importance; pourvu que la dernière œuvre soit accomplie en état de grâce (Instr., II). 2. Il est permis de gagner le jubilé hors de sa paroisse ou même de son diocèse, mais on doit se conformer aux prescriptions locales de l'autorité ecclésiastique (IV).

IV. PERSONNES PRIVILEGIEES

A raison de difficultés spéciales, les conditions du jubilé sont simplifiées pour certaines catégories de personnes :

1°) Les navigateurs (passagers et équipage) peuvent faire les visites dans la chapelle du bord, s'il y en a une; sinon, dans n'importe quelle église qu'ils trouveront en faisant escale ou à destination (VI, 1).

2°) Les Ordinaires des lieux et les prêtres par eux délégués pourront accor-

der aux personnes empêchées de faire toutes les visites prescrites, une diminution du nombre des visites ou des églises à visiter, ou commuer les visites en d'autres bonnes œuvres. Cela vaut pour tous ceux qui « *certo impedimento prohibentur...* », mais les cas principaux sont énumérés (et leur liste ressemble beaucoup à celle des personnes qui gagnaient l'an dernier le jubilé sans aller à Rome) : toutes les religieuses et leurs élèves pensionnaires; Trappistes, Camaldules et Chartreux; gens emprisonnés; malades; ouvriers absorbés par le labeur quotidien; septuagénaires (VI, 2).

V. POUVOIRS SPECIAUX ACCORDES AUX CONFESSEURS

A. *Il s'agit de confessions faites en vue du jubilé* : 1. Toutes les religieuses peuvent se confesser à tout prêtre approuvé. 2. Les confesseurs, outre toutes les facultés légitimement obtenues par ailleurs, ont le pouvoir d'absoudre tous leurs pénitents de toutes les censures (voir restriction ci-dessous B.2.I.a) et de tous les péchés réservés par le droit au Souverain Pontife ou à l'Ordinaire et même des censures *ab homine,* mais, dans ce dernier cas, l'absolution sera inefficace au for externe (VII).

B. *Restrictions et précisions relatives à l'usage de ces pouvoirs.*

1. *Règles générales. a*) Le confesseur ne peut utiliser ses pouvoirs extraordinaires qu'à l'égard de pénitents qui viennent se confesser avec l'intention sincère de gagner le jubilé. Mais les faveurs obtenues subsistent même si plus tard le pénitent change d'avis.

b) Les confesseurs peuvent se servir de leurs facultés même au for interne *non sacramentel* dans tous les cas où la confession n'est pas exigée.

c) *Les curés* ont les pouvoirs à l'égard non seulement de leurs pénitents mais de leurs paroissiens individuellement et *de leurs familles,* de dispenser des visites ou de les réduire dans les cas d'empêchements prévus par la Constitution, VIII, 10 (Instr., V).

d) *L'absolution des péchés réservés ou des censures et la dispense des irrégularités ne sont autorisées que lorsque le pénitent gagne le jubilé pour la première fois* (VIII, 13). Le confesseur doit l'interroger à ce sujet (Instr., VI).

e) Une pénitence sacramentelle doit être imposée dans chaque confession (Instr., VIII).

f) Si quelqu'un a encouru des censures occultes pour avoir nui à autrui, il ne sera absous qu'après avoir réparé les dommages causés ou du moins promis sincèrement de le faire au plus tôt (Instr., IX).

g) Le pouvoir de diminuer le nombre des visites doit s'exercer très prudemment. C'est pour les confesseurs une affaire de conscience. La diminution du nombre des églises à visiter ne diminue pas le nombre des visites (quatre). Si la diminution du nombre des visites est accordée, subsiste l'obligation de réciter quatre fois les prières prescrites. Il n'est pas permis de commuer les visites en des œuvres obligatoires par ailleurs (p. ex., la messe du dimanche ou l'abstinence du vendredi) (Instr., XVI et XVII).

2. *Points plus spéciaux.* — I) *Absolution de censures.*

a. On n'absoudra que conformément au can. 2254 (cas urgent et obligation de recours dans le mois) des censures réservées au Pape personnellement ou très spécialement ou encore des censures très spécialement réservées qu'aurait encourues pour un délit public un prélat séculier, muni d'une juridiction ordinaire au for externe, ou un supérieur majeur d'institut religieux exempt.

b. Une sévérité encore plus grande est maintenue à l'égard du prêtre marié civilement et placé dans l'impossibilité de quitter sa complice; on ne peut l'absoudre qu'en danger de mort (VIII, 1 et 2; *A.A.S.*, XXVIII, 1936, p. 242 et XXIX, 1937, p. 283).

c. Les hérétiques et schismatiques, qui auront enseigné publiquement leurs

erreurs, ne seront absous qu'après avoir abjuré l'hérésie ou le schisme au moins devant le confesseur et promis de réparer de leur mieux le mal causé. Les adeptes de la doctrine communiste ne recevront l'absolution que s'ils viennent à résipiscence sincèrement et efficacement (*A.A.S.*, XLI, 1949, p. 334). On n'absoudra les membres de la franc-maçonnerie ou de sectes analogues que moyennant leur abjuration, au moins devant le confesseur, la réparation du scandale, la cessation de toute coopération ou faveur vis-à-vis de la secte et l'observation du can. 2336, § 2 (VIII, 3 et 4).

d. Les injustes acquéreurs de biens ou de droits d'Eglise ne seront absous qu'après avoir restitué ou demandé d'être admis à composition ou du moins promis sincèrement de le faire (VIII, 5).

e. Violation de la clôture des réguliers ou des moniales. Les confesseurs interdiront à la personne coupable d'une telle violation, même occulte, de retourner dans la maison religieuse où le délit a été commis (même dans les endroits accessibles aux autres personnes du dehors, comme les parloirs) ou dans l'église attenante; ils leur rappelleront les peines prévues au can. 2342, 2° (Instr., XII).

f. Apostasie de l'état religieux. Pour être absous de son excommunication (statuée au can. 2385), l'*apostat* doit rentrer dans son couvent ou du moins être décidé à le faire. Dans le dernier cas, le confesseur doit lui fixer un délai et, en attendant, l'absoudre au for interne. Il doit avertir le coupable qu'il retombera dans sa censure s'il n'est pas rentré au jour fixé et lui rappeler qu'en attendant il est exclu des actes légitimes ecclésiastiques, de tous les privilèges de son institut, soumis à l'Ordinaire du lieu et exposé aux peines prévues par le can. 2385. — *Le fugitif* ne sera absous qu'à la condition, sous peine de rechute dans la censure qu'il aurait encourue, d'être rentré au couvent dans le délai fixé. Dans l'entretemps, le clerc des ordres majeurs reste suspens (Instr., XIII).

g. Livres défendus. Les lecteurs de livres défendus, surtout de ceux que le can. 2318, § 1 interdit sous peine d'excommunication, ne seront absous qu'après avoir remis ces livres à l'Ordinaire ou à quelqu'un qui soit autorisé à les lire; il faut du moins qu'ils promettent de détruire ces livres ou de les remettre à qui peut les lire (Instr., XV).

II) *Péché réservé au Saint-Siège.* — En ce qui concerne le seul péché réservé en lui-même (*ratione sui*) au Saint-Siège (l'accusation calomnieuse contre un confesseur de sollicitation au mal, can. 894), les confesseurs ne peuvent en absoudre (même au cas où le calomniateur n'aurait pas encouru l'excommunication prévue au can. 2363) avant que le pénitent ait formellement rétracté sa fausse dénonciation, réparé les torts causés et reçu une pénitence grave et prolongée (Instr., XI).

III) *Vœux privés.* — Pour une juste cause les confesseurs ont le pouvoir de *commuer* tous les vœux privés, même réservés au Siège Apostolique, fussent-ils confirmés par serment. Pour une cause grave, ils pourraient commuer le vœu de chasteté parfaite et perpétuelle, émis autrefois en religion et qui aurait survécu à la dispense des autres vœux. Toutefois ils n'ont aucunement le pouvoir de dispenser du vœu de chasteté attaché à la réception des ordres sacrés, même s'il s'agissait de clercs réduits à la condition laïque. — Ils éviteront les commutations qui nuiraient à un tiers, à moins de consentement de celui-ci, et celles qui risqueraient d'accroître les occasions de péché (VIII, 6). — Quand la commutation est légitime, elle peut être accordée même en des œuvres d'un moindre mérite (Instr., XIV).

IV) *Irrégularités.* — Uniquement au for sacramentel, les confesseurs peuvent dispenser de toute irrégularité provenant d'un délit complètement occulte. Lorsque l'irrégularité résulte d'un homicide ou d'un avortement (can. 985, 4°), la dispense ne vaudra que pour permettre au pénitent d'exercer les ordres

déjà reçus sans danger d'infamie ou de scandale, à charge, pour ce pénitent, sous peine de rechute (*reincidentiae*), de recourir dans le mois à la S. Pénitencerie et d'observer ses prescriptions.

V) *Empêchements de mariage.* — *a.* Exclusivement au for sacramentel, les confesseurs peuvent dispenser de l'empêchement occulte de parenté au 3e ou au 2nd degré collatéral, même atteignant le 1er degré (p. ex. entre oncle et nièce), provenant d'une naissance illégitime, mais uniquement pour convalider un mariage et non pour le contracter. *b.* Même pour un mariage à contracter, ils peuvent dispenser de l'empêchement occulte de crime, quand il n'y a pas eu de conjugicide, en imposant une pénitence grave et prolongée et, en cas de convalidation, en faisant renouveler le consentement conformément au can. 1135.

VI) *Confession.* — *On ne dispensera personne* de la confession exigée pour le jubilé (VIII, 11).

VII) *Communion.* — On ne commuera en d'autres bonnes œuvres la communion du jubilé qu'en faveur des malades à qui il serait absolument impossible de communier (VIII, 12).

Ces précisions canoniques ne nous feront pas perdre de vue les progrès religieux et moraux espérés par le Saint-Père du jubilé de 1951 et qui doivent contribuer à la paix avec Dieu et à la véritable paix entre les hommes.

E. JOMBART, S. I.

ACTES DU SAINT-SIEGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Exhortation apostolique « Menti Nostrae » du 23 septembre 1950 au clergé de l'univers catholique sur la sainteté de la vie sacerdotale (Texte latin : *A.A.S.*, XXXXII, 1950, p. 657-702. — Traduction — parfois retouchée — de « Prêtres diocésains », décembre 1950. Les divisions — titres et sous-titres — s'inspirent de celles de la traduction de « Prêtres diocésains » et de l'index joint à l'exhortation dans *A.A.S.*, 1950, p. 703-704).

Introduction

Veiller sur le clergé est une des charges principales du Souverain Pontife.

Il y a des voix qui ne cessent de résonner dans notre âme. Celle du divin Rédempteur disant à Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ?... Pais mes agneaux, pais mes brebis » (Jean, XXI, 15, 17). Celle aussi de Pierre, le prince des Apôtres, exhortant les évêques et les prêtres de son temps : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, ...en devenant vous-mêmes le modèle de vos ouailles » (I Petr. V, 2, 3).

A y réfléchir avec attention, de telles paroles Nous font estimer qu'une des fonctions principales de notre charge suprême est de Nous appliquer de tout notre possible à rendre toujours plus efficace le zèle des vénérables pasteurs et des prêtres dont le devoir est de diriger le peuple chrétien de manière à lui faire éviter le mal, surmonter les périls et atteindre la sainteté. A notre époque surtout, n'est-ce pas une vraie nécessité, alors que les nations et les peuples sortent d'une guerre monstrueuse, non seulement accablés de lourdes épreuves, mais en proie à une douloureuse angoisse des esprits ? Alors que les ennemis du catholicisme, rendus plus acharnés par la crise que subit l'ordre social, s'efforcent avec une haine néfaste de détourner l'humanité de Dieu et de Jésus-Christ en dissimulant leurs intrigues ?

La restauration chrétienne, dont tous les gens de bien reconnaissent aujourd'hui la nécessité, exige de Nous que Nous fassions la plus grande place dans notre pensée et dans notre cœur aux prêtres de la terre entière. Nous le savons bien, en effet, c'est avant tout à l'action humble, vigilante et appliquée de ceux qui, parce qu'ils vivent au milieu de leur peuple, ont devant les yeux ses maux, ses souffrances et ses détresses du corps et de l'âme, qu'il appartiendra de réformer la moralité générale suivant les préceptes de l'Evangile et d'établir inébranlablement sur l'humanité le règne de justice, d'amour et de paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ (Préface de la messe de la fête du Christ-Roi).

Mais il est impossible que le ministère sacerdotal produise tous les fruits que notre difficile époque exige absolument, si les prêtres n'apparaissent point au peuple qui les entoure dans le prestige d'une véritable sainteté, s'ils ne sont pas de dignes ministres du Christ, de fidèles « intendants des mystères de Dieu » (*I Cor.*, IV, 1), d'efficaces « collaborateurs de Dieu » (*I Cor.*, III, 9) prêts à toute espèce d'œuvre bonne (*II Tim.*, III, 17). Aussi n'y a-t-il pas de moyen qui Nous paraisse meilleur, pour témoigner notre affection reconnaissante au clergé de l'univers — dont les prières attestaient le sentiment filial à Notre égard, à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre sacerdoce, — que de lui adresser une paternelle exhortation à tendre vers cette sanctification sans laquelle le ministère confié au prêtre ne peut être fécond.

Que l'Année sainte, ordonnée par Nous dans l'espoir qu'elle serait pour tous l'année du retour à la vie morale qu'enseigne l'Evangile, exauce d'abord notre souhait de voir ceux qui sont les chefs du peuple chrétien monter d'un pas vaillant jusqu'aux sommets de la vertu, afin que leur courage et leur valeur les aident à renouveler dans l'esprit de Jésus-Christ le troupeau qui leur est confié !

Le grand don du sacerdoce : son obligation fondamentale.

Pourtant, les besoins nouveaux qu'éprouve la chrétienté contemporaine de reconnaître toujours plus dans le clergé le modèle de la perfection intérieure, ne doivent pas faire oublier que les prêtres sont tenus d'y tendre toujours, partout, et de toutes leurs forces, en vertu même de la nature de la très haute charge qu'ils ont reçue de Dieu.

Nos prédécesseurs et spécialement Pie X (1) et Pie XI (2), l'enseignèrent, et Nous-même y avons touché dans les encycliques *Mystici Corporis* (3) et *Mediator Dei* (4). Le sacerdoce est bien le grand don du divin Rédempteur qui, pour faire durer jusqu'au déclin des siècles l'œuvre de la rédemption du genre humain qu'il avait consommée en mourant suspendu à la Croix, a confié sa puissance à l'Eglise qu'il voulut associer à son sacerdoce unique et éternel. Le prêtre est comme un autre Christ puisqu'il est revêtu d'un caractère indélébile qui en fait la vivante image de notre Sauveur. Le prêtre tient la place de Jésus-Christ qui a dit : « Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie » (Ioan., XX, 21), « Qui vous écoute m'écoute » (Luc, X, 16). Un appel d'En-Haut l'ayant préparé à ce ministère tout sacré, il est « établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu afin d'offrir les oblations et les sacrifices pour les péchés » (*Hébr.*, V, 1). C'est donc à lui que doit s'adresser tout homme qui désire vivre de la vie du divin Rédempteur et recevoir force, courage et nourriture spirituelle. Et c'est aussi à lui que doit demander les remèdes opportuns tout homme qui s'efforce de sortir d'une vie pécheresse pour s'amender. Aussi tous les prêtres peuvent-ils s'appliquer en toute justice l'affirmation de l'Apôtre des Gentils : « Nous sommes les aides de Dieu » (*I Cor.*, III, 9).

Cette dignité suprême réclame des prêtres qu'ils répondent avec une fidélité parfaite à leur si grave mission. Puisqu'ils doivent assurer le service de la plus grande gloire de Dieu sur terre, soutenir et étendre le Corps mystique du Christ, la sainteté de leur vie devra rayonner avec un tel éclat que, grâce à eux, la « bonne odeur du Christ » (*II Cor.*, II, 15) soit répandue partout.

Mes Fils bien-aimés, au jour de votre ordination, l'Evêque vous a déclaré solennellement et au nom de Dieu quelle serait votre charge principale. « Reconnaissez ce que vous faites, vous a-t-il dit. Imitez ce que vous touchez. De même que vous célébrez le mystère de la mort du Seigneur, efforcez-vous de faire mourir en vous-même tous les vices et toutes les convoitises. Que votre enseignement soit pour le peuple de Dieu un remède spirituel ! Que le parfum de votre vie réjouisse l'Eglise du Christ, afin que soit édifiée par votre voix et votre exemple la maison, c'est-à-dire la famille de Dieu ! » (Pontif. Rom. De ord. presbyteratus). Que votre vie, indemne de tout péché, soit plus que celle des laïques cachée avec le Christ en Dieu (*Col.*, III, 3) ! Que munis de la vertu parfaite exigée par votre dignité, vous vous efforciez d'accomplir l'œuvre de la rédemption de l'humanité à laquelle votre consécration sacerdotale vous a destinés ! Tel est bien ce qui vous fut proposé, et ce que vous avez accepté de réaliser librement et de grand cœur. Soyez saints, parce que, comme vous l'avez reconnu alors, saint est votre ministère.

---

(1) Exhort. *Haerent animo*, Acta Pii X, vol. IV, p. 237 sq.

(2) Lettre encyclique *Ad catholici sacerdotii*, *A.A.S.*, XXVIII, 1936, p. 5 sq. ; *N.R.Th.*, LXIII, 1936, 171-196, 292-305.

(3) *A.A.S.*, XXXV, 1943, p. 193 sq. ; *N.R.Th.*, LXVII, 1945, 1063-1102 (texte), 993-1015 (commentaire).

(4) *A.A.S.*, XXXIX, 1947, p. 521 sq. ; *N.R.Th.*, LXX, 1948, 171-199, 306-319 (texte), 113-136 (commentaire).

Première partie

La sainteté de la vie du prêtre

La perfection consiste dans la ferveur de la charité.

Comme le divin Maître nous l'a enseigné (Matth., XXII, 37, 38, 39), la perfection de la vie chrétienne repose avant tout dans la charité envers Dieu et envers le prochain, à condition qu'elle soit ardente, attentive, opérante. Ainsi comprise, on peut dire de la charité qu'elle « embrasse toutes les vertus » (*I Cor.*, XIII, 4, 5, 6, 7), et qu'elle mérite très justement d'être appelée le « lien de la perfection » (*Col.*, III, 14). Quelles que soient donc les conditions de vie qui puissent échoir à un homme, c'est une obligation absolue pour lui de tendre vers ce but son intention et ses actions.

Mais le prêtre y est tenu à un titre spécial. En lui, en tant qu'il a été appelé par Dieu à devenir le ministre des choses saintes et qu'il en a reçu de Dieu la fonction et le charisme, toute son activité doit y tendre comme naturellement. C'est avec Jésus-Christ, Prêtre unique et éternel, qu'il doit travailler en étroite collaboration. Il doit suivre et imiter Celui qui, au cours de sa vie terrestre, n'eut pas d'autre dessein que de témoigner de son amour le plus brûlant pour son Père et de distribuer aux hommes les trésors infinis de son Cœur.

I. — L'imitation du Christ

Union intime avec le Christ comme exemplaire idéal.

Le prêtre se donnera donc à lui-même comme intention fondamentale de s'unir très étroitement au divin Rédempteur afin d'embrasser docilement et avec une volonté totale les commandements de la doctrine chrétienne, et de les mettre généreusement en pratique dans chaque circonstance de sa vie, au point que, la foi catholique éclairant sa conduite, celle-ci soit comme le reflet de sa foi. Que guidé par la lumière de cette vertu, le prêtre tourne continuellement son regard vers le Christ! Qu'il mette tous ses soins à le suivre dans ses commandements, ses actions, ses exemples! Qu'il se persuade absolument que pour lui, obéir aux obligations des simples fidèles n'est point suffisant, car il est tenu d'avancer d'un pas chaque jour plus rapide vers la perfection de vie qu'exige la très haute dignité du sacerdoce. « C'est un devoir pour les clercs, aux termes du Code de droit canonique, de mener intérieurement et extérieurement une vie plus sainte que celle des laïcs, et de donner à ceux-ci l'exemple de leur vertu et de leur vie » (C.I.C., can. 124). La vie sacerdotale, du fait qu'elle tire sa source du Christ, doit de toute nécessité être ordonnée selon lui en tout temps. Or le Christ est la Parole de Dieu, qui n'a pas méprisé de prendre la nature humaine, qui a mené notre vie sur terre pour obéir à la volonté du Père éternel, qui a répandu autour de lui le doux parfum du lis, qui a vécu dans la pauvreté, qui « a passé en faisant le bien et en guérissant tous les malades » (*Act.*, X, 38), qui enfin s'est offert en sacrifice pour le salut de ses frères. Voilà devant vos yeux, Fils très chers, l'ensemble de cette vie admirable. Faites tous vos efforts pour vous reporter à elle, en vous souvenant de cet encouragement : « C'est un exemple que je vous ai donné pour qu'à votre tour vous fassiez comme j'ai fait pour vous » (Ioan., XIII, 15).

L'humilité et l'obéissance.

Or la perfection chrétienne prend son origine dans la vertu d'humilité : « Devenez mes disciples, car je suis doux et humble de cœur » (Matth., XI, 29). Lors donc que nous considérons d'une part la dignité si haute à laquelle nous avons été appelés par le baptême et les saints ordres, et d'autre part en regard notre indigence spirituelle, méditons la leçon que nous donne Jésus-Christ : « Sans moi vous ne pouvez rien faire » (Ioan., XV, 5). Que le prêtre ne se fie pas à ses propres forces, qu'il ne mette pas une vaine complaisance dans ses dons personnels, qu'il ne poursuive pas l'estime des hommes et leur applau-

dissement, qu'il ne soupire pas après des situations plus élevées, mais qu'il imite le Christ, lequel « n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Matth., XX, 28), et qu'il se renonce lui-même selon la règle de l'Evangile (Matth., XVI, 24), ne s'attachant pas à l'excès aux choses de la terre afin de pouvoir suivre plus facilement et plus promptement le divin Maître. Tout ce que le prêtre a, tout ce qu'il est, découle de la bonté de Dieu et de sa puissance. Que s'il veut se glorifier, ce sera en se souvenant des paroles de l'Apôtre : « Pour ce qui est de moi, je ne me glorifierai de rien d'autre que de mes faiblesses » (*II Cor.*, XII, 5).

Cet amour de l'humilité, quand il est éclairé par la foi, entraîne l'homme à immoler sa volonté par l'obéissance dont il est redevable. Car dans la société dont il est le fondateur, le Christ a constitué une autorité légitime pour continuer la sienne dans la suite des temps. C'est pourquoi qui se soumet aux chefs de l'Eglise, se soumet au divin Rédempteur lui-même. A notre époque où le principe d'autorité est ébranlé avec une audace dépourvue de réflexion, il est absolument besoin que le prêtre, maintenant ferme dans son esprit les commandements de la foi, reconnaisse cette autorité et lui soit parfaitement soumis, non seulement parce qu'elle protège la religion et l'ordre social, mais parce qu'elle est le principe dont il tire sa propre sanctification. Au moment où ceux qui haïssent Dieu s'efforcent avec une abominable adresse d'exciter et d'échauffer la passion des masses pour les détourner d'obéir à notre sainte Mère l'Eglise, il Nous est doux de couvrir des louanges qu'ils méritent et d'encourager d'un cœur paternel les très nombreux prêtres qui, pour témoigner hautement de leur obéissance chrétienne et pour conserver intacte leur fidélité totale au Christ et à l'autorité constituée par lui, « ont été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus » (*Act.*, V, 41), et non seulement des opprobres, mais des poursuites policières, mais la prison et même la mort.

Le célibat.

Le prêtre se meut dans le domaine des choses qui appartiennent à la vie surnaturelle dont il fait avancer les progrès et assure l'échange dans le corps mystique de Jésus-Christ. C'est pourquoi il lui faut dire adieu aux affaires qui sont du monde, pour s'intéresser seulement à celles qui sont du Seigneur (*I Cor.*, VII, 32-33). Et comme il doit être affranchi des préoccupations du siècle pour se vouer tout entier au service de Dieu, l'Eglise a établi la loi du célibat afin qu'il soit manifeste à tous que le prêtre est le ministre de Dieu et le père des âmes. En vérité cette loi du célibat, au lieu de faire perdre au prêtre le sentiment de la paternité, l'augmente à l'infini, car ce n'est pas pour notre vie terrestre et caduque qu'il engendre une postérité, mais pour la vie céleste et sans fin. Plus rayonne avec éclat la chasteté du prêtre, plus il devient uni au Christ, « hostie pure, hostie sainte, hostie immaculée » (*Miss. Rom.*, Canon).

Mais pour que nous observions la chasteté dans toute son intégrité comme un trésor d'inestimable prix, il convient, même il est nécessaire que nous suivions religieusement l'avertissement du Prince des Apôtres que nous répétons chaque jour dans notre bréviaire : « Soyez sobres, et veillez » (I Petr., V, 8). Veillez donc, Fils bien-aimés, d'autant plus que votre vertu court de nombreux périls, du fait de l'immoralité générale, mais aussi des tentations qui vous guettent aujourd'hui si facilement, ou encore en raison de cette excessive liberté des relations entre les deux sexes qui s'est établie dans la société et qui ose s'introduire jusque dans l'exercice du saint ministère. « Veillez et priez » (Marc, XIV, 38), en vous souvenant toujours que vos mains touchent les choses les plus saintes, en vous souvenant aussi que vous êtes consacrés à Dieu et que vous ne devez servir que lui. L'habit même que vous portez vous avertit que vous n'avez pas à vivre pour le monde, mais pour Dieu. Mettez toute votre volonté et tout votre cœur, en vous confiant à la maternelle protection de la Vierge Mère de Dieu, à être chaque jour « nets, intacts, purs, chastes, comme il convient aux ministres du Christ et aux intendants des mystères de Dieu » (Pontif. romain, ordination des diacres).

Aussi Nous croyons sage, à ce sujet, de vous faire une recommandation particulière de vous montrer, dans la direction des groupements et des con-

fréries de femmes, tels qu'il est convenable à des prêtres. Evitez toute espèce de familiarité. Chaque fois que votre concours y est nécessaire, apportez-le en tant que prêtres, et sachez restreindre votre activité à ce que réclame votre rôle sacerdotal.

Le désintéressement.

Il ne vous suffira pas cependant de renoncer par la chasteté aux voluptés de la chair et de soumettre votre libre volonté par l'obéissance à vos supérieurs. Vous aurez le devoir de grandir chaque jour dans le détachement des richesses et des biens terrestres. Encore et encore, très chers Fils, nous vous exhortons à ne pas aimer trop les choses qui passent et périssent. Prenez votre exemple des plus saints personnages du passé ou de notre époque : c'est en joignant au zèle sacerdotal le plus ardent le refus des biens matériels dans une complète confiance en la Providence qu'ils ont accompli des œuvres véritablement admirables, appuyés uniquement sur Dieu qui ne refuse jamais les secours nécessaires. Même les prêtres qui ne sont pas obligés à la pauvreté par un vœu spécial doivent se conduire suivant l'amour de cette vertu. Que leur amour de la pauvreté se fasse voir dans la simplicité et la modestie de leur train de vie, dans le refus d'une habitation trop riche, tandis que l'abondance de leur générosité envers les pauvres en sera la garantie. Mais par-dessus tout qu'ils s'abstiennent d'entreprises commerciales qui les détourneraient de leurs occupations sacrées et pourraient amoindrir l'estime des fidèles à leur endroit. Du fait qu'il doit avant tout s'intéresser au bien des âmes, le prêtre s'appliquera à lui-même la parole de l'apôtre Paul : « Ce n'est pas vos biens que je cherche, mais c'est vous » (*II Cor.*, XII, 14).

S'il Nous était possible ici de traiter dans le détail de toutes les vertus dont le prêtre a besoin de chercher de son mieux le modèle en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Nous aurions à dire beaucoup de choses en ce moment présentes à notre esprit. Du moins, Nous voulions vous recommander ce qui nous paraît le plus nécessaire à notre époque. Pour le reste, qu'il Nous suffise de rappeler cette pensée du livre d'or qu'est l'*Imitation de Jésus-Christ* : « Un prêtre doit être orné de toutes les vertus et donner aux autres l'exemple d'une vie pure. Ses mœurs ne doivent point ressembler à celles du vulgaire : il ne doit pas marcher dans les voies communes, mais il doit vivre comme les anges et les parfaits » (5).

II. — Nécessité de la grâce pour l'imitation du Christ

Qu'il soit impossible à tout chrétien et particulièrement au prêtre de suivre dans la vie de chaque jour les admirables exemples du divin Maître, s'il ne reçoit d'En-Haut le secours de la grâce et s'il n'use pas des instruments de cette grâce dont le divin Maître lui-même nous a dotés, — et que la grâce nous soit d'autant plus nécessaire que la perfection à laquelle nous devons tendre est plus élevée et que notre nature encline au mal lui oppose des obstacles plus élevés, c'est là une vérité qu'assurément personne ne peut ignorer. Aussi est-il opportun, pensons-Nous, de vous entretenir d'autres vérités pleines de grandeur et de réconfort, parce qu'elles font saisir plus vivement encore jusqu'à quelle hauteur doit s'élever la sainteté du prêtre, et quelle efficacité possèdent les dons que Jésus-Christ nous a faits pour que nous puissions réaliser en nous-mêmes les desseins de la divine miséricorde.

Vie de sacrifice avec le Christ immolé.

De même que toute la vie du Sauveur fut ordonnée au sacrifice de lui-même, ainsi toute la vie du prêtre, qui doit reproduire en soi l'image du Christ, doit être avec Lui, par Lui et en Lui un sacrifice agréable à Dieu. En effet le sacrifice que le Seigneur offrit sur le Calvaire en mourant sur la Croix ne fut pas seulement l'immolation de son corps; il s'offrit lui-même en victime d'expiation en tant que chef de l'humanité, à ce point que, « en remettant

(5) *De Imitat. Christi*, liv. IV, c. V, vv. 13 et 14.

son esprit entre les mains du Père, il se remet lui-même à Dieu comme homme pour lui confier tous les hommes » (6). La même chose a lieu dans le sacrifice eucharistique, qui est le renouvellement non sanglant du sacrifice de la Croix; le Christ s'offre lui-même au Père pour sa gloire et pour notre salut. Lorsque, prêtre et hostie, le Christ agit comme chef de l'Eglise, il offre et immole non seulement lui-même, mais aussi tous les fidèles et, en un certain sens, aussi tous les hommes (7).

Mais alors, si cela vaut pour tous les fidèles, à plus forte raison pour les prêtres, qui sont les ministres du Christ principalement pour la célébration du sacrifice eucharistique. Lorsque, tenant la place du Christ dans le sacrifice eucharistique, ils consacrent le pain et le vin qui deviennent le corps et le sang du Christ, les prêtres peuvent puiser à la source même de la vie surnaturelle les inépuisables trésors du salut et toutes les grâces dont ils ont besoin tant pour eux-mêmes que pour accomplir leur ministère.

Dans une union si étroite à ces divins mystères, le prêtre ne peut pas ne pas avoir faim et soif de justice (Matth., V, 6); ni sentir, lui qui doit s'offrir et s'immoler lui-même avec le Christ, le besoin ardent d'égaler sa propre vie à la très haute dignité dont il est revêtu, et de s'y conformer par son application à s'offrir lui-même en sacrifice. C'est pourquoi le prêtre ne se contentera pas de célébrer le sacrifice eucharistique, mais il devra le vivre d'une manière très profonde. Ainsi y puisera-t-il la force surnaturelle qui le transformera complètement et le fera participer à la vie expiatrice du Rédempteur lui-même.

D'après saint Paul, le principe fondamental de la perfection chrétienne s'exprime dans ce précepte : « Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ » (*Rom.*, XIII, 14). Or, s'il s'applique à tous les chrétiens, ce précepte oblige plus particulièrement les prêtres. Se revêtir du Christ, c'est non seulement régler notre pensée sur sa doctrine, mais aussi entrer dans une vie nouvelle qui sera illuminée, il est vrai, des splendeurs du Thabor, mais qui devra surtout se conformer aux douleurs et aux angoisses de notre Rédempteur souffrant sur le Calvaire. C'est là chose qui exige un effort pénible et continu, transformant notre âme en victime, pour qu'elle participe en son fond au sacrifice du Christ. Cet effort pénible et continu ne peut être mené par une volonté débile, car il ne ramène pas à des désirs et à des vœux. Il doit être une activité ininterrompue qui tend à un renouvellement fécond de l'âme, une pratique de la vie de piété qui rapporte tout à la gloire de Dieu; un exercice de la vertu de pénitence qui modère et réfrène nos passions déréglées; un empressement de la vertu de charité qui nous enflamme d'amour pour Dieu et pour le prochain et qui nous pousse à toutes les œuvres de miséricorde. Il doit être enfin une allégresse de notre volonté en pleine action qui nous fera parvenir à la plus haute perfection à force de se tendre et de lutter.

C'est donc une obligation pour le prêtre de reproduire dans son âme ce qui se produit sur l'autel, et puisque le Christ Jésus s'y immole lui-même, son ministre s'immolera avec Lui; puisque Jésus expie les péchés des hommes, le prêtre parviendra à sa propre purification et à celle des autres en suivant la voie ardue de l'ascèse chrétienne. Saint Pierre Chrysologue nous le rappelle : « Sois le sacrifice de Dieu et son prêtre; ne perds pas ce que t'a donné et concédé l'autorité de Dieu. Revêts la robe de la sainteté; ceins le baudrier de la chasteté; que le Christ soit le voile de ta tête; que la croix soit la défense de ton front; tiens sur ta poitrine le sacrement de la science divine; brûle sans cesse l'encens de la prière; saisis le glaive de l'Esprit; fais de ton cœur un autel et offre ainsi à Dieu avec confiance ton corps en victime... Fais l'offrande de ta foi pour que soit châtiée l'infidélité; offre ton jeûne pour que cesse la gourmandise; offre en sacrifice ta chasteté pour que meure la débauche; mets sur l'autel la piété pour que soit renversée l'impiété; appelle la miséricorde pour que soit détruite l'avarice; car pour que la folie disparaisse, il faut toujours offrir en sacrifice la sainteté. Ainsi ton corps deviendra ton hostie, quand elle ne portera plus aucune blessure du péché » (8).

---

(6) S. Athanase, *De incarnatione*, n. 12; Migne, *P.G.*, XXVI, 1003 sq
(7) S. Augustin, *De Civ. Dei*, l. X, VI; Migne, *P.L.*, XLI, 284.
(8) *Serm.* CVIII; Migne, *P.L.*, LII, 500, 501.

Ce que Nous avons demandé de méditer à tous les fidèles dans notre encyclique *Mediator Dei,* il Nous plaît de le répéter ici et dans les mêmes termes, mais en l'adressant particulièrement aux prêtres : « Assurément le Christ est prêtre, mais il est prêtre pour nous, non pour lui, car il présente au Père Eternel des prières et des sentiments religieux au nom du genre humain tout entier ; de même il est victime, mais pour nous, puisqu'il se met lui-même à la place de l'homme coupable. Le mot de l'Apôtre : « Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus », demande donc de tous les chrétiens qu'ils reproduisent, autant qu'il est humainement possible, les sentiments dont était animé le divin Rédempteur lorsqu'il offrait le sacrifice lui-même, c'est-à-dire qu'ils reproduisent son humble soumission d'esprit, qu'ils adorent, honorent, louent et remercient la souveraine majesté de Dieu. Il demande encore des chrétiens qu'ils prennent en quelque sorte la condition de victime, qu'ils se soumettent complètement aux préceptes de l'Evangile, qu'ils s'adonnent spontanément et volontiers à la pénitence, et que chacun déteste et expie ses fautes. Il demande enfin que tous avec le Christ nous mourions mystiquement sur la croix, de manière à pouvoir faire nôtre la pensée de saint Paul : « Je suis crucifié avec le Christ » (9).

Prêtres et bien-aimés Fils, c'est un grand trésor que nous avons dans les mains, une pierre très précieuse, les richesses inépuisables du Sang de Jésus-Christ. Usons-en le plus largement possible afin que, par le parfait sacrifice de nous-même offert au Père Eternel ensemble avec le Christ, nous soyons rendus de vrais médiateurs de justice « dans les choses qui appartiennent au culte de Dieu » (*Hébr.,* V, 1), et nous puissions mériter par nos prières, favorablement accueillies, qu'une surabondante pluie de grâces redonne vie et fécondité à l'Eglise et à toutes les âmes. Alors seulement, c'est-à-dire quand nous ne serons plus qu'une seule chose avec le Christ en vertu de son immolation et de la nôtre, mêlant notre voix au chœur des habitants de la Jérusalem céleste, *Illi canentes iungimur almae Sionis aemuli* (Brev. Rom., Hymn. pro Dedic. Eccl.), alors seulement affermis par la force de notre Sauveur, nous pourrons en toute assurance, du sommet de la sainteté que nous aurons atteint, communiquer aux hommes par notre ministère sacerdotal la lumière et la vie surnaturelles de Dieu.

III. — Le prêtre, uni continuellement à Dieu dans la prière de l'office

Dans son état parfait, la sainteté requiert encore que nous demeurions en permanente union avec Dieu. Aussi l'union que l'âme sacerdotale doit entretenir avec Dieu ne sera pas interrompue au cours des jours et des heures, et l'Eglise, en ordonnant que les prêtres seraient tenus à réciter des prières réparties sur les heures de la journée, a fidèlement rempli le précepte du Rédempteur qu'« il faut prier toujours sans se lasser » (Luc, XVIII, 1). A la vérité, de même que l'Eglise ne cesse à aucun moment de multiplier ses prières, aussi désire-t-elle que ne s'interrompent jamais les supplications de ses enfants. Elle leur répète l'exhortation de l'apôtre Paul : « Par Lui (Jésus), offrons sans cesse à Dieu une hostie de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui célèbrent son nom » (*Hébr.,* XIII, 15). Et l'Eglise a confié aux prêtres ce rôle spécial de consacrer à Dieu, en priant également au nom du peuple chrétien, le cours ininterrompu du temps et des événements.

En accomplissant ce mandat, le prêtre entretient à travers les siècles ce qu'a fait le Christ, qui « dans les jours de sa chair, ayant offert des prières et des supplications avec de grands cris et avec larmes, fut exaucé pour sa piété » (*Hébr.,* V, 7). Etant présentées au nom du Christ, *per Dominum Nostrum Iesum Christum,* qui nous réconcilie avec le Père en lui offrant continuellement sa satisfaction, ses mérites et le prix incalculable de son Sang, ces prières de l'Office sont douées sans aucun doute d'une efficacité unique. Elles sont en effet à un titre particulier « la voix du Christ » qui « intercède pour nous en tant que notre prêtre ; qui intercède en nous, en tant que notre

(9) *Gal.* II, 19 ; *A.A.S.,* XXXIX, 1947, 552, 553 ; *N.R.Th.,* LXX, 1948, 188, 189.

chef » (10). Elles sont aussi et de la même manière la voix de l'Eglise qui se charge des vœux et des supplications de tous les fidèles, unis en vérité aux prières du prêtre et à sa foi pour entourer Jésus-Christ de louanges et pour rendre par lui grâces au Père dont ils attendent l'aide de chaque jour et de chaque heure. C'est ainsi que se renouvelle quotidiennement par le ministère des prêtres ce que fit jadis Moïse, quand au sommet de la montagne, les bras levés vers le ciel, il s'entretenait avec Dieu et le suppliait de faire miséricorde à son peuple accablé d'épreuves au fond de la vallée.

Mais les heures de l'Office sont d'une importance extrême pour avancer avec succès vers la sainteté. Il ne s'agit pas seulement de la récitation de formules ou d'hymnes composés suivant les règles de l'art, ou de ces observances de détail que nous appelons rubriques, ou du cérémonial extérieur du culte rendu à Dieu. Ce dont il s'agit principalement, c'est de la montée de notre esprit et de notre âme vers Dieu pour nous joindre aux bienheureux dont les chants le louent dans l'éternité. Voilà pourquoi il est marqué au début du bréviaire que les heures de l'Office sont à réciter *digne, attente ac devote* (11).

Il est donc nécessaire que le prêtre s'acquitte de ces prières dans les dispositions mêmes qui étaient celles du divin Rédempteur lorsqu'il priait. Le prêtre est comme la voix de Celui qui, par son ministre, implore de la clémence de son Père les biens de la Rédemption. Il est la voix de Celui à qui s'unissent au ciel les chœurs des anges et des saints, et sur terre les foules chrétiennes, pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due. Il est la voix de Jésus-Christ notre avocat, grâce à laquelle nous jouissons des trésors immenses de ses mérites.

Ces vérités si fécondes, que l'Esprit Saint a exprimées dans les Livres sacrés et que les Pères et les Docteurs ont commentées, méditez-les avec soin et avec amour. Quand vos lèvres répètent les divines paroles qui nous furent apprises par l'inspiration de l'Esprit céleste, ne perdez rien de cette richesse. Pour que votre esprit rende un écho fidèle de la voix de Dieu, veillez continuellement à chasser tout ce qui pourrait en détourner votre attention, et recueillez-vous en fixant vos pensées pour vaquer avec plus d'aisance et de fruit à la contemplation des choses éternelles.

L'encyclique *Mediator Dei* a suffisamment expliqué la raison pour laquelle l'Eglise, grâce au cycle annuel de la liturgie, nous remet en mémoire et ramène devant nos yeux en suivant un ordre déterminé tous les mystères de Jésus-Christ, en y ajoutant la prescription de célébrer les fêtes de la Vierge Marie et des saints. Cet enseignement de la doctrine, que Nous avons alors donné à tous les chrétiens parce qu'il est très utile à tous, il est de toute convenance que vous, prêtres, vous le repassiez dans votre esprit avec une application particulière, vous, disons-Nous, qui par le sacrifice eucharistique et l'Office divin, jouez le rôle principal dans ce cycle de la liturgie.

IV. — Le prêtre uni continuellement à Dieu dans les exercices de piété

Outre la messe et le bréviaire, l'Eglise, dans son dessein de nous stimuler à avancer avec plus d'entrain chaque jour vers la sainteté de vie, nous recommande vivement d'autres exercices de piété, au sujet desquels Nous tenons à vous faire quelques rapides réflexions.

Méditation quotidienne.

C'est d'abord à la méditation que l'Eglise nous exhorte, à la méditation qui élève notre âme vers le surnaturel, et l'entraîne à penser aux choses du ciel, et aussi dirige avec rectitude vers Dieu notre esprit embrasé de son amour. Elle est un moyen parfait de nous préparer à la célébration de l'Eucharistie et à l'action de grâces qui doit la suivre. Elle nous attire à reconnaître et goûter

---

(10) S. Augustin, *Enarr. in Ps.* LXXXV, n° 1; Migne, *P.L.*, XXXVII, 1081.

(11) Cfr Lettre encyclique *Mediator Dei*, *A.A.S.*, XXXIX, 1947, p. 574; *N.R.Th.*, LXX, 1948, p. 307.

la suave beauté de la liturgie. Elle nous encourage à la contemplation des vérités éternelles, à l'admiration des exemples et des préceptes de l'Evangile.

Ces exemples de l'Evangile, comme les vertus du divin Rédempteur, il est de toute nécessité que les prêtres aiment les reproduire en eux-mêmes. Mais, de la même façon que la nourriture de notre corps n'alimente, ne soutient, n'augmente notre vie que si elle est digérée et finalement transformée en notre substance, c'est seulement en méditant et en contemplant les mystères du divin Rédempteur — exemple le plus élevé, et à vrai dire absolu, de la perfection et source inépuisable de sainteté — que le prêtre vivra de sa vie. Autrement il ne pourra ni se dominer lui-même en commandant à ses sens, ni purifier son cœur, ni tendre à la vertu comme il le doit, ni enfin remplir ses fonctions saintes avec fidélité, avec zèle et avec fruit.

Voilà pourquoi Nous éprouvons l'obligation grave de vous recommander expressément la pratique quotidienne de la méditation, le code d'ailleurs y exhorte tous les clercs. Car si la pratique quotidienne de la méditation nourrit et attise le désir de la perfection sacerdotale, sa négligence est à l'origine du dégoût des choses spirituelles. Alors la piété s'attiédit et devient languissante. Alors ce n'est pas seulement l'élan personnel du prêtre vers la sainteté qui devient intermittent ou se ralentit, mais son ministère qui en reçoit des dommages sérieux. C'est pourquoi il faut affirmer en toute vérité que le bien produit en propre par la méditation ne peut être obtenu d'aucune autre manière et que sa pratique quotidienne ne peut être remplacée par rien d'autre.

Les prières vocales.

Ne séparons pas de l'étude et de la contemplation des choses célestes les prières vocales, et n'omettons pas ces autres formes de prière privée qui sont capables, suivant la condition propre à chacun, d'aider l'esprit à réaliser son union avec Dieu. Attention cependant à ceci : plus que la multiplication des prières, c'est la piété qui importe, c'est un esprit de prière sincère et ardent. Et aujourd'hui surtout que le « naturalisme » a envahi l'esprit et le cœur des hommes, et que la vertu est assiégée de toutes sortes de périls qui atteignent le prêtre jusque dans l'exercice de ses fonctions sacrées, quelle protection plus efficace pourrait-on trouver contre eux, par quoi votre esprit pourrait-il mieux être orienté vers le ciel et vous-mêmes mieux engagés à vivre dans l'union à Dieu, sinon par la continuité de votre prière et de votre demande du secours divin ?

La dévotion à Marie.

Les prêtres, on le sait, ont un droit spécial à être appelés les fils de la Vierge Marie. Aussi ne pourront-ils s'empêcher de la chérir d'un cœur très ardent, de l'invoquer avec confiance, et de réclamer souvent sa puissante protection. Chaque jour donc, comme l'Eglise le leur recommande (cfr C.I.C., can. 125, 2°), ils s'appliqueront à réciter le *Rosaire,* qui nous propose à méditer les mystères du divin Rédempteur et qui nous conduit *ad Iesum per Mariam.*

La visite au Saint-Sacrement.

Avant d'achever sa journée de travail, le prêtre se rendra devant le tabernacle et s'y attardera quelque temps, pour adorer Jésus dans le sacrement de son amour, pour expier l'ingratitude de tant de pécheurs, pour augmenter en lui-même la ferveur spirituelle, enfin pour rester présent dans le Sacré-Cœur durant son repos de la nuit qui évoque pour notre esprit le silence de la mort.

L'examen de conscience.

Qu'il n'omette pas non plus d'examiner chaque jour sa conscience et de faire la critique de sa propre conduite. C'est là incontestablement le moyen à la fois de nous rendre compte de notre vie spirituelle durant la journée écoulée,

d'écarter les obstacles qui ralentissent ou empêchent nos progrès dans la vertu, de nous activer avec joie à tout ce qui rendrait notre ministère plus fécond et d'implorer la miséricorde du Père du ciel pour tant de choses mal accomplies.

La confession fréquente.

Mais parce que la miséricorde et le pardon de nos fautes nous sont accordés spécialement dans le sacrement de Pénitence, qui est le moyen principal disposé par la divine Bonté pour rendre force à notre infirmité, il n'arrivera jamais, chers Fils, que le ministre de cette salutaire réconciliation s'abstienne lui-même de ce sacrement. Sur ce point, vous savez que l'Eglise a déclaré : « Les Ordinaires des lieux auront soin que tous les clercs purifient fréquemment leur conscience par le sacrement de Pénitence » (C.I.C., can. 125, 1°). Bien que nous soyons les ministres de Jésus-Christ, nous sommes pourtant misérables : comment pourrions-nous monter à l'autel de Dieu et y célébrer les saints mystères, si nous ne veillons pas à nous racheter et à nous purifier ? Cette pratique de la confession fréquente « accroît l'exacte connaissance de soi-même, développe l'humilité chrétienne, corrige les tendances au mal; s'oppose à la négligence et à la torpeur spirituelle, purifie la conscience, revigore la volonté, procure le bienfait d'une direction spirituelle et augmente la grâce par l'effet propre du sacrement » (12).

La direction spirituelle.

Voilà pourquoi Nous estimons prudent de vous exhorter, Fils bien-aimés, à ne pas vous fier trop à vous-mêmes pour votre entrée et vos progrès en la vie spirituelle. Humblement et docilement prenez conseil et demandez aide à ceux qui pourront vous conduire avec une sage discrétion, en vous avertissant des dangers qui vous attendent en même temps qu'ils vous indiqueront les remèdes appropriés à votre cas, qui vous guideront en parfaite sécurité dans toutes les difficultés qui naissent des circonstances du dedans et du dehors, et qui vous dirigeront vers la perfection chaque jour plus grande à laquelle vous attirent et vous appellent les exemples des saints et les maîtres autorisés de l'ascèse chrétienne. Sans un prudent directeur de conscience, il est en effet très difficile la plupart du temps de répondre comme on le doit aux impulsions surnaturelles du Saint-Esprit et de la grâce divine.

Les Exercices spirituels.

Nous désirons enfin recommander à tous la pratique des Exercices spirituels. Quand durant quelques jours nous nous retirons de tout ce qui nous est habituel dans nos occupations, nos manières de vivre et d'agir, pour chercher la solitude et le silence, aussitôt notre attention devient plus aisée pour les inspirations divines qui pénètrent plus profondément dans notre âme. Et les Exercices, en nous amenant à nous acquitter plus saintement de nos fonctions et à contempler avec une très grande douceur les mystères de Jésus-Christ, confirment notre volonté pour que nous le servions dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie (Luc, I, 74-75).

Deuxième partie

La sainteté du ministère du prêtre

Sur la montagne du Calvaire, lorsque le côté du divin Rédempteur fut transpercé, il en coula son Sang sacré qui jaillit comme un torrent à travers les siècles, pour laver les âmes humaines, expier leurs péchés et leur apporter les trésors du salut.

---

(12) Lettre encyclique *Mystici Corporis, A.A.S.*, vol. XXXV, 1943, p. 235; *N.R.Th.*, LXVII, 1945, p. 1093.

I. — Le sens authentique du ministère pastoral

Le prêtre dispensateur des mystères de Dieu.

C'est à remplir ce ministère sublime que les prêtres sont destinés. Non seulement ils procurent la vie et la grâce de Jésus-Christ aux membres de son Corps mystique, mais encore ils s'occupent de l'accroissement de ce Corps mystique car ils ont le devoir d'amener à l'Eglise de nouveaux fils, de les élever, former et diriger. « Intendants des mystères de Dieu » (*I Cor.*, IV, 1), ils doivent servir Jésus-Christ avec un amour parfait et dépenser toutes leurs forces pour le salut de leurs frères. Apôtres de la lumière, ils doivent illuminer le monde de la doctrine de l'Evangile, posséder en eux-mêmes la foi chrétienne à un degré tel qu'ils puissent la partager avec les autres et, en s'attachant aux exemples et aux commandements du divin Maître, les lui amener tous. Apôtres de la grâce et du pardon, ils doivent se consacrer entièrement au salut des hommes et ils les amèneront à l'autel de Dieu pour les nourrir du pain de la vie céleste. Apôtres de la charité, ils doivent s'occuper activement des œuvres et des organisations de charité, à notre époque surtout où la détresse des indigents s'est accrue à l'infini.

Selon les formes variées de l'apostolat d'aujourd'hui.

Le prêtre veillera aussi à ce que les fidèles comprennent bien la doctrine de la Communion des saints, qu'ils en aient le sens, qu'ils la mettent en pratique, et qu'ils s'empressent de la développer au moyen des œuvres dites l'Apostolat liturgique et l'Apostolat de la Prière.

Toutes les autres formes d'apostolat sont également à développer, aujourd'hui que les besoins particuliers du peuple chrétien leur donnent un si vif intérêt et une si grande importance. Le prêtre s'emploiera ainsi de toute son âme à procurer à tous l'enseignement du catéchisme, à étendre le plus possible et à animer l'Action catholique et l'Action missionnaire, ainsi qu'à faire progresser à grands pas, grâce à des militants laïques bien instruits et formés, tout ce qui tient à l'organisation d'œuvres sociales comme notre époque les réclame.

Etroitement uni au Christ dans son œuvre apostolique.

Cependant que le prêtre prenne garde. Le ministère très lourd qui lui est confié sera d'autant plus fécond qu'il sera lui-même plus uni au Christ et qu'il travaillera sous la conduite de son esprit. Alors son activité sacerdotale ne dégénérera pas en une agitation purement naturelle, l'épuisant corps et âme, au risque de l'écarter du droit chemin non sans grand dommage pour lui-même et pour l'Eglise. Que son travail et ses efforts incessants soient fortifiés par le secours de la grâce que Dieu, s'il la refuse aux orgueilleux, accorde largement et promptement à ceux qui, en travaillant avec humilité dans la vigne du Seigneur, ne se cherchent ni eux-mêmes ni leur intérêt (*I Cor.*, X, 33), mais cherchent la gloire de Dieu et le salut des hommes. C'est pourquoi, obéissant aux commandements de l'Evangile, le prêtre ne se confiera pas en lui-même et en ses propres forces, comme Nous l'avons dit, mais plutôt en ce secours divin dont il est écrit : « Ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement » (*I Cor.*, III, 7).

Son apostolat étant ainsi réglé, il ne pourra pas arriver que le prêtre ne sente pas les âmes attirées vers lui par une puissante force surnaturelle. Comme il porte en lui-même et en sa conduite l'image vivante de Jésus-Christ, tous ceux qui se donnent un tel maître, entraînés par une sorte de persuasion intime, reconnaissent facilement que ce sont les paroles de Dieu, non les siennes, qu'il prononce, et que ce sont les choses de Dieu, non les siennes, qu'il accomplit : « Si quelqu'un parle, que ce soit des paroles de Dieu; si quelqu'un sert, que ce soit par une force reçue de Dieu » (I Petr., IV, 11). Bien plus, parce qu'il s'efforce lui-même à la sainteté et qu'il s'acquitte de son ministère avec la plus haute perfection, c'est bien le rôle et le personnage de Jésus-Christ qu'il remplit, au point de pouvoir en toute modestie renouveler la parole de l'Apôtre aux Gentils : « Imitez-moi, comme moi-même j'imite le Christ » (*I Cor.*, IV, 16).

Se gardant de l'hérésie de l'action.

Pour toutes ces raisons Nous ne pouvons Nous retenir d'exprimer Notre souci et Notre inquiétude. Assurément Nous couvrons des louanges qu'ils méritent les prêtres que l'amour de Dieu et la charité envers le prochain a poussés, au cours des années d'une guerre atroce et prolongée, à se dépenser de toutes leurs forces pour relever de si grandes ruines matérielles et morales, sous la direction et la conduite de leurs évêques. Mais il y en a d'autres qui se sont laissés engloutir par le tourbillon des activités extérieures, en raison des circonstances particulières à tel moment et à tel lieu, au point de négliger le premier devoir du prêtre, qui est d'assurer sa propre sainteté. Nous l'avons déjà dit publiquement, afin de ramener dans le bon chemin ceux qui ont la témérité de croire que le salut puisse être assuré par ce que l'on appelle à très bon droit l'*hérésie de l'action* — de l'action, disons-Nous, qui ne se fonde pas sur le besoin de la grâce divine et qui n'emploie pas constamment les moyens nécessaires à l'acquisition de la sainteté qui nous ont été donnés par Jésus-Christ (13).

Encouragement au travail.

Mais Nous avons pensé également opportun d'encourager aux œuvres du saint ministère ceux dont l'âme demeure trop étrangère aux choses extérieures, et qui — comme s'ils manquaient de confiance dans la puissance du secours divin — ne s'intéressent pas assez, chacun suivant ses facultés, à faire pénétrer l'esprit chrétien dans la vie quotidienne en usant de toutes les méthodes d'action que notre époque réclame.

Nous vous conjurons donc tous de travailler avec une ardeur infatigable, en étroite union avec le divin Rédempteur par la puissance de qui nous pouvons tout (*Phil.*, IV, 13), afin de procurer de votre mieux le salut éternel de ceux que la Providence de Dieu a confiés à votre ministère apostolique. Avec quelle véhémence Nous désirons, chers Fils, que vous soyez les émules de ces saintes figures du passé qui ont prouvé par l'immensité de leurs travaux ce que la puissance de la grâce divine est capable de réaliser en ce monde. Puisse cette parole de l'Apôtre des Gentils être attribuée à chacun de vous en toute sincérité et humilité, au témoignage des fidèles : « Quant à moi, c'est de tout cœur que je me dépense, et que je me dépenserai tout entier pour vos âmes » (*II Cor.*, XII, 15). Eclairez les âmes de la lumière divine. Dirigez les consciences dans le droit chemin. Rendez la paix et le courage aux esprits ballotés par le doute ou écrasés par l'épreuve. Pour ces tâches essentielles de l'apostolat, employez aussi les œuvres nouvelles dont notre époque proclame la nécessité. Mais qu'il reste évident pour tous que le prêtre, dans sa manière de travailler, ne cherche pas autre chose que le bien des âmes, qu'il n'a d'attention que pour le Christ auquel il doit consacrer et ses forces et lui-même.

II. — Les vertus du prêtre dans son ministère

Si donc, en vous recommandant de viser à la sainteté dans votre vie sacerdotale, Nous vous avons exhortés à reproduire dans vos mœurs l'image vivante du Christ, c'est de la même façon que, maintenant, pour parvenir à la sainteté et à l'efficacité dans votre ministère sacerdotal et y progresser, Nous vous

---

(13) Cfr lettre *Cum proxime exeat* (*A.A.S.*, XXXVI, 1944, p. 239; *N.R.Th.*, LXVIII, 1946, 835) adressée, le 16 juin 1944, au R. P. Boynes, vicaire général de la Compagnie de Jésus, à l'occasion du centenaire de la fondation de l'Apostolat de la Prière. Voici le passage de la lettre qui nous intéresse particulièrement ici : « très particulièrement à notre époque où l'illusion trompeuse qu'est le naturalisme cherche à tout envahir et s'efforce de pénétrer jusqu'aux principes mêmes de la vie spirituelle et de l'apostolat par ce que l'on appelle l'*hérésie de l'action*, ce n'est pas sans très grande opportunité et sans profit que les fidèles s'entendent rappeler cette vérité capitale que ne compte pour rien celui qui plante ni celui qui arrose, car c'est Dieu qui donne l'accroissement ».

exhortons avec tant d'insistance de vous efforcer à marcher sans repos dans les pas du divin Rédempteur, qui, rempli de l'Esprit saint, « passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux que le démon torturait, car Dieu était en lui » (*Act.*, X, 38). Vous aussi, fortifiés par l'Esprit saint et sous son impulsion, vous serez capables d'un ministère qui, nourri et enflammé par la charité chrétienne, jouira d'une force surnaturelle et parviendra à la communiquer aux autres.

Charité patiente et égalité d'âme.

Votre zèle apostolique sera animé de cette charité divine qui supporte tout d'une âme égale, qui ne se laisse pas abattre par les revers, et qui embrasse tous les hommes, qu'ils soient de petite condition ou dans une brillante situation, amis ou ennemis, fidèles ou incroyants. Voilà le quotidien effort et les quotidiennes souffrances que réclame de vous le salut des âmes; car c'est pour lui que notre Sauveur a supporté si patiemment ses douleurs et ses angoisses, jusqu'aux suprêmes tortures et à la mort, par lesquelles il a voulu nous faire rentrer dans l'amitié de Dieu. C'est là, vous le savez, le plus grand de tous les biens. Ne souhaitez donc pas avec un excessif empressement la récompense du succès. Pareillement lorsque, après vous être dépensés sans compter, vous ne pouvez pas obtenir les fruits espérés, ne vous laissez pas abattre. En effet « autre est celui qui sème, et autre celui qui moissonne » (Ioan., IV, 37).

Bonté inépuisable.

Votre zèle apostolique se parera aussi de la plus grande bonté. Il arrive qu'il soit nécessaire de réfuter les erreurs et de s'opposer aux vices — c'est d'ailleurs notre devoir à tous; toujours cependant, dans son âme, le prêtre restera mû par la compassion. Les erreurs, assurément, il faut les combattre de tout notre pouvoir, mais en chérissant nos frères qui errent, et en nous employant à leur salut sans mesurer notre charité. Que de bonnes actions, que d'œuvres admirables les saints ont pu accomplir grâce à leur bonté d'âme, et cela en des circonstances et dans des milieux humains où tout n'était guère que mensonges et que vices! Sans aucun doute il manquerait à son devoir, celui qui, cherchant la complaisance des hommes, céderait à leurs volontés mauvaises, ou se prêterait à leurs manières de penser et de faire peu honnêtes, non sans danger pour la pureté de la religion et de la moralité. Certes, les commandements de l'Evangile sont à maintenir dans leur intégrité, mais avec ceux qui, ayant eu le malheur de tomber, sont inspirés par un désir sincère de revenir au bien, le prêtre se souviendra de la réponse que le divin Maître fit au Prince des Apôtres, le jour où celui-ci lui avait demandé combien de fois il fallait pardonner à ses frères : « Je ne te dis pas sept fois, mais soixante-dix-sept fois sept fois » (Matth., XVIII, 22).

Désintéressement.

Votre zèle encore doit viser uniquement à ce qui est éternel, non à ce qui est périssable et caduc. Pour les prêtres qui veulent parvenir à la sainteté comme ils en ont le devoir, l'intention fondamentale est de ne travailler que pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Dans les tragiques difficultés de notre époque, combien de prêtres ont eu sous les yeux l'exemple et le conseil de l'Apôtre des Gentils qui se contentait de rien et ne cherchait que les choses absolument nécessaires: « Ayant de quoi nous nourrir et nous couvrir, soyons-en satisfaits » (*I Tim.*, VI, 8). Cette modération et ce détachement, pratiqués en même temps que la confiance en la divine Providence, méritent Nos plus grands éloges, car ils rendront le ministère des prêtres particulièrement fructueux pour le bien spirituel et même social de l'Eglise.

Zèle éclairé par l'étude...

Que votre zèle enfin soit éclairé de la lumière de la sagesse et de l'étude, réchauffé par l'ardeur de la charité. Celui qui veut s'appliquer à sa sanctification personnelle et à celle des autres doit posséder une solide doctrine, qu'il

lui faudra étendre, en plus des sciences théologiques, à toutes les connaissances dont notre époque pratique la recherche et la culture. Riche de tous ces avantages de l'esprit, le prêtre pourra, comme le père de famille, tirer de son trésor « le nouveau et l'ancien » (Matth., XIII, 52), afin que son ministère emporte l'estime générale et y trouve la fécondité.

... et réglé par l'obéissance.

Que votre ministère soit fidèle à se conformer aux ordres du Siège apostolique et aux dispositions données par les Evêques. Il ne faut pas qu'il arrive, Nos chers Fils, que les formes et méthodes nouvelles de l'apostolat qui sont si opportunes aujourd'hui, principalement dans les régions où le clergé n'est pas en nombre suffisant, végètent à l'abandon, ou ne répondent pas aux besoins des fidèles faute d'une organisation régulière. Que votre travail et votre zèle croissent chaque jour davantage, qu'ils soutiennent l'Eglise de Dieu, qu'ils apparaissent comme un exemple pour les fidèles, et qu'ils élèvent de puissants retranchements contre lesquels les attaques des ennemis de Dieu échoueront piteusement.

Encouragement aux prêtres qui aident spirituellement leurs confrères.

Nous voulons aussi que Notre exhortation paternelle contienne une pensée particulière pour les prêtres qui, avec humilité certes, mais aussi une ardente charité, mettent leur zèle et leur intelligence à la disposition de leurs confrères, à titre de conseillers, ou de directeurs spirituels, ou de confesseurs, pour les aider à vivre et à progresser dans la sainteté. Le bien inestimable qu'ils font à l'Eglise, la plupart le cachent de leur vivant; mais il apparaîtra un jour en pleine lumière dans la gloire du royaume de Dieu.

Quant à Nous, qui avons eu la grande consolation voici peu d'années d'accorder les honneurs des saints au prêtre turinois Joseph Cafasso (vous savez que, dans une époque fort difficile, ce saint dirigea très sagement, très surnaturellement, de nombreux prêtres qu'il poussait à la vertu et qu'il aidait à avoir un ministère fécond), Nous avons la plus grande confiance que, grâce à son très puissant patronage, notre divin rédempteur suscitera de nombreux prêtres d'une égale sainteté, capables de se diriger eux-mêmes ainsi que leurs confrères vers une perfection de vie si haute que tous les chrétiens, dans l'admiration de leurs exemples, s'y porteront à leur tour, et d'eux-mêmes.

Troisième partie

Recrutement et formation du clergé

Jusqu'ici Notre plume a exposé les principales vérités et les principaux devoirs qui sont à la base du sacerdoce catholique et des fonctions qu'il doit remplir. A ces vérités et à ces devoirs les prêtres épris de sainteté obéissent avec amour dans leur conduite quotidienne. D'autres, hélas! se sont lamentablement écartés, comme des déserteurs et des transfuges, des obligations contractées dans leur ordination.

Maintenant, si elle veut devenir plus efficace, Notre paternelle exhortation s'étendra sur les besoins spéciaux créés par les circonstances actuelles, d'autant plus que notre époque connaît des situations nouvelles et des causes nouvelles de discussions qui réclament de Nous plus de précision dans les avertissements et les conseils. Nous désirons donc qu'elle convainque les prêtres du monde entier, et avant eux les Evêques, de mettre tout leur cœur à répondre à tous les besoins que fait voir notre époque, mais en redressant les erreurs de route, voire les vraies défaillances, pour revenir à ce qui est vérité, expérience éprouvée, perfection morale.

I. — Le recrutement

Vous le savez bien, au sortir des malheurs prolongés et variés de la dernière guerre, le nombre des prêtres se trouve inférieur, aussi bien dans les pays

chrétiens qu'en terres de mission, aux besoins presque partout croissants. Aussi Nous exhortons tous les prêtres, qu'ils soient séculiers ou qu'ils appartiennent à des ordres et des congrégations religieuses, à unir fraternellement leurs volontés et leurs forces pour avancer rapidement vers ce qui est leur idéal commun : le bien de l'Eglise, leur sanctification personnelle et la sanctification du prochain. Tous, y compris ceux qui mènent dans la retraite et le silence la vie contemplative, ont la possibilité de concourir à l'efficacité du ministère sacerdotal par la prière et par le sacrifice. Quant à ceux qui sont à même de le faire par l'action, qu'ils s'y montrent généreux et ardents.

Mais il nous faut aussi recruter, la grâce de Dieu aidant, des frères et compagnons de travail. Nous avertissons paternellement les Evêques, ainsi que tous ceux qui ont quelque responsabilité pastorale, de leur devoir de s'intéresser à cette question très grave : l'avenir de l'Eglise y est en effet engagé. Nous ne pouvons en douter, la société fondée par le Christ ne manquera jamais des prêtres qui lui sont nécessaires; cependant il faut que tous nous veillions et travaillions, en nous rappelant que « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux » (Luc, X, 2), et en nous employant de toutes nos forces à rendre le clergé très nombreux et très saint.

Le Rédempteur lui-même nous a indiqué le moyen le meilleur de recrutement des vocations : « Priez le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson » (*Ibid.*). C'est donc par des prières humbles et ferventes que nous devons les demander à Dieu. Mais il est nécessaire aussi que soit préparée à la touche invisible et à l'action du Saint-Esprit l'âme de ceux qui sont appelés d'En-Haut à entrer dans le sacerdoce.

Les parents chrétiens, les curés, les confesseurs et les professeurs de séminaires peuvent évidemment y jouer un rôle très important, mais avec eux aussi tous les prêtres et tous les chrétiens auxquels tiennent à cœur les progrès de l'Eglise ainsi que tous ses besoins. Les prêtres en traiteront dans leurs prédications et au catéchisme; en conversation privée, ils ne manqueront pas de chercher l'occasion de réfuter les préjugés et les objections que l'on oppose aujourd'hui si couramment au sacerdoce, et de mettre en lumière son éminente dignité, sa beauté, son utilité et ses précieux mérites. Les pères et mères de famille, quelle que soit leur condition, supplieront Dieu instamment de les juger dignes d'avoir au moins un de leurs fils enrôlé à son service. Enfin tous les chrétiens dignes de ce nom se reconnaîtront le devoir d'encourager et d'aider ceux qui se sentent appelés au sacerdoce.

Si le Code de droit canonique, au canon 1353, confie aux pasteurs d'âmes et leur recommande l'éveil et la protection des vocations, tous les prêtres n'en ont pas moins à s'y intéresser personnellement. Rendre grâces à Dieu humblement et généreusement pour le bienfait inestimable qu'ils en ont reçu ne leur paraîtra pas suffisant; ils n'auront rien de plus à cœur que de se choisir un successeur et de l'aider de leur mieux, dès qu'ils l'auront découvert muni des qualités que pareil état réclame. Pour y parvenir plus sûrement, qu'ils donnent les meilleurs exemples à imiter aux jeunes gens d'abord qui aiment vivre en leur compagnie, et chez lesquels ils discernent les indices de la vocation.

Cette recherche prudente et sage des candidats au sacerdoce doit se poursuivre toujours et partout, non seulement au milieu des jeunes gens qui sont déjà au séminaire, mais encore à l'école élémentaire et dans les établissements d'enseignement de tout ordre, surtout chez les jeunes gens qui se signalent par leur activité dans les divers mouvements et œuvres d'apostolat. Ces derniers, il est vrai, n'arriveront que tardivement au sacerdoce. Cependant ils auront lutté déjà avec de réelles difficultés et formé leur volonté au milieu de l'agitation de la vie; de plus ils auront travaillé dans des œuvres qui dépendent étroitement du ministère sacerdotal. Aussi n'est-il pas rare qu'ils se signalent par de plus grandes et plus sûres vertus.

Il sera pourtant toujours nécessaire d'examiner très attentivement chaque candidat au sacerdoce, et de s'enquérir avant tout de l'intention et des causes qui l'ont poussé à cette orientation. Avec les enfants en particulier, il convient d'observer s'ils possèdent les qualités requises de l'âme et du corps et si les fonctions du ministère ne les attirent qu'en raison de leur noblesse, ou pour leur propre bien spirituel et celui du prochain.

Les qualités de l'âme et de l'esprit dont l'Eglise réclame la présence dans les élèves du sanctuaire vous sont parfaitement connues, vénérables Frères. Il est donc inutile que Nous Nous attardions à en expliquer ici la portée et les critères. Mieux vaut, pensons-Nous, vous conseiller de surveiller, avec la prudence qui est la vôtre, si les candidats au sacerdoce en offrent bien la capacité physique, et ceci d'autant plus que la guerre a atteint grièvement la jeunesse en voie de formation et lui a causé toute sorte de troubles. Sur ce point un examen attentif s'impose, avec recours au besoin à l'avis d'un médecin expérimenté. De ce discernement sage et prudent des vocations, Nous attendons avec confiance de posséder partout des candidats au sacerdoce très nombreux et d'excellente qualité.

II. — Au séminaire

La pénible inquiétude qui gagne de nombreux Evêques devant la diminution croissante du nombre des jeunes gens désireux de parvenir au sacerdoce, ne doit pas les amener à prendre moins de soin de la formation des jeunes élèves déjà entrés au séminaire. Nous ne méconnaissons pas assurément, vénérables Frères, que c'est là une entreprise difficile, où se rencontrent des obstacles nombreux et graves. Mais vous en retirerez la plus grande des consolations, puisque, comme Notre prédécesseur Léon XIII le dit, « de l'intelligence et du soin apportés à la formation de vos prêtres, vous recueillerez les fruits les plus désirables, et vous en éprouverez dans votre charge épiscopale une plus grande facilité à gouverner et une plus grande fécondité dans le bien » (14). C'est la raison pour laquelle Nous estimons devoir vous donner sur la formation des prêtres des instructions que commande une nécessité aujourd'hui plus impérieuse qu'elle ne fut jamais.

Formation générale.

Première chose à considérer, les élèves des séminaires, durant leurs premières études, ne sont que de tout jeunes gens séparés de leur famille et de leur milieu naturel. Cette situation réclame que la vie qu'ils mènent au séminaire ressemble autant que faire se peut à celle qui est le lot commun de tous les enfants. On fera grand cas certes de leur formation religieuse, mais en tenant compte des capacités et des besoins de leur âge ainsi que de leurs dispositions naturelles. Veillons donc à leur procurer l'espace et les commodités d'habitation qu'imposent l'hygiène et le calme de la vie. Pourtant, même en ceci, conservons la juste mesure et la modération, afin qu'on ne voie jamais vivre dans des « demeures somptueuses et dans un raffinement d'agrément et de confort » des enfants qui doivent être entraînés à l'abnégation et à la vie évangélique (15).

En règle générale on cherchera à bien former les qualités natives et personnelles de chacun des jeunes séminaristes. Qu'en eux se développent progressivement la conscience des conséquences de leurs propres actes, le jugement personnel sur les hommes et les événements, l'esprit d'initiative. Dans ce dessein, leurs maîtres se surveilleront prudemment dans leurs observations et se relâcheront peu à peu, à mesure que l'enfant grandit, d'une surveillance trop étroite et des divers moyens de contrainte. Le but est d'amener les jeunes gens à se discipliner d'eux-mêmes et à réaliser qu'ils sont responsables de leurs propres actes. Il est certains domaines où l'on ne se contentera pas de leur accorder la liberté d'action en ce qui est honnête, mais où on les accoutumera à penser d'eux-mêmes afin qu'ils s'assimilent plus aisément les connaissances d'ordre intellectuel ou d'ordre pratique. Que les éducateurs ne redoutent pas non plus de tenir leurs élèves au courant des événements du jour. Non seulement ils leur communiqueront des informations capables de les exercer à porter un jugement réfléchi sur l'actualité, mais encore ils n'écarteront pas les discus-

(14) Lettre encyclique *Quod multum* aux évêques hongrois, 22 août 1886, *Acta Leonis XIII*, VI, p. 158.
(15) Allocution du 25 nov. 1948, *A.A.S.*, XL, 1948, p. 552.

sions qu'elles provoqueront, afin de former l'esprit des jeunes gens à une juste appréciation des événements et de leurs causes.

L'exacte observation de ces règles de pédagogie formera et dressera les élèves à la loyauté et à la sincérité, en leur faisant apprécier très hautement en eux non moins que chez les autres la droiture et le caractère, et détester la fausseté ainsi que toute espèce de dissimulation. Loyauté et sincérité leur vaudront cet avantage que leurs maîtres pourront les aider avec plus d'efficacité pour discerner s'ils sont appelés par Dieu au ministère sacré qu'ils désirent.

Quand les jeunes gens — surtout ceux qui sont entrés au séminaire dès leur enfance — sont élevés dans des établissements trop à l'écart du monde, il est certain qu'à leur sortie du séminaire l'aisance leur fera défaut dans leurs relations avec le simple peuple aussi bien qu'avec les personnes cultivées; on les verra trop souvent manquer de réflexion dans leur conduite avec les fidèles, ou se prendre à mépriser l'éducation qu'ils ont reçue. Les maîtres veilleront donc à ce que les séminaristes découvrent peu à peu et prudemment la mentalité et les goûts des gens du monde, de peur qu'une fois prêtres et engagés dans le ministère, ils ne se trouvent déconcertés et paralysés, ce qui n'arrivera pas sans préjudice pour la paix de leur âme comme pour leur apostolat.

Formation intellectuelle.

La formation intellectuelle des séminaristes, elle aussi, imposera à leurs maîtres de très nombreux soucis. Vous n'avez pas oublié, vénérables Frères, les règles et les instructions qui furent portées sur ce sujet par le Siège apostolique. Nous-même les avons rappelées à tous aussitôt que, dans les débuts de Notre pontificat, Nous avons reçu en audience les élèves des séminaires et des collèges romains (16). A leur sujet Nous voulons principalement que les études littéraires et scientifiques des futurs prêtres ne le cèdent en rien à celles des jeunes gens qui suivent le même enseignement. Cette précaution leur procurera une culture intellectuelle plus sérieuse en même temps qu'elle leur rendra plus aisé le choix que chacun d'eux aura à décider le moment venu. Cela supposé fait, quand le séminariste aura à délibérer de son avenir il n'aura pas le sentiment d'être contraint par quelque nécessité. Ne se voyant pas manquer de la science et de la culture qui pourraient lui ouvrir les carrières profanes, il ne connaîtra pas le danger d'être obligé de demeurer dans une voie qui ne lui convient pas, en tenant le raisonnement de l'économe infidèle : « Travailler la terre ? je n'en ai pas la force. Mendier ? j'en ai honte » (Luc, XVI, 3). Que si l'un ou l'autre élève, quoique capable apparemment d'être utile à l'Eglise, venait néanmoins à sortir du séminaire, il n'y aurait point lieu en fin de compte de le déplorer. Une fois dans sa voie, il n'échappera pas au souvenir des bienfaits reçus au séminaire, et ne refusera pas d'apporter sa grande part à l'œuvre d'apostolat des laïcs.

Bien que la formation des séminaristes exige la connaissance de nombreuses matières, parmi lesquelles les questions sociales sont aujourd'hui d'un grand intérêt, c'est à l'enseignement des sciences philosophiques et théologiques *ad Angelici Doctoris rationem* (C.I.C., can. 1366, 2°) qu'on accordera la plus grande importance, en les accompagnant de la connaissance des besoins et des erreurs de notre époque. A cet enseignement des sciences philosophiques et théologiques les prêtres et les fidèles ont également intérêt et profit. Comme l'assurent en effet les maîtres de la vie spirituelle, ces sciences, à condition qu'elles soient enseignées avec la méthode convenable, sont du plus grand secours pour conserver et nourrir l'esprit de foi, apaiser les passions et maintenir l'union de l'âme à Dieu. A cette raison s'ajoute que le prêtre, dont on attend qu'il soit le sel de la terre et la lumière du monde (Matth., V, 13, 14), a le devoir de prodiguer ses forces pour la défense de la foi, soit qu'il enseigne l'Evangile du Christ, soit qu'il réfute les erreurs qu'on lui oppose et qui aujour-

(16) Discours du 24 juin 1939, *A.A.S.*, XXXI, 1939, p. 245-251; *N.R.Th.*, LXVII, 1945, 880-881.

d'hui utilisent tous les moyens de se répandre dans les esprits. Or il ne pourra pas s'y opposer efficacement, s'il n'a appris à fond les éléments très solides de la philosophie et de la théologie catholique.

A ce propos il n'est pas inutile de rappeler que la méthode d'enseignement qui s'est introduite depuis longtemps dans les écoles catholiques possède la plus réelle efficacité, tant pour atteindre à la clarté dans les idées que pour en faire voir le principe fondamental : la parfaite harmonie et cohérence qui règne entre les vérités dont le dépôt sacré a été confié à l'Eglise, maîtresse des chrétiens. Pourtant il y a aujourd'hui trop d'esprits qui, pour s'être écartés des enseignements les plus récents de l'Eglise et ne s'être pas assez attachés à la précision dans les notions, ont perdu la saine méthode scolastique et même en sont venus à ouvrir la voie à des erreurs et à des équivoques, l'expérience le prouve.

Il serait lamentable que les études des futurs prêtres ne laissent dans leur esprit que des idées flottantes et des hésitations. C'est pourquoi Nous vous exhortons vivement, vénérables Frères, à veiller avec soin à ce que les règles formulées par le Siège apostolique pour le statut de ces études soient reçues et mises en pratique avec une parfaite loyauté.

Formation spirituelle et morale.

Si Notre charge apostolique vient de Nous faire manifester une vive sollicitude pour une sérieuse formation intellectuelle des futurs prêtres, on comprendra aisément que rien ne Nous tient cependant plus à cœur que leur formation spirituelle et morale; sans elle en effet, la science la plus excellente peut entraîner les plus grands dommages, tant l'orgueil et la présomption pénètrent facilement les âmes. Aussi l'Eglise, notre Mère, veut-elle avant tout qu'au séminaire les jeunes gens posent solidement les fondements de la sainteté qu'ils devront ensuite montrer et affermir en toute leur vie.

Ce que Nous avons déjà écrit pour les prêtres, Nous le redisons avec insistance aux clercs pour qu'ils en soient tout à fait persuadés : leur devoir est de tendre de toutes leurs forces à acquérir ces ornements de l'âme que sont les vertus, et, quand ils y sont parvenus, d'y persévérer avec fermeté en cherchant à les développer. Or, lorsque chaque jour et à peu près toujours aux mêmes heures, des jeunes gens accomplissent les mêmes exercices de piété, craignons qu'à ces pratiques extérieures de religion ne réponde pas le mouvement intérieur de l'âme. Et la routine que l'accoutumance aura produite chez eux risque de s'aggraver encore lorsque, sortis du séminaire, ils seront saisis par la nécessité d'accomplir les devoirs souvent absorbants de leur ministère.

Mettons tous nos soins et notre habileté à ce que les séminaristes vivent avec piété la vie voulue par eux, et qui doit être nourrie de l'esprit surnaturel ainsi que docile à la direction de cet esprit surnaturel. Qu'ils fassent toute chose à la lumière de la foi et en union avec le Christ, convaincus que s'écarter de ce genre de vie n'est pas possible pour ceux qui recevront un jour le caractère sacerdotal et représenteront dans l'Eglise le divin Maître. Il ne peut y avoir d'aiguillon plus efficace pour inciter le séminariste à acquérir les vertus sacerdotales, à surmonter les difficultés, à tenir ses résolutions, que ce sens profond de la piété.

Les vertus à cultiver particulièrement.

Que le principal souci de ceux qui ont la charge de la formation morale des séminaristes soit de leur faire acquérir toutes les vertus que l'Eglise exige de ses prêtres, Nous l'avons déjà dit dans cette exhortation et il n'y a pas lieu d'y revenir. Nous ne pouvons pas cependant ne pas insister ici plus particulièrement sur les vertus qui, parmi toutes les autres, constituent pour ainsi dire les bases de toute sainteté sacerdotale.

En premier lieu, il est indispensable que les jeunes gens acquièrent l'esprit d'obéissance au point de soumettre de façon habituelle leur volonté propre à la volonté de Dieu dont les directeurs du séminaire doivent être regardés comme les interprètes autorisés. Qu'il n'y ait jamais rien dans leur conduite qui

ne soit pas conforme à la volonté de Dieu. Qu'ils s'inspirent toujours en cela de l'exemple du divin Rédempteur, qui n'eut jamais sur la terre qu'un seul et unique programme : « Faire, ô mon Dieu, ta volonté » (*Hébr.*, X, 7).

Dès les premières années de leur formation, au cours de leur adolescence, que les futurs prêtres prennent l'habitude d'accorder à leurs maîtres une obéissance sincère et toute filiale; ils seront ainsi préparés à se soumettre sans effort à leur évêque, selon le précepte qu'en donnait Ignace d'Antioche, l'invincible confesseur du Christ : « Obéissez tous à l'évêque, comme Jésus-Christ au Père » (17). « Qui honore l'évêque est honoré par Dieu; qui travaille en cachette de l'évêque, sert le démon » (18). « Ne faites rien sans l'évêque; gardez votre corps comme un temple de Dieu; aimez l'union; fuyez les discordes; soyez les imitateurs de Jésus-Christ comme il le fut de son Père » (19).

En second lieu, on ne saurait apporter trop de vigilance ni trop de soin à ce que les séminaristes apprécient à très haut prix, aiment et gardent la chasteté dans leur cœur. C'est en effet de cette vertu que dépendent en grande partie, et le choix de l'état sacerdotal et la persévérance dans cet état. Or la chasteté est exposée dans la vie courante à tant de dangers qu'elle doit avoir été longuement éprouvée et être solidement enracinée dans l'âme des candidats au sacerdoce. Eclairer les séminaristes tant sur la nature du célibat ecclésiastique et de la chasteté qu'ils doivent garder, aux termes du canon 132, que sur les obligations qui en découlent, ne saurait suffire. Il faudra de plus les instruire des périls qu'ils peuvent rencontrer. C'est dès leur plus tendre enfance qu'on leur apprendra à s'en défendre en les habituant à recourir aux moyens que les maîtres de l'ascétique chrétienne recommandent pour freiner les passions; car plus ferme et plus constante sera la maîtrise de soi, plus l'âme pourra progresser dans les autres vertus et plus abondants seront les fruits du ministère sacerdotal. Si donc un clerc manifestait sur ce point des tendances au mal et s'il ne s'en corrigeait pas après un temps déterminé de probation, il faudrait absolument l'écarter du séminaire avant qu'il accède aux ordres sacrés.

Les séminaristes acquerront facilement les vertus dont nous venons de parler et toutes les autres qui sont la gloire du sacerdoce, si dès leur enfance, ils ont été élevés dans une sincère et tendre dévotion au Christ Jésus « vraiment, réellement et substantiellement » présent pour nous dans le sacrement de son amour, s'ils font du Christ Jésus le modèle et le but de toutes leurs actions, de leurs aspirations et de leurs sacrifices. Et si à la dévotion à l'égard du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, ils joignent une dévotion pleine de confiance et d'abandon envers la Bienheureuse Vierge Marie, l'Eglise en éprouvera une grande joie, car il ne pourra jamais manquer de fruits le ministère ardent et zélé d'un prêtre dont l'adolescence aura été nourrie de l'amour de Jésus et de Marie.

III. — Après l'ordination

Mais ici, Vénérables Frères, Nous ne pouvons Nous retenir de vous presser d'entourer vos nouveaux prêtres d'une attention très spéciale. Lorsqu'ils sortent de la clôture du séminaire pour remplir leur saint ministère dans la joie de l'apostolat en plein champ, quel péril ne courent-ils pas, s'ils n'ont pas été au préalable formés avec prudence à ce nouveau régime de vie! Aussi est-il sage que vous considériez les risques de voir se perdre les espérances qu'ils vous donnent, si personne ne les fait entrer progressivement dans leurs fonctions, ou si personne n'est là pour veiller sur eux une fois qu'ils y sont engagés et pour être leur conseiller avisé et paternel.

Créer pour eux des maisons de formation.

C'est pourquoi Nous approuvons vivement que, partout où cela est possible,

(17) *Ad Smyrnaeos*, VIII, 1; Migne, *P.G.*, VIII, 714.
(18) *Ibid.*, IX, 1, 714, 715.
(19) *Ad Philadelphienses*, VII, 2; Migne, *P.G.*, V, 700.

les nouveaux prêtres soient reçus dans des communautés spéciales, où des confrères d'une expérience étendue les feront avancer dans la vie intérieure et les sciences sacrées et les instruiront des fonctions du sacerdoce au mieux de leurs dispositions personnelles. Telles sont les raisons qui Nous font souhaiter que des communautés de ce genre soient fondées, une dans chaque diocèse, ou une pour plusieurs diocèses, si la situation le réclame. Quant à Notre ville, Nous avons réalisé cela l'année de notre jubilé sacerdotal, en ordonnant l'ouverture de la Maison Saint-Eugène pour les jeunes prêtres (20).

Ne pas les placer dans des postes isolés.

Nous vous en prions, vénérables Frères, faites votre possible pour ne pas envoyer des prêtres encore sans expérience en plein milieu de travail, et pour ne pas les nommer à des postes éloignés de votre ville épiscopale ou des cités plus importantes du diocèse. Placés dans pareille situation, isolés, malhabiles, exposés, privés de maîtres capables, ils en éprouveraient un incontestable dommage pour eux-mêmes et pour leur premier enthousiasme. Aussi approuvons-nous que les nouveaux prêtres vivent avec le curé de la paroisse principale et ses vicaires. Il leur sera plus facile, sous la conduite de leurs aînés, de faire l'apprentissage du ministère et d'avancer dans l'estime de la vie intérieure. C'est entre les mains de tous les pasteurs d'âmes, Nous les en avertissons, que repose, pour une grande part, l'avenir des jeunes prêtres. Car l'ardeur et le courage avec lesquels ils se lancent dans leurs premières fonctions pourront parfois s'évanouir ou au moins diminuer devant l'exemple des anciens, si ceux-ci manquent du prestige des vertus ou s'ils mènent une existence sans souci sous le couvert de conserver les usages auxquels ils sont habitués.

La vie commune.

Ce qui était déjà le vœu de l'Eglise (cfr can. 134), Nous le confirmons ici et le recommandons instamment, à savoir la pratique de la vie commune pour le clergé de la même paroisse ou de plusieurs paroisses voisines. Bien qu'elle puisse offrir certains inconvénients, il n'est cependant douteux pour personne que la vie commune assure les plus grands avantages : en premier lieu, le progrès quotidien de la charité et de la joie intérieure ; ensuite, l'exemple donné au peuple chrétien du détachement volontaire des intérêts personnels et de la famille ; enfin la preuve évidente pour tous de la soucieuse attention des prêtres à protéger leur chasteté.

Le goût de l'étude.

Il est de plus nécessaire pour le prêtre de s'appliquer à l'étude, comme le prescrit le Code de droit canonique : « Une fois reçu le sacerdoce, les clercs ne cesseront pas leurs études, surtout celles des sciences sacrées » (can. 129). Or le Code prescrit pour les jeunes prêtres non seulement « un examen chaque année durant au moins trois années de suite » (can. 130, 1), mais encore des réunions fréquentes au cours de l'année « pour les faire progresser en science et en piété » (can. 131, 1).

La renaissance des bibliothèques ecclésiastiques.

Pour encourager à l'étude un clergé qui trop souvent manque des ressources matérielles suffisantes, les Ordinaires des lieux seront bien inspirés de restaurer dans leur importance d'autrefois les bibliothèques de l'évêché, des chapitres et des presbytères. Bien que la plupart aient été pillées et dévastées, il n'est pas rare qu'elles conservent de leur considérable dotation de beaux et précieux parchemins et ouvrages manuscrits ou imprimés, « éloquent témoignage de l'immensité des travaux entrepris par l'Eglise et du prestige dont elle

(20) Voir dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. LXXI, 1949, p. 644, le motu proprio *Quando quidem*, du 3 avril 1949, établissant l'Institut pontifical Saint-Eugène pour la formation du jeune clergé romain.

jouissait, en même temps que de l'intensité de la foi et de la piété de nos aïeux, de leur goût du savoir et de la délicatesse de leur sens artistique » (21).

Que ces bibliothèques ne soient pas traitées en dépôt sans intérêt, alors qu'elles doivent être une maison bien vivante, où trouvera une salle convenable celui qui veut parcourir les livres. Par-dessus tout, qu'on les adapte à nos usages d'aujourd'hui, qu'elles offrent des ouvrages de tout genre, en maintenant la part principale aux études religieuses et sociales, et qu'ainsi les professeurs, les curés, les jeunes prêtres surtout, y trouvent ce qui leur est utile de connaître pour diffuser les vérités de l'Evangile et réfuter les erreurs.

Quatrième partie

Problèmes actuels

Dangers de notre époque.

Nous estimons enfin de Notre devoir, vénérables Frères, d'attirer votre attention sur les difficultés qui sont plus particulières à notre époque. Vous avez déjà découvert et observé, Nous en sommes sûr, que la passion des transformations s'insinue parmi les prêtres, qu'elle y devient chaque jour plus étendue et plus profonde, le plus souvent chez ceux qui sont les moins pourvus de science, de doctrine, ou d'austérité de vie. Par elle-même la nouveauté n'est nullement une preuve de vérité; elle n'est à louer qu'à une condition précise, à savoir qu'elle apporte confirmation à la vérité, en même temps qu'elle conduise à la droiture et à la vertu.

L'époque que nous vivons s'est gravement écartée du bon chemin. Il le faut déplorer, nombre d'écoles philosophiques naissent pour disparaître sans avoir amélioré en rien la vie des hommes; des œuvres d'une étonnante laideur ne s'en donnent pas moins le nom d'art chrétien; le régime du gouvernement en de nombreux pays est ordonné au profit des particuliers plutôt qu'à la prospérité collective de tous les citoyens; les réglementations d'ordre économique et social présentent plus de risques pour les gens honnêtes que pour les autres. Par une pente naturelle il s'ensuit que ne sont pas rares aujourd'hui les prêtres, atteints de cette contagion, qui se forment des opinions et adoptent un genre de vie, même dans l'habillement et la mise, tout aussi étrangers à leur dignité qu'à leurs fonctions; qui sont menés par la passion de la nouveauté dans leurs prédications aux fidèles, ou dans les réponses aux erreurs des adversaires; qui enfin non seulement blessent par ces pratiques la foi dans leur âme, mais encore nuisent à l'efficacité de leur ministère en même temps qu'à leur réputation.

Sur cette situation Nous appelons vivement votre vigilance, vénérables Frères, et Nous ne voulons pas mettre en doute que, entre l'attachement excessif (ce qui n'est pas rare) soit pour la tradition soit pour la nouveauté, vous agirez avec une prudence qui, tout en réclamant sagesse et attention avant de s'engager dans des innovations, se montrera soucieuse de l'élan et de l'effort à soutenir pour arriver enfin au triomphe de la seule vérité. Nous sommes cependant très loin d'assurer que les activités de l'apostolat ne doivent pas s'accorder avec la vie actuelle, ou que les œuvres entreprises aujourd'hui n'ont pas à se prêter aux nécessités présentes. Mais il est nécessaire que l'ordre hiérarchique régisse l'activité sacerdotale, même accomplie dans l'Eglise, et que les nouveautés en apostolat ne soient introduites qu'avec l'agrément de l'Evêque.

Que donc les Evêques d'une même région ou d'une même nation s'entendent entre eux et échangent au mieux leur sentiment sur tous ces sujets dans l'intention d'aviser aux conditions particulières qui leur sont propres, et qu'ils veillent à donner à l'apostolat des règles plus adaptées et plus favorables. Rien ne s'accomplissant hors de l'ordre prescrit, le zèle du clergé ne pourra

(21) Lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, aux évêques d'Italie, 15 avril 1923, dans l'*Enchiridion clericorum*, Typ. Pol. Vat., 1937, p. 613.

pas manquer d'efficacité. Tous doivent s'en persuader : c'est à Dieu qu'il faut obéir plutôt qu'à la volonté des hommes, et le zèle des âmes ne doit pas être une charge dont on s'acquitte au gré de ses idées personnelles, mais en conformité avec les lois ou les règlements de l'autorité religieuse. Il n'y a qu'illusion sans aucun fondement chez celui qui s'imagine pouvoir, grâce à des manières de faire insolites et extravagantes, cacher sa pauvreté intérieure et faire avancer efficacement le règne du Christ.

Le prêtre devant la question sociale.

C'est une attitude semblable que le clergé doit observer au regard des doctrines sociales aujourd'hui en vogue. Il y a en effet des prêtres qui restent timides, voire hésitants, en face des machinations des communistes qui arrachent la foi de l'âme de ceux auxquels ils promettent le bonheur sur terre. Pourtant la voie à prendre a été clairement indiquée à tous par les actes récents du Siège apostolique, et personne ne peut s'en écarter sous peine de faillir à son devoir.

Mais d'autre part il n'en manque pas pour se montrer timides et incertains en face du système économique qui a tiré son nom de l'accumulation excessive des biens privés. L'Eglise a souvent affirmé que ses conséquences étaient gravement nuisibles. Elle a montré les abus que ce système fait naître et protège dans la possession d'immenses richesses et même dans le droit de propriété. Plus encore, elle a enseigné que la richesse et la propriété doivent servir à produire des biens réclamés par l'intérêt général de la société, et cela pour la protection et le progrès de la liberté et de la dignité humaine.

Les conséquences désastreuses de ces deux systèmes économiques doivent convaincre tous les fidèles, mais spécialement les prêtres, d'adhérer avec confiance à l'enseignement que l'Eglise leur livre en matière sociale, de le faire connaître aux autres et de le mettre en pratique autant qu'il leur sera possible. La doctrine de l'Eglise est la seule en effet à pouvoir porter remède aux maux qui se sont accrus si largement ; elle accorde parfaitement les obligations de la justice avec celles de la charité ; elle exige l'instauration d'un ordre social qui n'écrase pas les particuliers et qui ne les tienne pas isolés les uns des autres dans la recherche excessive de leur avantage personnel, mais au contraire les unisse tous dans un accord de leurs intérêts mutuels et dans les liens d'une fraternelle entr'aide. Les prêtres s'engageront sur les traces du divin Maître : ils se porteront à l'aide des pauvres et des ouvriers suivant leurs ressources ; ils s'occuperont de tous ceux qui sont dans une situation difficile, — et il y en a grand nombre, chacun le sait, dans la classe moyenne de la société et même dans le clergé.

Qu'on ne néglige pas pour autant ceux qui, ne manquant de rien dans l'ordre matériel, n'en souffrent pas moins indigence dans les biens de l'âme. Ce sont des gens qu'il faut appeler à prendre une nouvelle vie en leur rappelant l'exemple de Zachée lorsqu'il déclara : « La moitié de mes biens, je la donne aux pauvres ; et le tort que j'ai pu faire, je le rembourse au quadruple » (Luc, XIX, 8).

Dans les discussions en matière sociale, les prêtres n'oublieront jamais quel doit être leur rôle : exposer avec netteté et sans diminution les principes exacts de la doctrine sur le droit de propriété, les richesses, la justice et la charité, dans les diverses classes de la société ; et enseigner par l'exemple personnel le cas le meilleur à faire de ces principes. Mais ce sera à des militants laïques de se charger de faire passer dans les faits la pratique de cette doctrine. Que s'il ne s'en trouve pas de capables, le prêtre en instruira et formera d'une manière appropriée.

Le sort matériel du clergé pauvre.

C'est ici le moment opportun de toucher aux difficultés d'ordre domestique dans lesquelles la dernière guerre a jeté de très nombreux prêtres, notamment dans les régions qui furent les plus lourdement éprouvées soit par les hostilités soit par le désordre politique. Comme Nous en sommes Nous-même très affecté, Nous ne négligerons absolument rien pour subvenir dans toute la

mesure qu'il Nous est possible aux malheurs, aux épreuves et à la profonde indigence de beaucoup de prêtres.

Dans les régions où les besoins se montraient plus pressants, vous l'avez certainement su, vénérables Frères, Nous avons accordé par les soins de la Congrégation du Concile des facultés extraordinaires aux évêques et prescrit des dispositions particulières pour que fussent compensées les inégalités trop graves de situation matérielle entre les prêtres d'un même diocèse. Nous avons constaté que, dans certains endroits, les prêtres ont été nombreux à répondre aux conseils de leurs Pasteurs, en quoi ils méritent grand éloge; mais que dans d'autres, à la vérité, les circonstances ont empêché que les mesures prises obtiennent leur plein effet. Nous vous exhortons donc, au nom de votre charité paternelle, à persévérer dans la voie commencée, car il n'est pas permis que les ouvriers envoyés dans la vigne du Seigneur manquent du pain quotidien. Sur ce point, ne redoutez pas de Nous tenir constamment informé des résultats obtenus par votre effort.

Mais de plus Nous approuvons vivement, vénérables Frères, les mesures que vous pourrez prendre ensemble, non seulement pour que le nécessaire ne manque pas présentement à votre clergé, mais pour qu'il y soit pourvu dans l'avenir grâce à des organismes de prévoyance — qui existent d'ailleurs dans la société civile, ce que Nous encourageons — destinés à assurer le sort des prêtres dans la maladie principalement, ou dans l'invalidité, ou dans la vieillesse. C'est ainsi que vous les délivrerez de toute appréhension sur leur condition matérielle dans l'avenir.

A ce sujet Nous sommes heureux d'exprimer Notre satisfaction aux prêtres qui n'ont pas craint les désavantages que pourrait leur causer le secours qu'ils ont apporté et qu'ils apportent à leurs confrères dans le besoin, surtout à ceux qu'accable la vieillesse ou l'infirmité. Ce faisant ils ont donné un bel exemple de cette charité mutuelle que le Christ a laissée à ses disciples comme un insigne qui les ferait reconnaître de tous les hommes : « C'est à ceci que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : votre charité mutuelle » (Joan. XIII, 35). Nous souhaitons aussi que des liens chaque jour plus étroits de fraternelle entr'aide unissent mutuellement les prêtres de toutes les nations, afin qu'il apparaisse plus lumineusement qu'un même esprit d'amour inspire entre eux, dans quelque point du globe qu'ils demeurent, ceux qui sont les ministres d'un Dieu, commun Père de tous.

Mais vous vous êtes certainement rendu compte qu'il ne vous était point possible de porter un remède suffisant aux graves difficultés de cette situation si les fidèles n'ont pas conscience d'être tenus, chacun pour sa part, au devoir de subvenir aux besoins du clergé, et si tous les moyens convenables n'étaient pas employés pour les éclairer. C'est pourquoi vous avertirez le peuple qui vous est confié du devoir qui l'oblige à porter secours aux prêtres dans le besoin. L'enseignement du divin Maître est toujours valable : « l'ouvrier a droit à son salaire » (Luc, X, 7). Comment en effet pourrait-on demander à bénéficier du zèle du prêtre dans son ministère, si on ne lui assure pas l'entretien nécessaire à sa vie ? Au reste, les fidèles qui s'y refuseraient ouvriraient la route, bien que contre leur gré, aux ennemis de l'Eglise, en les aidant à réduire dans de nombreuses nations le clergé à la misère, afin de le soustraire à l'autorité légitime.

Quant aux gouvernements, ils ont le devoir de veiller aux besoins du clergé suivant les situations particulières des Etats. De l'accomplissement de ce devoir découleront de nombreux avantages pour la mentalité et la moralité des citoyens, ainsi que pour le progrès de la société entière.

Exhortation finale

Apostolat et effort personnel vers la sainteté.

Arrivé au terme de Notre exhortation, Nous ne pouvons Nous retenir de vous redire en les résumant les encouragements que vous aurez continuellement devant les yeux, parce qu'ils sont à considérer comme les règles générales de votre vie et de votre ministère.

En tant que prêtres de Jésus-Christ, il nous faut parvenir à ce que la Rédemption qu'il a accomplie pour tous les hommes produise toute sa force dans l'âme de chacun d'eux. Or les immenses nécessités de notre époque doivent nous faire réfléchir au travail qui s'impose à nous : ramener aux préceptes du christianisme des frères égarés hors du droit chemin ou aveuglés par l'ardeur des passions : éclairer les peuples de la lumière de la vérité chrétienne, les guider selon la loi chrétienne et les former à la pleine conscience de leurs obligations chrétiennes; appeler enfin tous les hommes à combattre avec vaillance pour la vérité et la justice.

Mais nous n'aurons atteint notre but qu'une fois parvenus nous-mêmes à un sommet de la sainteté assez élevé pour que nous puissions répandre sur les autres la vie et la vertu qui auront coulé du Christ en nous.

C'est à chaque prêtre que Nous adressons l'exhortation de l'Apôtre : « Garde-toi de négliger le don qui est en toi, et qui t'a été conféré ... par l'imposition des mains du presbyterium » (*I Tim.*, IV, 14). « En toutes choses montre-toi toi-même un exemple de bonnes œuvres, dans l'enseignement, dans la pureté, dans la dignité; que ta parole soit saine, inattaquable, afin que ton adversaire soit confus, n'ayant rien de mal à dire sur nous » (*Tit.*, II, 7-8). Fils bien aimés, attachez le plus grand prix à la grâce du ministère que vous avez reçu, et vivez de telle façon que cette grâce soit vigoureuse en vous et y produise des fruits excellents dont le bien spirituel de l'Eglise et la conversion de ses ennemis tireront très grand avantage.

Et pour que Notre exhortation atteigne heureusement le résultat qu'elle se propose, Nous vous exhortons encore et toujours par ces paroles qui s'appliquent si opportunément à la présente Année Sainte : « Renouvelez-vous... au plus profond de votre esprit et revêtez l'homme nouveau qui a été créé à l'image de Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité » (*Eph.*, IV, 23-24). « Soyez les imitateurs de Dieu comme il sied à ses enfants bien-aimés; et marchez dans la charité à l'exemple du Christ qui nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous à Dieu en offrande et en victime » (*Eph.*, V, 1-2). « Remplissez-vous de l'Esprit Saint, vous entretenant les uns les autres de psaumes, d'hymnes et de cantiques inspirés, chantant et célébrant le Seigneur en vos cœurs » (*Eph.*, V, 18-19), « veillant sans aucune défaillance et suppliant pour tous les saints » (*Eph.*, VI, 18).

Ces invitations de l'Apôtre des nations, maintenant que Nous les rappelons, Nous persuadent de vous recommander de recourir en cette Année Sainte à une retraite exceptionnelle d'Exercices spirituels, afin que le renouveau de piété que vous en ressentirez vous aide à mieux appeler les fidèles à tirer profit des trésors de l'indulgence divine.

Confiance en Marie, mère du clergé.

Dans les moments où vous éprouverez plus particulièrement combien il est difficile d'avancer sur le chemin ardu de la sanctification et de vous acquitter des charges qui vous sont confiées, regardez avec confiance vers celle qui est la Mère très aimante du clergé catholique parce qu'elle est la mère du Prêtre éternel. Non seulement vous connaissez bien la tendresse de cette mère à votre égard, mais, en beaucoup d'endroits, en vous servant dans vos prédications de la miséricorde du Cœur immaculé de Marie, vous avez à maintes reprises étonnamment réveillé la foi et la dévotion du peuple chrétien.

Si tous les hommes sont l'objet d'un ardent amour de la Vierge Mère de Dieu, ce sont les prêtres qu'elle entoure d'une particulière affection, parce qu'ils portent en eux l'image vivante de Jésus-Christ. Que cet amour spécial de la Bienheureuse Vierge et cette protection particulière pour vous tous soit votre réconfort intime. Alors vous sentirez devenir plus aisés vos efforts pour parvenir à la sainteté et exercer votre ministère.

Quant à Nous, c'est à la Bienheureuse Mère de Dieu, dispensatrice des grâces célestes, que Nous voulons confier tous les prêtres du monde entier afin qu'à son intercession Dieu fasse descendre la plus large diffusion de son Esprit qui les entraînera tous à se sanctifier, et le genre humain à se convertir.

Tels sont les faveurs et les secours que Nous attendons du patronage de la

Vierge Immaculée, en implorant l'abondance des dons divins sur vous tous, mais surtout sur les évêques et les prêtres qui souffrent les persécutions, la prison, l'exil parce qu'ils défendent les droits de l'Eglise et sa liberté dans la conscience de leur devoir. Pour eux, Nous éprouvons un attachement privilégié, et Nous mettons Notre cœur de Père à les encourager pour qu'ils continuent à exceller dans la fermeté et la force sacerdotale dont ils ont jusqu'ici donné l'exemple.

Que soit enfin le gage de ces bénédictions divines et le témoignage de Notre affection paternelle, la Bénédiction apostolique que Nous accordons de grand cœur à tous et à chacun de vous, vénérables Frères, ainsi qu'à tout votre clergé.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 23 septembre de l'année du grand Jubilé, la douzième de Notre pontificat.

Lettre encyclique « Mirabile illud » du 6 décembre 1950, prescrivant de nouvelles prières pour obtenir la concorde entre les peuples. — (*A.A.S.*, XXXXII, 1950, p. 797-800; trad. franç. dans *Doc. cath.*, XLVII, 1950, col. 1665-1668).

En face de la volonté de paix exprimée par les manifestations de l'Année sainte, le Saint-Père voit de « redoutables passions de rivalité agiter des peuples et déjà, en certains endroits, moissonner les vies d'une jeunesse courageuse dans la furie d'horribles massacres ». Et cependant « n'est-il pas clair comme le jour que les luttes sanglantes n'apportent que des ruines immenses, des désastres et toutes sortes de misères ? ».

De cette conviction naît le nouvel appel du Souverain Pontife « pour exhorter tous les hommes à réprimer leurs discordes, à apaiser leurs conflits et à établir une véritable paix, celle qui assure les droits de la religion, des peuples et de chaque citoyen, en les reconnaissant, comme il faut, publiquement et sincèrement. » Les « moyens humains ne suffisent pas à un si grand dessein. Il faut avant tout rénover les esprits, réprimer les passions, apaiser les haines, mettre vraiment en pratique les principes et les règles de la justice, arriver à une plus juste distribution des richesses, ranimer la charité mutuelle, exciter tout le monde à la vertu. Pour une œuvre d'une telle importance, rien ne peut assurément apporter une aide plus efficace que la religion chrétienne ». Le travail difficile et nécessaire qui s'impose est au-dessus des forces humaines : « Il faut donc s'adresser, par des prières et des supplications, au Père céleste, comme, au cours des siècles, l'ont toujours fait nos ancêtres, en n'importe quel danger, avec un heureux et salutaire résultat. »

En conséquence le pape exhorte les évêques « à prescrire des prières publiques et à inviter les fidèles qui leur sont confiés à demander à Dieu la paix et la concorde des peuples, afin que sous les auspices de la religion il y ait comme une sainte émulation qui s'oppose à ces rivalités, d'où peuvent naître tant de maux pour la communauté humaine. »

Radiomessage de Noël (23 décembre 1950). — (*L'Osserv. Romano*, 24 déc. 1950. — Traduction de *La Doc. cath.*, t. XLVIII, 1951, col. 1-10).

I. LA FIN DE L'ANNEE SAINTE

Le Saint-Père trace d'abord le tableau des grands faits religieux de l'Année sainte qui vient de s'achever; il dit les grandes joies que lui ont causées ces foules de pèlerins de tous pays et l'amour qu'il ressent pour tous et chacun des fidèles de l'Eglise, particulièrement pour les pauvres et les malades.

Le tombeau de saint Pierre est retrouvé.

Il annonce ensuite officiellement pour la première fois la découverte de la Tombe de saint Pierre. « Si durant l'Année sainte, la Confession de saint Pierre au Vatican a été témoin et centre d'aussi imposantes manifestations de l'unité des catholiques du monde entier dans la foi et dans l'amour, la gloire de ce lieu sacré a toutefois, sous un autre aspect, reçu encore un complément.

» Les fouilles sous la Confession même, au moins en ce qui concerne la tombe de l'Apôtre (recherches auxquelles Nous Nous sommes intéressé depuis les premiers mois de Notre Pontificat), et leur examen scientifique, ont été, dans le cours de cette année jubilaire, heureusement menés à terme. Dans le plus bref délai une publication bien documentée portera à la connaissance du public le résultat des explorations les plus soigneuses.

» Ce résultat a été très riche et très important. Mais la question essentielle est la suivante : A-t-on vraiment retrouvé la tombe de saint Pierre ? A une telle demande, la conclusion finale des travaux et des études répond clairement par l'affirmative : Oui, la tombe du Prince des apôtres a été retrouvée.

» Une seconde question, subordonnée à la première, regarde les reliques du Saint. Ont-elles été retrouvées ? Au bord du sépulcre on a retrouvé des restes d'ossements humains. Ont-ils appartenu à la dépouille mortelle de l'Apôtre ? Il n'est malheureusement pas possible de le prouver avec certitude.

» Cela laisse cependant intacte la réalité historique de la tombe. La gigantesque coupole développe sa courbe exactement sur le sépulcre du premier évêque de Rome, du premier Pape; sépulcre originairement très simple, mais sur lequel la vénération des siècles postérieurs a élevé, par une merveilleuse succession de travaux, le plus grand temple de la chrétienté. »

II. LES FRUITS DE L'ANNEE SAINTE

Le pape insiste sur l'obligation qu'ont à leur retour tous ces pèlerins « de se faire..., par la parole et par l'exemple, messagers et propagateurs de l'esprit dont leur cœur déborde ». Et ceci l'amène à parler du grand devoir *de l'apostolat catholique.*

« Tout observateur attentif, qui sait considérer et apprécier les circonstances présentes dans leur réalité concrète, demeure nécessairement frappé à la vue des graves obstacles qui s'opposent à l'apostolat de l'Eglise. Comme la coulée de lave incandescente qui, mètre par mètre, descend le long de la pente du volcan, ainsi la vague dévastatrice de l'esprit du siècle avance menaçante et se propage dans tous les domaines de la vie, dans toutes les classes de la société.

» Sa marche et son rythme, non moins que ses effets, varient selon les divers pays, depuis la méconnaissance plus ou moins consciente de l'influence sociale de l'Eglise jusqu'à la défiance systématique, qui, dans certaines formes de gouvernement, prend le caractère d'hostilité ouverte et de vraie persécution.

» Nous avons pleine confiance que Nos chers fils et filles auront la clairvoyance et le courage nécessaires pour affronter et remplir résolument les obligations qui découlent d'un tel état de choses. Sans amertume, mais aussi sans faiblesse, ils s'emploieront à dissiper par les faits les préjugés et les soupçons de nombreux égarés, accessibles encore à une exposition sereine et objective; ils leur feront comprendre que, loin d'y avoir la plus petite incompatibilité entre la fidélité à l'Eglise et le dévouement aux intérêts et au bien-être du peuple et de l'Etat, les deux ordres de devoirs, que le vrai chrétien doit avoir toujours présents à l'esprit, sont intimement unis dans la plus parfaite harmonie.

» De propos délibéré, Nous passons sous silence en cette occasion certains dissentiments qui en des temps récents se sont manifestés entre catholiques et membres d'autres sociétés religieuses, et qui, en partie, se sont peu opportunément infiltrés dans le domaine des discussions politiques. Nous voulons es-

pérer qu'en dehors de telles polémiques, non moins déplaisantes que nocives, se trouveront dans tous les milieux non catholiques des hommes et des femmes de bonne volonté, qui, justement inquiets des dangers dont est à présent menacé l'héritage sacré de la foi chrétienne, nourriront dans leur cœur d'autres pensées que celles de désunion et de discorde entre frères.

» Si quelqu'un était tenté de perdre de vue cette nécessité et ce devoir, il n'aurait qu'à regarder — autant du moins que c'est possible — ce qui arrive chez certains peuples, enfermés comme dans une muraille de fer; il n'aurait qu'à observer à quelles conditions ils sont réduits dans leur vie spirituelle et religieuse. »

Le Saint-Père déplore ensuite la douloureuse situation des populations catholiques au delà du rideau de fer; il dit sa douleur de ce que, dans les grandioses manifestations de l'Année sainte, la place de ces populations catholiques soit malgré elles restée vide. « Quel vide, et combien douloureux au cœur du Père commun, au cœur de tous les fidèles unis dans une même croyance, dans un même amour. » Le pape leur adresse alors son « salut ému, reconnaissant et paternel », les exhortant « à supporter généreusement leurs souffrances et leurs humiliations, par lesquelles ils apportent une contribution d'inestimable valeur à la grande croisade de prière et de pénitence qui va commencer avec l'extension de l'Année sainte à tout l'univers catholique ».

III. LA PAIX INTERIEURE DES PEUPLES

« Si nous tournons maintenant Notre regard vers l'avenir, le premier problème urgent qui se présente est la paix intérieure de chaque peuple. Malheureusement la lutte pour la vie, le souci du travail et du pain divisent en camps adverses des hommes qui habitent cependant la même terre et sont fils d'une même patrie. De part et d'autre, ils maintiennent l'exigence, en soi légitime, d'être considérés et traités non comme des objets, mais comme des sujets de la vie sociale, spécialement dans l'Etat et dans l'économie nationale.

» C'est pourquoi, bien souvent, et avec toujours plus d'insistance, Nous avons signalé la lutte contre le chômage et l'effort vers une sécurité sociale bien comprise comme une condition indispensable pour unir tous les membres d'un peuple, supérieurs et inférieurs, en un seul corps.

» Or, oserait-il se flatter de servir la cause de la paix intérieure, celui qui aujourd'hui verrait égoïstement dans les groupes qui s'opposent à ses propres intérêts la source de toutes les difficultés et l'obstacle à la guérison et au progrès ?

» Oseraient-elles se flatter de servir la cause de la paix intérieure, ces organisations qui, pour la défense des droits de leurs membres, ne recourraient plus aux règles du droit et du bien commun, mais s'appuyeraient sur la force du nombre organisé et sur la faiblesse des autres, qui ne sont pas au même point organisés ou qui tendent toujours et en tout à subordonner l'usage de la force aux règles du droit et du bien commun ?

« Les peuples ne peuvent donc attendre la paix intérieure que d'hommes, gouvernants et gouvernés, chefs ou subordonnés, qui, dans la défense de leurs intérêts particuliers et de leurs propres opinions, ne s'obstinent pas mesquinement dans leurs vues, mais savent élargir leurs horizons et élever leurs ambitions jusqu'au bien de tous. »

Pie XII stigmatise la grande misère spirituelle et morale de notre époque : « le grand nombre d'esprits étroits et de cœurs mesquins, d'égoïstes et d'arrivistes, de ceux qui suivent ce qui est le plus en vogue, qui se laissent impressionner — soit illusion, soit pusillanimité — par le spectacle des grandes masses, par les clameurs des opinions, par l'ivresse de l'excitation. D'eux-mêmes, ils n'oseraient faire un pas, comme ce serait le devoir de chrétiens éveillés, pour avan-

cer, guidés par l'esprit de Dieu, fermement, à la lumière des principes éternels, avec une imperturbable confiance dans sa divine Providence. »

Le pape constate que « par l'effet d'une longue évolution, les fondements du régime industriel capitaliste ont subi des changements essentiels. Des populations, assujetties depuis des siècles, s'ouvrent le chemin vers l'indépendance; d'autres, jusqu'ici privilégiées, s'efforcent, par des moyens anciens et nouveaux, de conserver leur condition. L'aspiration toujours plus profonde et plus générale vers la sécurité sociale n'est que l'écho de l'état d'une humanité dans laquelle, en chaque peuple, bien des choses qui étaient ou semblaient traditionnellement solides, sont devenues chancelantes et incertaines. »

Il souhaite que « cette communauté d'incertitudes et de dangers, créée par les circonstances, engendre en chacun des peuples *la solidarité* entre les hommes ». Il montre que « sous cet aspect » les « soucis du patron... sont les mêmes que ceux des ouvriers », ceux de l'industrie liés à ceux de l'agriculture, etc. « Cet esprit de solidarité ne devrait-il pas être comme le soutien de l'ordre social naturel dans ses trois formes essentielles : famille, propriété, Etat, pour les ramener à une collaboration organique, adaptée aux conditions présentes ? »

IV. LA PAIX EXTERIEURE

« Les hommes privés de ce sens chrétien, les uns déçus par le passé, d'autres fanatiquement tendus vers une idole de l'avenir, les uns et les autres mécontents du présent, voilà un grave péril pour la paix intérieure des peuples, et en même temps pour leur paix extérieure.

» Nous n'entendons pas ici faire allusion à l'agresseur qui vient du dehors, orgueilleux de sa force, dédaigneux de tout droit et de toute charité. Celui-ci trouve, cependant, dans les crises des peuples, dans leur manque de cohésion spirituelle et morale une arme très puissante et comme ses troupes auxiliaires à l'intérieur même du pays.

» Il faut donc que les peuples ne se laissent pas entraîner par des motifs de prestige ou des idées vieillies à créer des difficultés politiques et économiques au renforcement intérieur des autres peuples, méconnaissant ou négligeant le danger commun à tous.

» Il faut qu'ils comprennent que leurs alliés naturels et les plus fidèles sont là où la pensée chrétienne, ou au moins la foi en Dieu, ont encore leur valeur dans les affaires publiques, qu'ils ne prennent pas pour unique base un intérêt national ou politique supposé, négligeant ou ne prenant pas en considération les profondes différences qui existent dans la conception fondamentale du monde et de la vie.

» Ce qui Nous dicte ces avertissements, c'est la vue de l'équivoque et de l'irrésolution dans le front des amis sincères de la paix en face d'un péril aussi grave. Et parce que Nous avons à cœur le bien de toutes les nations, Nous estimons que l'étroite union de tous les peuples maîtres de leur destin, unis par des sentiments de confiance réciproque et d'aide mutuelle, est le seul moyen de défendre la paix, ou la meilleure garantie pour son rétablissement.

» Malheureusement cependant, en ces dernières semaines, la ligne de rupture qui, dans le monde extérieur, divise en blocs opposés l'ensemble de la communauté internationale, s'est faite toujours plus profonde, mettant en danger la paix du monde. Jamais l'histoire humaine n'a connu plus gigantesque discorde, dont les dimensions se mesurent à l'étendue même de la terre. Un conflit serait aujourd'hui lamentable. Les armes provoqueraient une telle extermination que la terre en deviendrait comme « informe et vide » (*Gen.*, I, 2), solitude et chaos évoquant, non le désert des origines, mais celui de la fin. Toutes les nations y seraient entraînées et le conflit se répercuterait et se multiplierait

parmi les citoyens d'un même pays, mettant en extrême péril toutes les institutions civiles et les valeurs spirituelles, étant donné que le dissentiment met désormais en question tous les problèmes les plus ardus, débattus séparément en d'autres temps.

» L'horrible danger qui menace exige impérieusement, en raison de sa gravité, que l'on utilise toute circonstance favorable pour donner lieu à la sagesse et à la justice de triompher sous le signe de la concorde et de la paix. Qu'on en profite pour revenir à des sentiments de bonté et de pitié envers tous les peuples qui aspirent sincèrement et uniquement à la paix et à une vie tranquille. Que règne de nouveau, dans les organismes internationaux, la confiance mutuelle, laquelle présuppose la sincérité des intentions et la loyauté dans les discussions. Qu'on ouvre les barrières, que l'on brise les réseaux de barbelés, que l'on donne à chaque peuple un libre regard sur la vie de tous les autres, que l'on supprime la séparation qui existe, au grand dommage de la paix, entre certains pays et le reste du monde.

» Combien l'Eglise désirerait concourir à aplanir les voies, en vue du contact entre les peuples! Pour elle, Orient et Occident ne représentent pas des principes opposés, mais participent à un commun héritage, auquel ils ont l'un et l'autre puissamment contribué, et sont encore appelés à contribuer à l'avenir. En vertu de sa mission divine, elle est pour tous les peuples une mère, elle est pour tous ceux qui cherchent la paix un secours fidèle et un guide sage.

L'action du Saint-Père en faveur de la paix.

« Et pourtant — suprême injure! — de certaines régions bien connues on Nous accuse de vouloir la guerre et de collaborer dans ce but avec les puissances « impérialistes », qui, affirme-t-on, espèrent plus de la force d'instruments de guerre homicides que de la mise en pratique du droit.

» Que pouvons-Nous répondre à un outrage aussi violent, sinon : « Scrutez les douze années agitées de Notre pontificat, recherchez toutes les paroles sorties de Nos lèvres, toutes les phrases sorties de Notre plume : vous n'y trouverez que des exhortations à la paix ».

« Rappelez-vous spécialement le fatal mois d'août 1939 : au moment où les craintes d'un sanglant conflit mondial se faisaient plus poignantes, des bords du lac d'Albano, Nous avons élevé la voix, conjurant, au nom de Dieu, gouvernants et peuples, de résoudre leurs dissentiments par une entente commune et loyale. *Rien n'est perdu avec la paix* — Nous exclamions-Nous — *tout peut être perdu avec la guerre!*

» Essayez de considérer tout cela avec un esprit serein et honnête, et vous devrez reconnaître que, s'il y a encore en ce monde, déchiré par des intérêts opposés, un port sûr où la colombe de la paix puisse se poser tranquillement, c'est ici, en ce territoire consacré par le sang de l'Apôtre et des martyrs, où le Vicaire du Christ ne connaît pas de devoir plus saint ni de mission plus chère que d'être infatigablement le défenseur de la paix.

» C'est ainsi que Nous avons fait dans le passé. C'est ainsi que Nous ferons à l'avenir, tant qu'il plaira au divin Fondateur de l'Eglise de laisser sur Nos faibles épaules la dignité et la charge de Pasteur suprême.

Pie XII termine son message par un appel à la confiance et à la prière.

Constitution apostolique « Per annum sacrum » du 25 décembre 1950, étendant à l'univers le jubilé de l'Année sainte. — (*L'Osserv. Romano,* 26-27 déc. 1950).

Instruction de la S. Pénitencerie du 26 décembre 1950, sur l'application de la constitution apostolique « Per annum sacrum » étendant à l'univers le jubilé de l'Année sainte. — (*L'Osserv. Romano,* 28 déc. 1950).

Voir l'article du P. Jombart ci-dessus, pp. 59-63.

BIBLIOGRAPHIE

THEOLOGIE HISTORIQUE

1. B. Altaner. — *Patrologie. Leben, Schriften u. Lehre der Kirchenväter.* 2e édit. Coll. Herders theologische Grundrisse. Fribourg, Herder, 1950, 23 × 15 cm., xx-492 p. Prix : 16 Marks.
2. J. Quasten. — *Patrology.* T. I : *The Beginnings of Patristic Literature.* Utrecht-Bruxelles, Spectrum Publishers, 1950, 23 × 16 cm., xviii-350 p.

1. La *Patrologie* de B. Altaner, aujourd'hui professeur à l'université de Wurzbourg, possède déjà une longue tradition, puisque, succédant, en 1938, à celle de Rauschen-Wittig, sous le seul nom de l'auteur actuel (cfr *N.R.Th.*, 1939, 607), elle est arrivée aujourd'hui à sa deuxième édition allemande (fort retardée par les événements survenus en Allemagne), après avoir été entretemps traduite en de nombreuses langues (italienne : 1940 et 1944; française : 1941; espagnole : 1944, 1949; hongroise, 1947). Inutile de dire que la présente édition allemande, dernière venue, est la plus complète et la plus à jour. On sait déjà ce qui fait la valeur de la *Patrologie* d'Altaner : sa concision, sa précision, sa plénitude de documentation sous une forme réduite, mais toujours facilement lisible par quiconque est familiarisé avec les Pères de l'Eglise. L'ouvrage n'est pas tellement un ouvrage d'idées, surtout d'idées générales, mais essentiellement de faits accumulés, triés et classés, et enfin souvent rapidement critiqués. On ne doit pas s'attendre dans cette nouvelle édition à des corrections dans la structure ou la tendance générale de l'œuvre, mais bien à un foisonnement de précisions, corrections, compléments apportés dans les notices et surtout la bibliographie. Une bonne douzaine de notices complètement neuves ont été ajoutées, une quinzaine d'autres profondément remaniées. Plus de 2.500 indications nouvelles ont enrichi le fond, pourtant déjà considérable, de la bibliographie. Mais ce que nous ne pourrions assez apprécier c'est que l'auteur a pris la peine de *dépouiller* les articles et ouvrages pour reporter dans la bibliographie individuelle de chaque auteur la part qui lui revenait. M. Altaner a conduit ce travail avec une précision et une minutie si parfaites que rarement son érudition peut être prise en défaut et cette perfection documentaire prend la forme d'une véritable performance pour qui sait les conditions extraordinairement pénibles dans lesquelles il a dû effectuer son dépouillement : privation de sa bibliothèque personnelle détruite au cours de la guerre, et insuffisance pénible des autres ressources locales en documentation. Nous nous réjouissons de voir mentionner dans la préface, parmi les amis qui l'ont le plus aidé dans cette tâche si ardue, le nom du P. de Ghellinck que nos Facultés et notre revue se sont toujours félicité de compter parmi leurs plus fidèles collaborateurs. — Ouvrage indispensable à toute bibliothèque d'étude.

2. La *Patrology* de M. le prof. Quasten, de la Catholic University of America, dont le premier volume vient de sortir de presse, à peu près en même temps que l'ouvrage précédent, se présente sous un jour et dans une perspective assez nettement différents. Elle fait songer davantage à la *Geschichte der kirchlichen Literatur* de Bardenhewer, dont elle atteindra peut-être l'ampleur (son premier tome se terminant à saint Irénée) sans toutefois vouloir prétendre absolument au même niveau. Ecrite en anglais, elle s'adresse surtout au public de langue anglaise; sa bibliographie est spécialement fournie en traductions modernes : anglaises, françaises, italiennes, etc., qu'Altaner a délibérément laissé tomber pour resserrer son texte. Il en est de même des ouvrages et articles

parus il y a 25 ans et plus. Ses notices sont également plus étoffées, en particulier dans leur partie théologique et ascétique. On peut apporter, en exemples typiques, celles sur le Pasteur d'Hermas que Quasten remet, avec raison nous semble-t-il, à sa vraie place en l'insérant parmi celles des « Pères apostoliques » et non des « Apocalypses apocryphes », ou encore celle sur Méliton de Sardes, sur qui la découverte et la publication par Bonner d'une homélie paschale lui appartenant, a ramené l'attention depuis une dizaine d'années. C'est un ouvrage qui veut se faire lire tout autant et plus encore que consulter. Et c'est là la différence essentielle qu'il présente par rapport à la *Patrologie* d'Altaner, entièrement concentrée sur la documentation indispensable. Après tout, l'on ne peut que se réjouir de constater que le patrologue de 1950 aura à sa disposition deux manuels *up to date,* qu'il ouvrira tour à tour selon ses nécessités et surtout le temps dont il dispose. Ch. Martin, S. I.

TH. HOPFNER. — *Patrologiae cursus completus accurante I.-P. Migne Series graeca. Index locupletissimus.* Tomes I et II. Paris, Geuthner, 1934 et 1945, 28 × 19 cm., 900 p. Prix : 4.800 frs franç. pour les deux tomes.

A l'encontre de la *Patrologie latine* qui s'achève par quatre volumes de *Tables* très denses, la *Patrologie grecque* est d'une consultation assez malaisée. Avant l'essai du Prof. Hopfner deux répertoires s'étaient efforcés de remédier à cette déficience, la κλεῖς de Dorothée Scholarios (1879) et les *Tables* du P. Cavallera (1912), ces dernières surtout rendant de sérieux services, malgré leur concision, grâce à leur *Index methodicus.* L'*Index locupletissimus* du Prof. Hopfner, commencé en 1934 et achevé en 1945, fournit la documentation suivante : 1°) La description complète et détaillée du contenu des volumes selon la numérotation de Migne, à savoir les dissertations, introductions, préfaces des anciens éditeurs reprises dans Migne, puis les œuvres des Pères eux-mêmes ; ce dépouillement prend 850 pages sur les 900 du total soit un peu plus de cinq pages en moyenne de description par volume. 2°) Trois petits *indices* : celui des auteurs d'après l'ordre des tomes (5 pages) ; celui des auteurs par ordre alphabétique (16 pages) ; celui-ci a la particularité de renvoyer non seulement à la Patrologie, mais encore à des éditions plus récentes ou plus critiques, du moins lorsqu'il est question d'œuvres importantes ; enfin, un petit *index* méthodique inspiré de celui du P. Cavallera, mais plus bref (25 pages). En fin de compte, le mérite essentiel du Prof. Hopfner est d'avoir mis sur pied, avec une patience qu'on ne peut trop admirer, le *résumé* de la Patrologie. Un résumé n'est malheureusement pas un *index* et nous craignons que de ce fait son œuvre soit restée fort en deçà du but que l'on aurait souhaité le plus vivement lui voir réaliser. Cette réserve importante faite, l'*Index locupletissimus* permet d'avoir sous la main, en un seul volume, le répertoire complet *per summa capita* de la Patrologie grecque. C'est déjà quelque chose. Et ceux qui n'ont pas la *Patrologie grecque* continuellement à leur disposition immédiate (c'est le grand nombre), pourront du moins, grâce à cet instrument de travail, trouver bon nombre de références sans grande peine. Ch. Martin, S. I.

C. VAGAGGINI, O.S.B. — *Maria nelle opere di Origene.* Coll. Orientalia christiana analecta, n° 131. Rome, Pontif. Instit. Oriental. Studiorum, 1942, 24 × 16 cm., 226 p. Prix : 58 lires.

Origène peut être placé parmi les auteurs anténicéens importants qui ont écrit sur la Vierge. Il est vrai que l'œuvre conservée sous son nom est très fragmentaire et que l'authenticité de tel ou tel fragment en particulier ne peut pas toujours être garantie. Mais que dom Vagaggini ait pu, après avoir passé au crible de la critique et éliminé comme douteux ou *spuria* une bonne vingtaine de fragments publiés dans la meilleure édition (les *Gricch. christl. Schriftsteller* de Berlin), rassembler encore et publier un *Corpus mariologicum ex operibus Origenis excerptum* de près de 90 extraits, atteste la place importante prise dans l'œuvre du théologien alexandrin par la personne de Marie et la doctrine mariale. Les conclusions de son enquête du point de vue théologique

montrent que la doctrine d'Origène, à côté d'excellents éléments de doctrine mariale : conception virginale, virginité *post partum*, maternité humaine et divine très réelles (emploi du mot Θεοτόκος, consacré par la théologie postérieure), Marie idéal de vie virginale et de sainteté, etc., compte aussi un certain nombre d'appréciations soit personnelles soit assez communes en son temps, que la postérité n'a pas conservées ou a positivement rejetées. Telles sont ses opinions sur la virginité *in partu* qui, d'après lui, n'a pas impliqué l'intégrité physique de Marie, les imperfections de sa vie, encore entachée de fautes ou de défauts, son doute au cours de la Passion, son ignorance première de la divinité de son Fils, son infériorité de sainteté par rapport aux Apôtres, etc. L'ensemble de ces doctrines, déjà très ferme sur les *principes* fondamentaux (entre autres la maternité divine) montre qu'Origène n'était pas encore parvenu cependant à en tirer parfaitement toutes les *conclusions* et que sa théologie en était encore à un stade intermédiaire d'élaboration et de tâtonnement. Ch. Martin, S. I.

Sister M. M. Beyenka. — *Consolation in Saint Augustine.* Coll. The Catholic University of America. Patristic Studies, vol. LXXXIII. Washington, The Catholic University of America Press, 1950, 23 × 15 cm., xxiv-120 p. Prix : 1,50 doll.

Sister M. Fr. Mc Donald. — *Saint Augustine's De Fide rerum quae non videntur : A critical text and translation with introduction and commentary.* Même coll. Vol. LXXXIV. Ibidem, xvi-148 p. Prix : 1,75 doll.

1. Les problèmes de l'épreuve, de la souffrance et tout particulièrement de la mort ainsi que leurs remèdes moraux n'ont jamais cessé de tourmenter l'humanité. L'antiquité païenne les a connus et s'est efforcée de les résoudre en accord avec ses croyances, bien déficientes ou décevantes encore, mais où se laissait entrevoir, comme le montre si bien l'ouvrage magistral de Fr. Cumont, *Lux perpetua* (Paris, 1949), une sorte d'appel émouvant à l'espérance chrétienne. Le christianisme avec son équation : vie terrestre = épreuve, au delà = béatitude, possédait dans sa doctrine de la résurrection et du ciel d'immenses ressources de réconfort et de consolation. Saint Augustin, que les voies providentielles avaient conduit de la vie agitée des passions et des croyances terrestres à la possession paisible et profondément vécue de la foi chrétienne, a pu expérimenter mieux que tout autre le prix des épreuves et la puissance des consolations chrétiennes. C'est ce que l'auteur a essayé de nous traduire, dans le cadre et selon la méthode d'une dissertation doctorale, en nous présentant les textes augustiniens sur la consolation, après les avoir fait précéder d'un aperçu général sur les auteurs païens et chrétiens antérieurs à Augustin. Comme fait saillant, il souligne que saint Augustin, quoique très suffisamment au courant des formes littéraires conventionnelles du genre (comme l'oraison funèbre ou les traités *De consolatione)*, ne les a pas adoptées lui-même, bien que d'autres auteurs chrétiens l'eussent fait avant lui : son sens chrétien de la consolation, trop spontané pour s'astreindre à de telles formes, ne s'en est pas moins exprimé avec abondance et sensibilité partout où le sujet l'appelait, que ce soit dans le traité *De cura pro mortuis gerenda,* ou dans des sermons sur les morts et la résurrection des morts, ou encore dans ses lettres, à l'occasion d'épreuves, de deuils ou de funérailles.

2. Le *De fide rerum quae non videntur* est un petit opuscule, universellement attribué par les manuscrits à saint Augustin, mais dont l'authenticité fut mise en doute par Erasme dans son édition des œuvres du saint en 1528. Il a de ce fait, et malgré la réhabilitation des Mauristes, subi une certaine défaveur. Le *Corpus* de Vienne ne l'a pas encore reproduit. Tous ces faits ont fourni l'occasion à Sister Mc Donald d'entreprendre une dissertation d'allure la plus classique : recherche des manuscrits (26 sur 29 encore connus ont été utilisés par elle), édition critique du texte et commentaire, introduction où en particulier la question de l'authenticité est traitée de manière étendue et selon les critères

usuels de critique interne et externe. On adoptera, croyons-nous, les conclusions de Sister Mc Donald, qui confirme l'authenticité de la pièce et la tient, sous sa forme actuelle, pour un petit traité plutôt qu'un sermon. Sa dissertation menée avec soin et méthode mérite des éloges. Ch. Martin, S. I.

A. F. Krueger. — *Synthesis of Sacrifice according to Saint Augustine.* A Study of the Sacramentality of Sacrifice. Coll. Pont. Facultas theologica Seminarii Sanctae Mariae ad Lacum. Dissertationes ad Lauream, 19. Mundelein, Ill., Semin. S. Mariae ad Lacum, 1950, 23 × 15 cm., 172 p.

S. Augustin ne nous a point laissé de traité proprement dit sur le Sacrifice mais seulement d'abondantes réflexions éparses dans son œuvre. M. Krueger a pensé qu'il y aurait intérêt à tenter une synthèse organique de ces éléments à partir d'une notion caractéristique de la pensée augustinienne, celle de « sacrement ». Il a certainement atteint son but et nous présente une systématisation cohérente des vues du docteur d'Hippone. Cela ne va pas toujours sans quelque ingénieuse hardiesse (il est difficile p. ex. de comprendre la « similitudo carnis peccati » comme un « symbolum rei sacrae », p. 92), mais dans l'ensemble l'auteur tient ses promesses. Pourtant il nous paraît qu'il réussit un groupement assez extérieur plus qu'une synthèse vraiment organique. La notion augustinienne de « sacrement » est si vague, si générale, tant de choses peuvent s'y adapter sans trop de peine, qu'on hésite à y voir la clef du mystère sacrificiel. Ce concept ressemble davantage à un passe-partout commode qui ouvre tant de portes qu'on croirait aisément qu'il les ouvre toutes; mais la chambre au trésor a sa serrure plus secrète. L'auteur ne s'y est sans doute pas mépris; et, en le prenant pour guide, le lecteur, une fois averti, ne sera sans doute pas déçu. J. Gonsette, S. I.

E. Gilson. — *Philosophie et incarnation selon saint Augustin.* Coll. Conférences Albert le Grand, Montréal, Institut d'études médiévales, 1947, 19 × 12 cm., 56 p. Prix : 1 dollar.

L'auteur reprend dans saint Augustin le problème de l'existentialisme, « l'angoisse de l'homme en proie à son propre devenir ». Cette question de la créature, de ce « quasi-être » en face de l'Etre immuable, est le cœur même de l'augustinisme. Dans son « insuffisance ontologique radicale, l'homme, enfoncé dans le temps, n'arriverait jamais à Dieu, « qui est », s'il n'y avait le salut qui, nous « rachetant » du temps et du devenir, nous unit en quelque manière à la plénitude de l'être dans son immuable éternité. Dieu est celui qui Est, Celui qui crée et Celui qui sauve, le même qui s'est attribué deux noms : « l'Etre » — le Dieu des philosophes et des savants —, et le Christ, « Dieu avec nous », le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. J. Gilbert, S. I.

M. F. Sciacca. — *S. Agostino.* Tome I : *La vita e l'opera, l'itinerario della mente.* Coll. di Filosofia. Brescia, Morcelliana, 1949, 24 × 16 cm., XVI-350 p.

Cette étude n'est pas exclusivement historique mais aussi philosophique, voire apologétique. Par l'étendue et la précision de son information, elle prendra place à côté de la célèbre « introduction à l'étude de saint Augustin » de M. Gilson (3e édit. 1949). Un heureux système de notes critico-bibliographiques donne l'état présent des travaux sur les questions les plus importantes et les controverses. L'auteur ne voit qu'une rencontre superficielle entre le *cogito* augustinien et le *cogito* cartésien. Les grands augustiniens du siècle de Descartes n'auraient pas adressé un tel reproche à leur contemporain. Avec M. Gilson et M. Guitton, M. Sciacca s'oppose à la thèse d'Alfaric sur l'évolution intellectuelle d'Augustin. Le néoplatonisme, tout en lui fournissant les cadres d'une élaboration philosophique de la foi, se plie à l'expression de celle-ci. L'illumination exprime une expérience intérieure aussi éloignée de l'ontologisme que de l'abstractionnisme scolastique. L'augustinisme doit nous

rendre le sens concret des concepts d'*intériorité*, de *conscience de soi*, d'*humanité* dont abuse la pensée moderne. Il n'est pas d'intériorité authentique sans transcendance.

J. Gilbert, S. I.

W. DE VRIES. — *Sakramententheologie bei den Nestorianern.* Coll. Orientalia christiana analecta, n° 133. Rome, Pont. Institutum orientalium studiorum, 1947, 24 × 17 cm., 298 p.

Deux sections se partagent l'étude du P. de Vries sur les sacrements chez les Nestoriens : le sacrement *in genere*, le sacrement *in specie*. La notion du sacrement chez les Nestoriens est conforme pour l'essentiel à ce que nous constatons dans les grandes Eglises traditionnelles grecque et latine : institution divine du sacrement confié par le Christ à l'Eglise, producteur de la grâce surnaturelle qu'elle symbolise ou signifie. Du point de vue de l'évolution historique de la théologie sacramentaire, on peut distinguer les phases suivantes : tout d'abord jusqu'au VII[e] siècle environ, une possession tranquille de la pratique vécue des sacrements, puis depuis l'invasion arabe jusque vers l'an 1000 la formation d'une théorie générale du « mysterium » ; ensuite, un approfondissement de la notion avec apparition de la distinction entre matière et forme ; un effort pour dissocier, dans la masse des sacrements, ceux institués par le Christ (les vrais sacrements), des autres (qui correspondent donc à nos sacramentaux) ; enfin, la distinction entre la notion de sacrement = symbole et celle de sacrement = chose sacrée. Que l'on me permette ici une observation : si l'on compare cette évolution de la notion sacramentelle avec celle que le P. Van den Eynde (analysé ci-dessous) signale, pour l'Occident, dans son étude *Les définitions des sacrements pendant la première période de la théologie scolastique*, Louvain, 1950, le parallélisme est frappant. N'y aurait-il pas eu interaction entre l'Occident et l'Orient ? mais alors, par quelles voies ? ou bien faut-il se contenter de ne trouver dans ce processus parallèle que la résultante d'une cause profonde d'ordre purement psychologique, l'esprit étant amené par la seule psychologie du processus de recherche à poser successivement ces différents jalons ? Peut-être la chose vaudrait-elle la peine d'être examinée de plus près. En ce qui concerne les sacrements *in specie*, la théologie (ou mieux peut-être la pratique) nestorienne est moins ferme et marque par-ci par-là de fâcheuses particularités : elle ignore généralement, par exemple, l'onction des infirmes, du moins comme sacrement, elle affaiblit par certaines de ses doctrines la fermeté à la croyance de la présence réelle eucharistique, etc. Pourtant, l'on admirera dans l'ensemble la permanence de la tradition, d'autant plus que les Eglises nestoriennes se sont très tôt retirées du grand mouvement théologique grec et latin. Bien des défaillances constatées s'expliquent d'ailleurs par l'absence d'une pratique suivie, en ce qui concerne la confession par exemple, fait qui ne suppose pas la négation formelle du sacrement (que l'on trouve attesté dans les plus anciens témoins), mais bien plutôt un relâchement religieux facilement explicable dans les circonstances où ces Eglises ont évolué. L'étude du P. de Vries est instructive, à bien des égards révélatrice, elle se meut toujours dans un désir sincère d'objectivité ; enfin elle repose sur l'étude des sources elles-mêmes, en particulier d'une dizaine de traités inédits contenus dans des manuscrits romains de la Bibliothèque Vaticane.

Ch. Martin, S. I.

D. VAN DEN EYNDE, O.F.M. — *Les définitions des Sacrements pendant la première période de la théologie scolastique (1050-1240).* Rome, Antonianum ; Louvain, Nauwelaerts, 1950, 25 × 17 cm., XVI-196 p. Prix : 110 frs.

Cet ouvrage du P. Van den Eynde reprend sans grands changements de fond trois articles parus dans la revue *Antonianum* en 1949 et 1950. Toutefois des additions bibliographiques, des compléments d'information, des *Indices* les ont transformés en un juste volume de 200 pages très maniable. L'auteur refait l'histoire des définitions appliquées aux *sacramenta* depuis le milieu du XI[e] siècle, époque de la scolastique naissante, jusqu'au milieu du XIII[e] siècle.

qui marque son plein épanouissement. Entre le point de départ, c'est-à-dire les formulations bérengariennes, elles-mêmes reprises de saint Augustin, et le point d'arrivée, c'est-à-dire les formulations défendues par les grands théologiens du second quart du XIII[e] siècle, Guillaume d'Auxerre, Hughes de Saint-Cher, Alexandre de Hales et leurs écoles, l'auteur décrit leur progression que jalonne avant tout, de Bérenger à Pierre Lombard, l'effort fait pour mieux adapter les formules reçues, soit en les précisant soit en les complétant, aux réalités strictement sacramentelles qu'elles devaient avant tout exprimer. Ces différents essais, qu'ils proviennent de la tendance antibérengarienne, abélardienne ou même victorienne, confluent en Pierre Lombard qui les consacre sans toujours les harmoniser dans son Livre des Sentences. De Pierre Lombard à Guillaume d'Auxerre (vers 1220), les théologiens visent surtout à préciser ou à critiquer la valeur théologique de ces formulations et peu de nouvelles définitions, deux ou trois en tout, s'ajoutent aux anciennes. A partir de Guillaume d'Auxerre et des vigoureux théologiens de l'Université de Paris, les dernières révisions s'opèrent pour aboutir à la formulation classique. Pour ce qui est de cette dernière période, le jugement du critique moderne est rendu plus difficile par l'absence de relevés systématiques des traités sacramentaires et d'éditions critiques. L'auteur y a suppléé en publiant en appendice un certain nombre de textes de la *Quaestio : Quid est sacramentum ?* Le P. Van den Eynde témoigne dans son essai d'une solide érudition et d'une connaissance de la littérature théologique médiévale qui fait honneur à son savoir. Ses recherches s'appuient fréquemment sur la consultation des manuscrits eux-mêmes, ce qui donne à son œuvre la qualité d'un travail de première main.

Ch. Martin, S. I.

A. M. Landgraf. — *Commentarius Porretanus in Primam Epistolam ad Corinthios*. Coll. Studi e Testi, n° 117. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1945, 25 × 18 cm., XVI-228 p.

Le commentaire sur *I Cor.* édité par Mgr Landgraf appartient à l'Ecole de Gilbert de la Porrée, et s'inspire du commentaire de ce dernier sur le même sujet, tel qu'on peut, par exemple, le lire dans le Cod. lat. 427 de la Bibliothèque Universitaire de Leipzig. Il interrompt son explication au chap. XII, v. 4, sans qu'on puisse dire si l'œuvre originale s'arrêtait brusquement à cet endroit, ou si le fait ne doit être imputable qu'à une transcription ou un modèle défectueux. L'auteur du commentaire ainsi que la date ne se laissent pas découvrir. Il apparaît peu vraisemblable qu'ils doivent être recherchés au delà de la seconde moitié du XII[e] siècle. L'œuvre est pourtant de tendance gilbertine moins prononcée que d'autres commentaires que nous connaissons encore. Mgr Landgraf publie ce texte (faut-il ajouter : avec le soin et l'acribie qui lui sont coutumiers ?) d'après le Cod. lat. 1116, fol. 57r-79v, de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, codex qui contient, entre autres œuvres, une Abréviation du commentaire sur les Romains de Pierre Abélard déjà édité en 1936 par lui-même. Cette publication enrichit notre dossier sur l'Ecole gilbertine dont l'influence sur le développement théologique du XIII[e] siècle s'avère de plus en plus profonde, et ne saurait être assez soulignée.

Ch. Martin, S. I.

V. M. Breton, A. Epping, etc. — *Doctor Seraphicus*. Vier studies over de h. Bonaventura. Coll. Collectanea franciscana neerlandica, VII-3. 's-Hertogenbosch. Teulings' Uitgevers, 1950, 25 × 17 cm., 90 p. Prix : 4.40 florins.

Après une introduction en français du P. V.-M. Breton sur S. Bonaventure, Maître de la Sagesse, suivent trois études plus fouillées sur le problème de notre connaissance religieuse de Dieu. Le P. A. Epping expose la doctrine de notre connaissance innée de Dieu d'après une comparaison plus nuancée des œuvres de S. Bonaventure. Le P. van Leeuwen défend la conception de la foi comme « abandon absolu et total de la raison à la Vérité suprême pour Elle-même ». Le P. N. Sanders enfin compare avec soin les positions respectives de Scot et de S. Bonaventure par rapport au désir naturel de la vision de Dieu. Les trois études sont suivies d'un bon résumé français.

P. Fransen, S. I.

E. Candal, S. J. — *Nilus Cabasilas et Theologia S. Thomae de Processione Spiritus Sancti. Novum e Vaticanis codicibus subsidium ad historiam theologiae byzantinae saeculi XIV plenius elucidandam.* Coll. Studi e Testi, n° 116. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1945, 25 × 18 cm., XVI-428 p.

La vie et les œuvres de Nil Cabasilas, qui fut archevêque en titre de Thessalonique dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle et l'oncle du célèbre Nicolas Cabasilas, l'auteur de l'*Explication de la divine liturgie,* nous sont assez peu connues. Les faits les plus saillants de son existence sont, en plus de son intervention décisive en faveur du palamisme, ses relations avec Démétrius Cydones, qui le mit en contact avec les œuvres des théologiens latins et en particulier de saint Thomas d'Aquin (Somme contre les Gentils et Somme Théologique), puis sa controverse avec eux, lorsque Cydones fut devenu, après sa conversion, leur défenseur. La part la plus considérable de l'étude du P. Candal est toutefois consacrée à l'examen et à la publication de la dernière section du plus gros ouvrage de Nil : *De Spiritus sancti processione,* ouvrage dirigé contre les Latins, et en particulier contre les arguments syllogistiques apportés par saint Thomas, pour étayer sa doctrine trinitaire. L'ouvrage exerça une grande influence sur les polémistes grecs, influence qu'atteste suffisamment le nombre des manuscrits qui le conservent et des fragments qui ont été insérés chez des auteurs postérieurs. L'édition du P. Candal faite, par suite des circonstances, uniquement sur le Vatic. gr. 1117, manuscrit excellent et presque contemporain de Nil (il paraît bien remonter à la fin du XIV^e^ siècle), ne peut cependant être considérée, au dire même de l'éditeur, comme édition strictement critique. Deux autres manuscrits au moins auraient dû être consultés. Mais elle suffit amplement pour nous faire connaître l'œuvre de Nil, et en permettre l'analyse et le commentaire. C'est à cette tâche, en particulier, que le P. Candal s'est appliqué. De nombreuses pages de son livre décrivent le plan et la division de l'ouvrage, les sources latines et grecques utilisées par Nil, la connaissance, très exacte, que celui-ci avait pu acquérir de la doctrine des Latins, et enfin, la réfutation que Nil croyait pouvoir opposer à l'argumentation syllogistique de saint Thomas. Ces pages constituent une bonne introduction à l'étude de Nil Cabasilas, que l'on gagnera encore certainement à mieux connaître vu son influence sur les milieux byzantins opposés à l'union avec Rome. Ch. Martin, S. I.

L. Baudry. — *La querelle des futurs contingents* (Louvain 1465-1475). Textes inédits. Coll. Études de philosophie médiévale, XXXVIII. Paris, Vrin, 1950, 26 × 17 cm., 480 p.

M. Baudry a réussi à ressusciter dans les pages à la fois très courtes et très vivantes de son Introduction les agitations parfois violentes qui opposèrent pendant une trentaine d'années, mais très spécialement des environs de 1465 à 1475, les deux Facultés, celle des Arts et celle de théologie, de la jeune Université de Louvain. Le sujet du conflit était la valeur de vérité à attribuer aux propositions exprimant des futurs contingents, question déjà ancienne, fort débattue, et dont les essais de solution, toujours peu clairs et peu satisfaisants, étaient souvent nettement opposés, selon qu'ils insistaient sur l'aspect philosophique ou sur l'aspect théologique du problème. Ces propositions sont-elles susceptibles de vérité, comme le soutenait couramment la théologie jusqu'au XIII^e^ siècle, ou faut-il les tenir, avec Aristote, pour fausses, ou simplement, comme l'affirmera le plus clairement Pierre Auriol, pour neutres et indifférentes ? La question n'était d'ailleurs pas qu'un simple jeu de l'esprit. La prescience et la Providence divines, ainsi que le libre arbitre de l'homme y paraissaient engagés, et des notions de philosophie de grande importance : celles de vérité, de contingence et de nécessité, mises en jeu. Tout cela explique fort bien l'acharnement de la dispute, et l'intervention finale de Rome. Inutile pour nous ici d'entrer dans le déroulement des événements; je le répète, M. Baudry l'a fait, avec beaucoup de sobriété, de clarté, d'à-propos, de psycholo-

gie même. Il corrige aussi en plusieurs points les narrations de ses devanciers. Son ouvrage est consacré d'ailleurs avant tout à la publication du dossier : pièces déjà éditées, mais de consultation difficile, et aussi, pièces en grande partie inédites. Les deux principaux protagonistes se partagent la masse de la documentation. Pierre de Rivo, professeur à la Faculté des Arts, et Henri de Zomeren, professeur à la Faculté de théologie. A quoi s'ajoutent quelques documents d'allure plus officielle, les *Determinationes* des Facultés de théologie de Cologne, Louvain et Paris, les décisions et jugements. M. Baudry n'a voulu faire qu'œuvre d'historien, et non de philosophe : il se refuse à prendre lui-même position dans les débats, et il n'exprime qu'avec prudence et réserve les opinions qui paraissent être celles des Maîtres de la pensée chrétienne du Moyen Age : S. Thomas, Duns Scot, etc. L'on serait assez embarrassé de savoir vers lequel des deux adversaires se dirige son inclination de philosophe ou ses sympathies personnelles. Tout cela n'enlève rien au charme de son livre, dont la présentation serait parfaite s'il ne s'y était glissé quelques fautes de typographie ou d'inattention (p. 22, par exemple lire : Paul de Middelbourg au lieu de Pierre...). Ch. Martin, S. I.

Fr. Card. Mendoza .— *De naturali cum Christo unitate libri quinque.* Edité par A. Piolanti. Coll. « Lateranum », Nouv. série, XIII, 1-4. Rome, Faculté théologique du Latran, 1947, 26 × 18 cm., LXXX-480 p.

La personnalité théologique du Card. Fr. de Mendoza († 1566), évêque de Burgos, est assez peu connue. C'est en quelque sorte à travers les jugements, les uns favorables, les autres défavorables, portés sur sa doctrine eucharistique par les théologiens postérieurs que son souvenir nous a été conservé. D'après Vasquez il aurait affirmé dans un sermon que : « Per hoc Venerabile Sacramentum digne sumptum fideles non tantum consequi unionem caritatis et affectus cum Christo sed etiam realem et substantialem naturalemque unionem carnis suae cum carne eius ». L'opposition faite à cette théorie à première vue assez étrange, l'incita à écrire, pour s'expliquer, un gros ouvrage, composé de 1561 à 1566, et qui par suite des circonstances, en particulier de sa mort survenue l'année même, ne parut jamais. Inutile de dire que les exemplaires restèrent fort rares. Le prof. Piolanti eut la bonne fortune, il y a quelques années, de mettre la main sur l'un d'eux, du XVI^e^ siècle, et ayant appartenu à la Maison professe des Jésuites de Tolède, celui-là peut-être même que Vasquez aurait eu sous les yeux. Il en donne l'édition avec une courte introduction sur la vie et les œuvres du cardinal, ainsi qu'un bref aperçu de la doctrine, telle que son texte la livre et qui est beaucoup plus nuancée que la description de Vasquez ne le laisse supposer. L'intérêt de cette édition est double : doctrinal, en ce qu'il apporte une contribution assez originale aux deux traités *De Eucharistia* et *De corpore Christi mystico*, et aussi traditionnel si l'on peut dire, en ce sens que l'ouvrage contient énormément de citations de Pères et de théologiens. Si celles-ci, prises en particulier, ne nous offrent aucune particularité nouvelle, l'ensemble forme un répertoire de témoignages qu'on ne peut dédaigner. Ch. Martin, S. I.

E. Hocedez, S. J. — *Histoire de la théologie au XIX^e^ siècle.* T. I : *Décadence et réveil de la théologie 1800-1831.* Coll. Museum Lessianum, section théologique n° 43. Bruxelles, Édition Universelle ; Paris, Desclée De Brouwer, 1949, 23 × 16 cm., 270 p. Prix : 175 frs belges.

Bien qu'il s'occupe d'une époque beaucoup moins attachante que celle du pontificat de Léon XIII, ce tome premier de l'Histoire de la Théologie au XIX^e^ siècle n'en offre pas moins un intérêt très réel. De ces années obscures (1800-1831), années de déclin pour la théologie, on ne possède, en effet, que peu d'ouvrages d'ensemble et cependant des sources très riches du renouveau qui caractérisera la seconde moitié du siècle se situent là. Le Père Hocedez a pris soin de nous décrire la méthode qui présida à l'élaboration de son travail. L'auteur

n'a pas voulu se borner à l'exposé critique de la doctrine et des disciplines théologiques de ce premier tiers du XIX[e] siècle. Il a préféré saisir celles-ci dans la personne même des théologiens (p. 7). Et comme ces derniers sont eux-mêmes tributaires de leur temps, soit qu'ils en subissent les idées, soit qu'ils réagissent contre elles, l'histoire de la théologie exige l'étude des divers mouvements de pensée et d'action profanes qui marquèrent telle période, et contribuèrent au progrès ou au déclin des sciences sacrées. Méthode qui offre l'avantage, on en conviendra, de mettre bien en relief, en les rattachant à leur milieu, les personnalités de premier plan. Au reste, le jugement de l'auteur à leur sujet est toujours nuancé et ne craint point de souligner les mérites de ceux qu'avec l'Eglise il condamne. « Telle est l'œuvre vraiment grandiose que Lamennais livrait au monde », lisons-nous (p. 87). « Il n'est pas étonnant donc que, malgré les avertissements de quelques théologiens plus clairvoyants,... la nouvelle apologétique, si personnelle et si éloquente, continuât à jouir de la faveur d'un grand nombre, tant en France qu'à l'étranger ».

A l'opposé du traditionalisme, voici Hermès. « Les théologiens nous ont habitués, écrit le Père Hocedez, à ne voir dans Hermès qu'un philosophe aventureux, constructeur d'un système caduc, un théologien semi-rationaliste, père de nombreuses erreurs; et ils n'ont pas tort. Mais, en lisant la belle préface de son *Introduction philosophique,* où l'on sent palpiter une âme, on ne peut s'empêcher d'éprouver quelque sympathie pour un homme qui a souffert et dont le but est d'épargner aux autres la perte de la foi » (p. 178). Cette sympathie compréhensive à l'égard des écrivains qu'il soumet à ses critiques, cet art de discerner, même parmi beaucoup d'ivraie, un peu de bon grain, contribue à donner plus de poids aux appréciations de l'auteur. Le traitement très humain dont bénéficie l'adversaire enlève toute ombre de parti-pris aux louanges décernées à ces personnalités hors-cadre qui contribuèrent le plus au relèvement de l'apologétique et de la théologie. C'est, entre autres, Chateaubriand au sujet de qui est rappelé complaisamment l'avis élogieux de Bonald — avis trop élogieux diront certains — concernant la quatrième partie du *Génie du Christianisme* qui traite des missions (p. 75). C'est aussi Möhler, appelé à bon droit « la gloire la plus pure de l'école de Tubingue » (p. 178).

Ouvrage d'une érudition solide — chacun des chapitres est pourvu de notes complémentaires et d'une bibliographie qui, sans être complète, fournit cependant l'essentiel sur le sujet —, cette histoire de la théologie au XIX[e] siècle constitue un précieux instrument de travail pour les professeurs et pour les élèves de théologie.

F. Taymans, S. I.

Tavole e Indici generali dei primi cento volumi di « Studi e Testi ». Coll. Studi e Testi, n° 100. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1942, 25 × 18 cm., XXIII-184 p.

L'apparition du centième volume des *Studi e testi* a donné l'occasion à la Bibliothèque Vaticane qui les édite, de publier ces *Tavole e indici generali dei primi cento volumi.* La réputation de la collection n'est plus à faire, ni la célébrité des noms des collaborateurs, à souligner. Le volume constitue un Mémorial très parlant élevé à l'honneur de la collection, de ses collaborateurs et aussi des directeurs qui s'y dévouent depuis près de cinquante ans, ainsi qu'un répertoire pratique, révélateur des richesses scientifiques qu'elle contient. Une première partie énumère en les résumant et en esquissant leur plan, les cent ouvrages parus. La seconde est constituée par les deux Tables des matières et des auteurs. On pourra, en les consultant, mettre facilement à profit les trésors que recèle la série des *Studi e Testi* parus jusqu'en 1942. Depuis lors, il est vrai, la collection a encore et prodigieusement grandi, puisqu'aujourd'hui elle est arrivée, ou presque, à son cent cinquantième volume. Notre génération peut donc nourrir l'espoir sérieux de voir paraître encore les prochaines *Tavole...* Nous n'avons qu'un seul souhait à émettre à leur sujet : qu'elles conservent la même densité d'information et le même intérêt que les actuelles.

Ch. Martin, S. I.

PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET COSMOLOGIE

The British Journal for the Philosophy of Science. Vol. I. N° I. May 1950. Edimbourg, Thomas Nelson and Sons Ltd, 1950, 24 × 16 cm., IV-76 p. Prix : 7/6. Abonnement annuel : 30 sh.

Aussi bien que *Philosophia naturalis* en Allemagne, cette revue britannique apparaît à son heure : le temps du pur scientisme est passé, le public s'en rend compte. Les savants qui forment le comité d'édition sont d'opinions largement différentes sur les questions philosophiques. Pourtant, ils semblent croire que la philosophie des sciences doit être le fait des seuls savants. Et un article de Ph. Franck nous dit : « The case for the « meaningless » of metaphysical statements, according to accepted scientific criteria of truth, can be made easily ». Heureusement, l'amour de la vérité, âme de toute recherche scientifique, met tous les articles des deux numéros parus sur le chemin d'une philosophie plus large et plus compréhensive. Une haute tenue scientifique s'allie ainsi avec une conception proprement « humaine » de l'univers corporel. G. Isaye, S. I.

A. Grégoire, S. I. (†). — *Leçons de Philosophie des Sciences expérimentales.* Coll. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Namur, Fasc. 8. Paris, Vrin, 1950, 16 × 25 cm., 230 p. Prix : 1000 frs franç.

La carrière professorale du Père Grégoire, né en 1890, et mort en 1949, s'est déroulée tout entière au Collège philosophique de Louvain-Eegenhoven. De son cours de théodicée, il avait édité « *Immanence et Transcendance* » (Museum Lessianum, 1939) ; professeur de cosmologie, il faisait, depuis 1932, un cours de philosophie des sciences. Ce livre posthume en rassemble les chapitres rédigés, avec deux articles de grande portée, parus en 1939 et 1940 ; le Père Isaye a joint à cet exposé, qui forme une remarquable vue d'ensemble sur l'histoire de la philosophie des sciences, un chapitre de conclusion.

Le premier chapitre nous fait assister, chez Aristote, les astronomes grecs, Bacon, Descartes et Newton, à la formation de la méthodologie scientifique ; le second nous introduit au problème de la preuve, à la critique de l'induction, tels que les ont traités les auteurs du XIX^e^ siècle : Stuart Mill, le Cardinal Mercier, Rabier, Hamelin, Lachelier ; les jugements que le Père Grégoire joint à ces exposés nous découvrent l'orientation de sa pensée personnelle. Le troisième chapitre, un des plus beaux de l'ouvrage, décrit et confronte les points de vue de Duhem, Le Roy et Poincaré, sur la théorie physique ; le dernier paragraphe étudie longuement, et avec une sympathie particulière, l'œuvre de Meyerson. Le quatrième chapitre reproduit deux études, l'une sur Brunschvicg l'autre sur le Cercle de Vienne ; la critique que le Père fait du système de Brunschvicg nous introduit au cœur de sa propre pensée métaphysique. Mérites et lacunes de ces deux positions y sont analysés avec soin. La conclusion du Père Isaye, esquissant l'« information » de la science par la métaphysique, fait porter leur fruit aux réflexions personnelles du Père Grégoire.

Dans ces « *Leçons* », le lecteur est amené à découvrir, dans le développement naturel de la réflexion, les problèmes que pose l'activité scientifique à l'esprit philosophique. Inconsciente et imparfaite d'abord, la méthodologie s'est peu à peu précisée, pour trouver son expression complète chez Newton. La méthode, devenue consciente, révèle ses procédés, les offre à la critique. Aussi étudie-t-on le principe du déterminisme du point de vue logique d'abord ; cet effort n'a pas abouti. Des penseurs plus pénétrants ont cherché une réponse à la question de la valeur de la science, non plus dans l'étude des énoncés scientifiques et de leurs enchaînements, pris en eux-mêmes, comme indépendamment de l'esprit qui les a construits, mais dans la réflexion sur le travail intellectuel du chercheur, sur la manière dont il aborde les faits et les interprète. C'est finalement l'homme qui intéresse dans la science : la philosophie des sciences est devenue une discipline *humaine* et elle fait désormais partie de toute formation philosophique complète.

Le livre du Père Grégoire met le lecteur en contact avec un esprit probe,

sympathique à toute réflexion sérieuse; à qui le lit au rythme de la pensée de l'auteur — qui pesait tous ses mots —, il réserve la joie d'assister à la découverte de l'homme par lui-même. J. M. Nachtergaele, S. I.

G. L. S. Mercier. — *Le dynamisme ascensionnel.* Paris, Presses Universitaires de France, 1949, 23 × 15 cm., 324 p. Prix : 500 frs français.

Cet essai de synthèse *philosophique* des données actuelles des sciences et des théories scientifiques se situe dans la ligne des synthèses qu'a inaugurées *L'Evolution Créatrice* de H. Bergson, et dont le meilleur exemple est peut-être *L'homme et l'Evolution* de Albert Vandel. Vandel s'était restreint au domaine de la biologie et son étude a pu garder la précision scientifique qui en fait la valeur. Son *psychisme* de base ressemble fort au dynamisme ascensionnel de Mercier, mais il coupe court et ne remonte pas à Dieu. G. Mercier, lui, est un voyant, un « prophète » dont les yeux prétendent percer les secrets rouages de la Création entière. Il ne craint pas de bousculer les dogmes scientifiques communément reçus, et il doit s'attendre aux objections de beaucoup de spécialistes. Sa thèse très générale, appliquée aux ordres les plus variés, astronomie, biologie, paléontologie, politique, morale, théologie, religion, s'adapte à tout, mais n'est-ce pas au prix d'un nivellement et d'une imprécision fatale ? Souvent, la conviction de l'affirmation semble tenir lieu de preuve. Il y a des chapitres curieux, suggestifs, très originaux, surtout sur le risque, la solidarité, l'action humaine. Il faut louer le sain réalisme de son dynamisme ascensionnel vers Dieu, vers la purification de l'humanité. La loi morale est bien mise à sa place, dirigeant l'évolution du monde, désormais livré à l'homme. La hardiesse, la largeur « cosmique » des vues de l'auteur, font impression, et nous changent du climat stérile du matérialisme. M. Renier, S. I.

J. Seiler. — *Philosophie der Unbelebten Natur.* Eine Auseinandersetzung mit den Ergebnissen der Naturwissenschaft. Olten, Walter, 1948, 23 × 16 cm., 510 p. Prix : 26 frs suisses.

Cet important ouvrage met à la portée du profane un exposé scientifique remarquablement précis et détaillé. La philosophie des sciences ne peut qu'y gagner. Les deux premières parties donnent une critique sommaire de la connaissance et la fonction de la philosophie naturelle. L'auteur développe les questions suivantes : espace, temps et masse, avec la relativité restreinte; énergie; lois de la nature; causalité et finalité; atomes, électrons, ondes, avec l'indéterminisme de la microphysique; les substances; l'hylémorphisme; l'univers, sa formation et son âge. Dans les questions controversées, l'auteur examine soigneusement le pour et le contre. On pourrait faire quelques réserves, notamment au sujet de l'hylémorphisme : l'auteur, à notre avis, ne maintient pas assez rigoureusement la distinction entre sensible et intelligible, et il ne rend pas suffisamment justice à la métaphysique. G. Isaye, S. I.

E. Lowyck. — *Substantiële verandering en hylemorphisme.* Een critische studie over de neoscholastiek. Coll. Leuvense Bibliotheek voor Philosophie, n° 1. Louvain, Institut Supérieur de Philosophie; Nauwelaerts, 1948, 25 × 17 cm., 186 p. Prix : 100 frs.

L'auteur a soigneusement exploré la scolastique contemporaine. Après l'exposé des diverses opinions, il tente d'expliquer les réactions et les désaccords des auteurs. Enfin il donne sa position. Pour lui, la distinction entre métaphysique et sciences ne se ramène pas purement à la relation entre sensible et intelligible : ce qui doit lui créer quelque embarras en ce qui concerne la métaphysique de l'objet perçu. Très raisonnablement, il admet que les substances corporelles sont connues dans l'ordre suivant : moi, d'autres hommes, et enfin les êtres inférieurs, de proche en proche, avec une probabilité décroissante. La constatation du changement substantiel est soumise, elle aussi, à une hiérarchie de probabilités, la

certitude étant atteinte dans la mort de l'homme. D'ailleurs, c'est à bon droit que l'auteur écrit : « het argument der substantiële veranderingen is niet het hoofdargument ».

G. Isaye, S. I.

P. Denis, O.P. — *Les origines du monde et de l'humanité.* Coll. Études religieuses, 670. Liège, La Pensée catholique, 1950, 19 × 13 cm., 180 p. Prix : 45 frs.

Pour étudier ce problème de nos origines — celles de l'univers, de la vie et de l'âme humaine — le P. Denis résolument s'est placé au carrefour des voies convergentes de la science, de la philosophie et de la révélation, et tente une vue panoramique de son sujet. Triple lumière dont l'auteur évite soigneusement les mutuelles interférences, et dont il enregistre méthodiquement les clartés propres. Le lecteur, rarement compétent dans ces trois disciplines ensemble, sera reconnaissant au docte professeur de La Sarte d'avoir réuni à son intention et rigoureusement critiqué les enseignements actuels sur les questions brûlantes et délicates envisagées. Nous n'hésitons pas à recommander chaudement ce petit ouvrage, car il présente une synthèse libératrice dont beaucoup de chrétiens feront leur profit. Son constant souci de dégager le dogme des compromissions douteuses auxquelles un zèle indiscret et plus ou moins naïf voudrait — ou aurait voulu — parfois imprudemment le lier ne manquera pas de dissiper bien des malaises. Ajoutons que l'auteur a fait un choix très judicieux de notes infiniment précieuses distribuées au bas des pages, tout au long des divers chapitres du livre : elles constituent une excellente anthologie et une bibliographie critique sommaire qui permettra de pousser plus avant l'étude forcément ramassée et proposée sous forme de conclusion.

E. Boné, S. I.

P. Leonardi. — *L'evoluzione dei viventi.* Brescia, Morcelliana, 1950, 24 × 16 cm., 360 p. Prix : 1200 lires.

Sous ce titre qui est tout un programme, le Prof. Leonardi — qui nous était déjà connu par quelques travaux sur le Pithécanthrope — nous présente aujourd'hui un excellent et dense petit manuel consacré au problème de l'Evolution. L'information y est complète, scientifique et actuelle ; l'illustration abondante et judicieusement choisie. Encore qu'elle utilise amplement et avec une bien compréhensible prédilection les travaux parus en langue italienne (Biasutti, Blanc, Marcozzi, Rosa, Sergi...), la bibliographie est largement conçue et fait état des récentes publications des meilleurs biologistes et anthropologistes anglo-saxons, français et allemands. La synthèse est présentée d'un point de vue impartial et réjouit par la sérénité du ton, à laquelle on n'est pas toujours accoutumé de la part d'auteurs catholiques... Le professeur de Ferrare consacre les deux premiers tiers de son ouvrage à « L'évolution et l'évolutionisme » : faits biologiques et paléontologiques, et leur contribution à l'étude du problème de l'origine de la vie et de l'origine de l'homme ; leur intégration aussi dans les différentes hypothèses explicatives du phénomène évolutif. La seconde partie de l'ouvrage dans laquelle le lecteur français retrouvera nombre d'idées chères à Cuénot et Vandel aborde la question de l'« évolution finalistique ou téléogénèse ».

E. Boné, S. I.

G. Goury. — *Origine et évolution de l'homme.* T. I : *Epoque paléolitique.* 2e édit. Coll. Précis d'archéologie préhistorique. Paris, Picard, 1948, 20 × 13 cm., 528 p. Prix : 800 frs franç.

Seconde édition d'un ouvrage déjà ancien et depuis longtemps épuisé, ce premier tome du *Précis d'Archéologie préhistorique* de M. Goury, consacré au Paléolithique, a conservé les caractéristiques et les mérites du volume qu'il remplace désormais. Il a été évidemment soigneusement et fondamentalement remis à jour, surtout pour l'archéologie française, et ne laisse pas de fournir une mine de renseignements très précieux concernant la plupart des gisements anthropologiques de France et pays environnants. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait pas profité de cette réédition pour développer plus largement

l'archéologie récemment ouverte de Palestine, Extrême-Orient et Afrique du Sud. Le lecteur eût souhaité également des indications chronologiques moins sommaires : sans doute l'auteur explique-t-il une discrétion intentionnelle sur une question qu'il estime encore trop peu ferme. Sans prendre position définitive, il eût pu cependant citer du moins les hypothèses de Milankovitch généralement admises aujourd'hui comme modérées et acceptables. L'ouvrage a paru en 1948 : une prochaine édition corrigera la position des fossiles de Piltdown selon les toutes récentes acquisitions de Oakley et Oskins par la méthode fluoritique. E. Boné, S. I.

Dr M. VERNET. — *L'évolution du monde vivant.* Coll. « Présences ». Paris, Plon, 1950, 19 × 12 cm., XVI-300 p. Prix : 300 frs franç.

Le Dr. Vernet applique au développement de la matière vivante le mécanisme biologique proposé précédemment par lui (dans *Le Problème de la Vie, La sensibilité organique, Hérédité*) comme explication nouvelle de la nature de la vie organique : l'excitabilité sensible. Si originale et séduisante qu'elle puisse paraître à certains, l'hypothèse se présente comme trop gratuite et dépourvue de base expérimentale suffisante pour retenir déjà raisonnablement l'attention scientifique : en vertu du mécanisme défini et analysé, assurant à chaque espèce régulation limitée et stabilité, il ne saurait y avoir d'une espèce à l'autre, ou même à l'intérieur d'une espèce, d'évolution progressive. Ce n'est donc pas la vie qui évolue, mais les conditions de vie. L'évolution ne réside en somme que dans le degré plus ou moins grand d'adaptation de l'être vivant, laquelle n'entraîne pas de transformation fondamentale. Encadrant cette partie constructrice de l'ouvrage, deux autres sections s'attaquent à l'« hypothèse transformiste ». L'une vise l'évolution somatique et souligne la carence de trois explications classiques proposées — hélas — selon des schèmes largement dépassés aujourd'hui (Lamarck, Vialleton, Guyénot..., la bibliographie se limite presque exclusivement à des travaux anciens déjà, tous parus en langue française; elle ignore tout des actuels pionniers de la *Théorie synthétique* : Dobzhansky, Mayr, Simpson, Huxley, Müller, Wright, Haldane...). Ajoutons que le spécialiste relèvera maintes erreurs de détail dans l'exposé des faits paléontologiques. La même excitabilité sensible conditionne la vie de l'esprit, pense l'auteur, et dans cette lumière il critique les conceptions de Bergson, Lecomte du Noüy et Le Roy. Des esprits chagrins ont déploré récemment l'envahissement de la biologie par l'élément statistique et mathématique. A tout prendre, il offre du moins une assurance et un contrôle et une possibilité de vérification... Nous regrettons de penser que le livre de M. Vernet décevra les biologistes de métier, et cette déception devrait modérer l'enthousiasme des non-initiés. E. Boné, S. I.

A. MITTERER. — *Die Zeugung der Organismen, Insbesondere des Menschen.* Nach dem Weltbild des Hl. Thomas von Aquin und dem der Gegenwart. Vienne, Herder, 1947, 23 × 16 cm., 240 p. Prix : 44,60 S.

L'auteur a étudié consciencieusement chez saint Thomas les principes d'une biologie générale et spécialement la biologie humaine. Selon l'auteur, la théorie aristotélicienne des causes, extraite de l'ordre minéral, est appliquée trop brutalement à l'ordre de la vie. Ce procédé aurait empêché saint Thomas de comprendre correctement l'évolution. Pour expliquer certains faits, le grand Docteur a dû donner des coups de pouce à sa théorie. Ces défauts s'aggravent encore en biologie humaine. L'honneur de saint Thomas est sauf parce que les données expérimentales dont on disposait au XIII[e] siècle pouvaient encore, grâce à une dialectique prodigieusement souple, être conciliées avec l'ample synthèse d'Aristote; mais la biologie thomiste est condamnée par les découvertes modernes. Et les conceptions actuelles de la « totalité », tout en réagissant contre un matérialisme dissolvant, ne reviennent pas à l'aristotélisme. L'auteur montre une information étendue et porte des appréciations finement nuancées; mais dans son interprétation des données sensibles, il n'a peut-être pas utilisé toute la souplesse des principes métaphysiques. G. Isaye, S. I.

J. M. DEL BARRIO, S. I. — *La era atomica ?* Realidades y perspectivas. Coll. Universidad Pontificia de Comillas. « Ciencia y arte », 2. Comillas. Universidad Pontificia, 1949, 17 × 12 cm., 226 p. Prix : 15 pesetas.

Le Père Del Barrio a repris en huit conférences publiées dans ce petit volume le sujet de son cours professé en 1948-49 comme introduction physico-chimique à la philosophie. L'exposé s'adresse au grand public, et s'il utilise des termes techniques, il ne s'abandonne cependant à aucun développement mathématique. Le premier chapitre retrace un bref historique et rappelle les effets terribles de la bombe atomique. Puis, dans les 3 chapitres suivants, quelques problèmes relatifs à la préparation de cette bombe sont abordés tour à tour. Viennent ensuite, dans le chapitre 5, quelques indications sur les recherches effectuées dans ce domaine, des deux côtés du front, pendant la guerre. Les trois derniers chapitres, malheureusement les plus courts, attireront probablement davantage l'attention du lecteur. Diverses applications pacifiques de l'énergie atomique y sont exposées avec un large aperçu de ce que sera l'ère atomique. Signalons que d'après l'auteur le Congo belge posséderait encore la moitié de la réserve mondiale d'uranium. C. Courtoy, S. I.

AUTRES OUVRAGES ENVOYES A LA REDACTION

Mariologie et dévotion à Marie

J.-M. ABD-EL-JALIL. — *Marie et l'islam.* Coll. Etudes sur l'histoire des religions, 8. Paris, Beauchesne, 1950, 18 × 12 cm., 92 p. (L'auteur, déjà bien connu par ses travaux sur la théologie musulmane, nous donne un bref aperçu de la tradition la plus orthodoxe du Coran et de ses principaux commentateurs sur Marie. On est frappé par la fermeté de leur doctrine sur l'Immaculée Conception et la Virginité de la Vierge. Dans sa seconde partie, l'auteur replace cette doctrine dans l'ensemble de l'attitude musulmane devant le dogme chrétien, surtout celui de la Trinité. Marie occupe dans cet ensemble une place tout à fait remarquable, qu'on peut plus facilement comprendre, quand on tient compte de la doctrine atomiste de l'histoire du salut chez Mouhammad, et ses fidèles. Marie est un cas unique, comme un miracle improvisé, sans trop de liens avec le reste de l'histoire religieuse).

C.E.R.M.A. (Centre d'Etudes et de recherches mariales d'Angers). — *La Mère de Dieu qui est notre Mère.* Coll. Rayons, publication trimestrielle. Angers, Edit. de « La Madone », 1950, 24 × 16 cm., 52 p. Prix : 80 frs franç.

Congrès marial du Puy-en-Velay, 11-15 août 1949. *L'assomption de la très sainte Vierge.* Paris, Vrin, 1950, 25 × 17 cm., 292 p. (Dans cette collection sont rassemblés différents travaux sur l'Assomption, de valeur parfois inégale. Nous y rencontrons des études historiques sur la liturgie gallicane et française, l'école franciscaine du XV^e^ siècle et les Pays-Bas jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Pour ce qui est du dogme, Th. Soiron et Délesty donnent, sous forme d'introduction, une bonne étude sur la nature et les conditions de la définition dogmatique, tandis que le P. J.-Fr. Bonnefoy, l'animateur de ce congrès, parle de la définibilité de l'Assomption. L'auteur y trouve l'occasion d'exposer ses idées personnelles sur la définibilité des conclusions théologiques. Trois auteurs étudient l'assomption en rapport avec un autre mystère marial : L. Laurent parle de la maternité, H. Rondet de la corédemption et E. Longpré de l'Immaculée-Conception).

DANIEL-ROPS. — *Les Evangiles de la Vierge.* Coll. Bibliothèque Chrétienne d'Histoire. Paris, Laffont, 1948, 19 × 14 cm., 264 p. Prix : 330 frs franç. (L'auteur, justement réputé, de l'*Histoire Sainte* nous présente en ces pages une étude attachante sur les sources de notre connaissance de la vie de la sainte Vierge : Nouveau Testament et Evangiles apocryphes. Ceux-ci, malgré leur caractère légendaire, ont eu un retentissement profond dans la piété populaire, et la Liturgie elle-même en a retenu quelques éléments. L'art

chrétien surtout s'est complu dans ces représentations naïves, comme le montrent quarante planches, judicieusement choisies. A cette étude est jointe une excellente traduction du *Protévangile de Jacques* (Enfance de Marie) et du *Transitus de Méliton* (Mort et Assomption), ainsi que de nombreux fragments d'autres apocryphes).

Ch. De Keyser. — *La Vierge Marie et l'Eucharistie.* Essai théologique et ascétique. Bruxelles, Librairie eucharistique, 1949, 19 × 13 cm., 104 p. Prix : 32.50 frs. (Au premier abord, un lecteur tant soit peu au courant de l'histoire des sacrements sera déconcerté en lisant p. ex. que la sainte Vierge assistait à la Messe le Dimanche, mais « ne devait pas aller à confesse ». Une note sur la sainte Réserve (p. 90) laisse entrevoir que l'auteur n'ignore pas les contingences du développement de la piété sacramentaire. Au demeurant, comment se tromperait-on en voyant dans Marie, figure de l'Eglise, le modèle parfait de la dévotion eucharistique ? Cela justifie pleinement le titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, dont l'auteur retrace l'historique).

Etudes Mariales. Assomption de Marie. T. II. Bulletin de la Société française d'Etudes mariales, 1949 (7e année). Paris, Vrin, 1950, 25 × 16 cm., 174 p. (Les journées de Chèvetogne de la Société française d'études mariales en 1949 furent particulièrement bien réussies. Les deux travaux les plus remarquables furent l'étude de Dom B. Capelle sur le témoignage de la liturgie sur l'Assomption, et celle du R. P. H. Barré sur la croyance en Occident à l'Assomption de 750 à 1150, époque où précisément la conscience réflexe et théologique du dogme s'est faite. Les études critiques du P. Barré, et surtout l'exposé des idées des auteurs à cette époque rendent ce recueil indispensable pour quiconque se pose la question de l'évolution du dogme de l'Assomption. Deux exposés théologiques du R. P. Thomas Philippe et M.-J. Nicolas rehaussent encore la valeur de ce livre du point de vue de la théologie spéculative. Une belle notice nécrologique du P. Neubert est consacrée au R. P. Morineau, S.M.M., fondateur et premier président de la Société).

Mgr Granger. — *Avec Marie, Mère de Jésus.* Considérations et examens. Paris, Edit. Spes, 1950, 19 × 12 cm., 144 p. Prix : 140 frs franç. (En imitation des Apôtres après la Pentecôte, l'auteur propose les différents mystères de Marie à la méditation dévote et à l'imitation fervente des fidèles. Surtout les sept paroles de Marie, que nous ont conservées les Evangiles, offrent des thèmes très utiles à la prière chrétienne. Pour terminer, suivent différentes considérations sur la Royauté spirituelle de Marie).

Marcel de l'Enfant Jésus. — *Sourires.* Essai sur la vie mariale de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Chèvremont, Couvent des Carmes, 1949, 22 × 14 cm., 220 p. Prix : 57.50 frs. (Le monde entier connaît aujourd'hui Thérèse de Lisieux. Mais s'il sait son amour pour Jésus, il connaît moins son amour pour Marie. C'est celui-ci que le R. P. Marcel de l'Enfant Jésus met en lumière dans « Sourires ». Il en retrace les débuts, la croissance, le parfait épanouissement dans les derniers mois. Et il le fait en se gardant de solliciter les textes, mais en laissant parler le plus possible Thérèse elle-même).

A. Richomme. — *La belle vie de Notre-Dame.* Paris, Edit. de Fleurus, 1949, 22 × 15 cm., 202 p. Prix : 350 frs franç. (Histoire de Marie, présentée aux enfants : une image par page avec commentaire).

J. de Tonquedec, S. J. — *Voilà votre mère.* Paris, Lethielleux, (1950), 19 × 12 cm., 38 p. Prix : 60 frs franç.

R. Wehrlé. — *Joseph, époux de Marie de qui est né Jésus.* Neuf méditations sur les grandeurs de saint Joseph suivies de correspondances de M. l'abbé Joannès Wehrlé. Paris, Mignard, 1947, 16 × 13 cm., XVI-252 p. Prix : 300 frs franç.

Piété, ascétisme, mystique

S. Alphonse de Liguori. — *Sept actions de grâces.* Basilique Sainte-Anne (Québec), Librairie alphonsienne, 1949, 15 × 10 cm., 104 p.

M. André. — *Pie XII. Le pasteur angélique.* Toulouse, Apostolat de la prière; Tournai, Casterman, 1950, 19 × 12 cm., 124 p. Prix : 22,50 frs belges. (Une vie populaire de Pie XII, qui, en un style alerte et coloré, nous raconte la jeunesse, les ascensions successives, les années de pontificat du grand Pape d'aujourd'hui).

P. H. Barabé, O.M.I. — *Un siècle de miséricorde.* Ottawa, Editions de l'Université, 1948, 20 × 13 cm., 416 p. (Monseigneur Bourget, archevêque de Montréal, et Marie-Rosalie Jetté, maman de douze enfants, devenue, après douze ans de veuvage, Marie de la Nativité, fondent, en 1848, un Institut religieux (Sœurs de la Miséricorde) pour la sauvegarde des filles pénitentes, le salut des nouveau-nés et la direction des hôpitaux. C'est l'émouvante histoire des origines et de l'épanouissement de cet Institut que narrent ces pages).

L. Becqué. — *Tu es prêtre.* Andenne, Rémy Magermans, 1949, 23 × 18 cm., 32 p.

L. Becqué. — *Simples prières.* Ibidem, 34 p. (Prières sous forme de poèmes et élévations spirituelles sur le sacerdoce).

E. Berl. — *De l'innocence.* Coll. Etudes et Essais. Paris, R. Julliard, Sequana, 1947, 19 × 12 cm., 136 p. (Dans un style pamphlétaire, déjeté mais plein de verve, M. Berl défend la notion classique de l'innocence contre certaines tentatives de la définir non plus par la vérité, mais par l'intérêt de la société, du pouvoir ou d'un parti. Il combat surtout une opinion de M. Merleau-Ponty d'après laquelle l'opposition au pouvoir serait trahison, et la culpabilité serait affaire de conscience sociale. A propos de la répression et des mouvements d'idées suscités par elle, l'auteur a bien mis en lumière le principe sacré de la sauvegarde de l'innocence).

H. Berthet. — *Chemin de Croix de la religieuse.* Paris, Lethielleux, 1950, 19 × 12 cm., 20 p. Prix : 35 frs franç.

P. Blaireau. — *Alerte... Gestapo!* Coll. La jeunesse. Namur, Edit. Grands Lacs, (1949), 19 × 13 cm., 232 p. Prix : 30 frs.

G. G. Carluccio, O.S.B. — *The Seven Steps to spiritual Perfection according to St. Gregory the Great.* Coll. Universitas catholica ottaviensis. Dissertationes. Series theologica. Tomus 3. Ottawa, The University of Ottawa Press, 1949, 24 × 16 cm., XVI-244 p. (L'ouvrage expose la doctrine de saint Grégoire le Grand sur les sept dons du Saint-Esprit. Il rassemble un certain nombre de textes qu'il groupe suivant un ordre logique en les encadrant d'un commentaire : ainsi s'organise un développement très divisé, facile et clair. L'auteur nous avertit qu'il n'a pas fait enquête sur les sources de la doctrine; on le regrettera car pareille étude aurait pu l'amener à une analyse plus profonde et une appréciation plus vigoureuse des textes qu'il a traités).

P. Combris. — *Présence de Jésus.* Retraite pour enfants. Paris, Lethielleux, 1950, 19 × 12 cm., 64 p. Prix : 80 frs franç.

La educacion cristiana. Carta enciclica de S.S. Pio XI. Commentario R. Ruiz Amado, S. J. 3ª éd. Mexico, « Buena Prensa », 1950, 17 × 11 cm., 132 p. Prix : 0,60 dollar.

O. Englebert. — *Les saints de juillet, d'août, de septembre.* Coll. Pages catholiques. 3 vols. Paris, A. Michel, 1950, 18 × 12 cm., 64 p. chacun. Prix : 50 frs par fascicule.

L'esprit d'Ozanam. Pensées sur la vie chrétienne recueillies et préfacées par Son Exc. Mgr Villepelet. Paris, Egloff, 1949, 17 × 12 cm., 158 p. (La plupart des confrères des conférences de Saint Vincent de Paul ne connaissent de son fondateur que le nom. Et c'est dommage. Ils gagneraient tant à entrer en contact avec ce grand cœur et à s'imprégner de son esprit. Désormais, ils le pourront facilement en méditant ce recueil de pensées extraites des œuvres et de la correspondance d'Ozanam, que Mgr Villepelet a composé à leur intention).

« Feuillets de vie surnaturelle ». 2e édit. Paris, Edit. Fleurus, 15 × 12 cm.
N° 1 : G. Courtois. — *La bonne humeur.* 46 p.
N° 4 : G. Courtois. — *La charité.* 50 p.
N° 10 : G. Courtois. — *Méditations sur le magnificat.* 112 p. Prix : 100 frs franç. (Trois qualités caractérisent les œuvres de l'abbé Courtois : la sûreté de la doctrine, le caractère concret, pratique des directives, le style direct et vivant. On les retrouve dans ces « Feuillets ». Ils aident celui qui les a médités à se faire, avec le secours du Saint-Esprit, une âme de joie, de magnificat et de charité).

Cl. Fey (Moeder). — *Korte overwegingen ingedeeld volgens het kerkelijk jaar* Roermond en Maaseik, Romen & Zonen, 1949, 16 × 11 cm., xxxvi-1320 p. Prix : 325 frs. (Les trois volumes des Méditations de la Révérende Mère Clara Fey sont désormais groupés en un seul ; mieux qu'une simple réédition on nous présente la traduction intégrale du texte original. Les différents sujets sont répartis selon le cycle liturgique avec indication de la messe dont on emprunte l'épître ou l'évangile. La Fondatrice des Filles du Pauvre Enfant Jésus a composé ces méditations pour ses Religieuses ; toutefois d'autres âmes pourront y trouver un stimulant pour leur prière).

P. Hugues, O.F.M.Cap. — *A l'école de St. François ou Essai de Commentaire systématique de la Règle du Tiers-Ordre.* Ciney, Editions franciscaines, 1948, 24 × 16 cm., 384 p. Prix : 105 frs. (Les directeurs des Fraternités françaises et les tertiaires eux-mêmes trouveront dans ce commentaire systématique tout un traité de vie spirituelle. Sa lecture attentive les aidera à mieux réaliser à quelle haute perfection peut les mener la règle du Tiers-Ordre fidèlement pratiquée. Les 104 saints ou bienheureux de toute condition qui furent tertiaires franciscains attestent éloquemment l'admirable école de sainteté qu'est le Tiers-Ordre fondé par le Poverello d'Assise).

S. Jean Eudes. — *Vie et royaume de Jésus.* Edité par E. Georges, C.J.M. Paris, Lethielleux, 1950. 18 × 11 cm., xlii-600 p. Prix : 450 frs franç. (Nouvelle édition adaptée aux exigences de la mentalité contemporaine).

Johannes. — *Petit guide du bonheur conjugal.* 2e édit. Bruxelles, Edit. Paroissiale, 1947, 20 × 14 cm., 32 p. Prix : 15 frs. (Véritable petit guide du bonheur conjugal ce livre donne aux fiancés et aux jeunes mariés de judicieux conseils sur la vraie route du bonheur conjugal et les conditions de sa réalisation. Qui les suivra expérimentera la joie conjugale et familiale dans sa confiante pureté).

S. Lamera, S.S.P. — *Gesù Maestro, Via, Verità e Vita.* Appunti. Alba, Edizioni paoline, 1949, 18 × 12 cm., 220 p. (A ses contemporains, Jésus se présentait comme la Voie, la Vérité et la Vie. Il le demeure toujours. Trop d'hommes de nos jours l'oublient et tentent de résoudre les problèmes de la vie en dehors du Christ. C'est en vain. Au contraire, dans la lumière de Jésus, Voie, Vérité et Vie s'éclairent tous les problèmes de notre temps et plus particulièrement ceux de l'éducation chrétienne, de la formation des fidèles, de la formation sacerdotale des prêtres).

A. Lanquetin. — *Sainteté rurale.* Paris, Editions rurales, 1949, 19 × 12 cm., 160 p. (Les saints sont nos vrais maîtres de pensée et de vie. Aussi, les saints ruraux, ou simplement les saints dont les enseignements trouvent une application plus directe dans la vie de la campagne, ont-ils leur rôle à jouer dans la montée vers la sainteté des gens de nos campagnes d'aujourd'hui. Grâce au nouveau livre d'A. Lanquetin, ils pourront plus aisément se mettre à leur école, et en recevoir à la fois de précieux exemples et d'utiles enseignements de vie).

« La vie ». Collection publiée par P.-M. Weyd. Paris, Edit. Siloë, 1949, 18 × 12 cm.
1 : *La femme que vous aurez.* 30 p. Prix : 45 frs franç.
2 : *Celui que vous épouserez.* 32 p. Prix : 45 frs franç.
3 : *L'art d'être grand'mère.* 46 p. Prix : 35 frs franç.

6 : *L'essor.* 22 p. Prix : 30 frs franç.
11 : *Solitude.* 40 p. Prix : 50 frs franç.
12 : *Le vrai visage de la vie.* 64 p. Prix : 75 frs franç. (En ces brochures d'inspiration franchement chrétienne, M. Weyd dit l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le foyer, la famille, la vie. Son respect des personnes, sa compréhension des diverses situations lui conquerront la sympathie de ses lecteurs. Puissent-ils suivre les sages conseils qu'on leur donne !).

E. Lefebvre, C.ss.R. — *La bonne sainte Anne.* Basilique Sainte-Anne, Librairie Alphonsienne, 1950, 19 × 14 cm., 152 p.
— *Neuvaine à sainte Anne.* Ibidem, 1950, 15 × 9 cm., 48 p. Prix : 0.10 doll. can.

E. Lefebvre, C.ss.R. — *Terre de miracles. Sainte Anne de Beaupré, 1927-1947.* Sainte-Anne de Beaupré, Librairie Alphonsienne, 1949, xvi-210 p. (Sainte Anne de Beaupré est un lieu de pèlerinage célèbre sis en terre canadienne. « Terre de miracles » raconte, à la gloire de la mère de Notre-Dame, quelques-uns des prodiges dus à son intervention et survenus de 1927 à 1947. Les guérisons racontées sont réparties en trois groupes : I Guérisons avec attestations médicales, II Guérisons avec témoignages autorisés, III Guérisons relatées par les seuls miraculés mais paraissant vraiment dignes de foi).

M. Lekeux. O.F.M. — *Le secret de l'apostolat dans la vie de l'abbé Edouard Poppe.* Bruges, Desclée De Brouwer, 1950, 19 × 11 cm., 64 p. Prix : 18 frs. (L'abbé Poppe mourut à 33 ans, après huit ans seulement de sacerdoce ; encore la moitié au moins de ce temps se passa-t-elle sur un lit de malade. Et pourtant, son rayonnement est immense. La cause ? Son secret : croire au surnaturel, compter sur Dieu, travailler en dépendance de la grâce. Une vie intensément eucharistique et mariale lui permettait de puiser constamment aux grandes sources de la grâce : Marie-Médiatrice et Jésus, unique salut et sainteté).

A. Lhoumeau, S.M.M. — *Het geestelijk leven in de school van de heilige Louis Marie Grignion de Montfort.* Heerlen, Uitgeverij Winants, 1949, 27 × 20 cm., xii-224 p. Prix : 5.90 florins. (L'ouvrage du P. Antonin Lhoumeau : « La vie spirituelle à l'école de saint L.-M. Grignion de Montfort », fréquemment réédité depuis le début de ce siècle, a gardé toute sa valeur. Le P. J. Bokeloh en a fait une excellente traduction néerlandaise).

Madeleine-Louise de S. — *Un désir de Marie. La Congrégation de N.-D. de Sion.* Paris, Lethielleux, 1947, 234 p. Prix : 110 frs franç. (Après la dernière vague antisémite, l'idée de rappeler la sollicitude de l'Eglise pour le peuple juif, sollicitude qui s'incarne en particulier dans l'histoire de la Congrégation de N.D. de Sion, est heureuse. Il est intéressant de voir comment les Pères Théodore et Marie-Alphonse Ratisbonne, célèbres convertis du judaïsme, ont résolu ce problème crucial ; c'est le sujet de la première partie de l'ouvrage. La seconde décrit la vie actuelle des sœurs et des pères de cette famille religieuse et donne de brèves notices sur quelques-unes de ses personnalités marquantes).

A. Miramar et P. Tanchoux. — *Akkinaï au pays de Jésus.* Histoires pittoresques. Mœurs, faune et flore au temps du Christ. Paris, Lethielleux, (1950), 23 × 14 cm., 138 p. Prix : 330 frs franç. (Nouvelle édition de l'ouvrage recensé dans la Nouvelle Revue Théologique en 1934, p. 447).

A. Monette, O.P. — *La beauté de Dieu.* Montréal, Edit. Fides, 1950, 21 × 14 cm., 126 p. Prix : 1 doll. (« Personne n'est bon, disait Jésus, si ce n'est Dieu seul. » (Mc X, 9) Personne non plus n'est beau comme Lui. Aucune contemplation n'épuisera sa beauté. Encore faut-il essayer de la contempler si l'on veut en subir le charme. On le peut en montant de la perfection de l'univers à celle de Dieu, en contemplant quelque chose de ses perfections : éternité, présence en tout, amour. Le P. Monette se fait notre guide dans cette exploration de la beauté divine, et un guide qui atteint son but).

F. Moschner. — *Christliches Gebetsleben. Betrachtungen und Anleitungen zum wesenhaften Gebet.* Fribourg-en-Br., Herder, 1948, 20 × 13 cm., XII-338 p. Prix : 12,50 Mk. (Ce traité complet de l'oraison, dédié par l'auteur « aux amis rencontrés sur sa route », se propose de les aider à « mieux croître et mûrir dans l'amour de Dieu ». Une très courte première partie expose les fondements théologiques de l'oraison et trace, en un raccourci très réussi, les diverses étapes du « chemin de la prière ». La seconde partie étudie d'abord la prière en elle-même : sa nécessité, son contenu, ses exigences, l'attitude intérieure et extérieure, l'ordonnance qui la régit. Ensuite elle passe à l'étude classique et approfondie des trois sortes de prière : vocale, mentale et contemplative).

L'oraison à l'école de la vénérable Madeleine de Saint-Joseph, carmélite déchaussée. Paris, Lethielleux, (1950), 19 × 12 cm., 32 p. Prix : 60 frs franç.

Perfection chrétienne. Amour et simplicité. Anonyme du XVIII[e] siècle, Saint-Germain-des-Prés. Texte préparé par dom R.-J. Hesbert. Abbaye Saint-Wandrille (Seine Inf.), Editions Fontenelle, 1949, 20 × 13 cm., XXXVI-102 p. Prix : 250 frs franç. (Petit traité de perfection chrétienne, provenant de Saint-Germain-des-Prés et composé vraisemblablement au XVIII[e] siècle. Quatre parties. La première, surtout dogmatique, les trois autres, principalement morales. I. Sur la connaissance de Dieu. II. Sur le renoncement à soi-même. III. Sur la perfection chrétienne. IV. Sur la simplicité chrétienne. D'une doctrine sûre, à la fois profonde et simple, il donne le goût de la perfection, en enseigne la pratique et montre combien la vie spirituelle est en somme « amour et simplicité »).

J. Pirot. *Elle vit.* (Choses du Canada). Coll. Lavigerie, 28. Namur, Edit. Grands Lacs, (1949), 19 × 12 cm., 208 p. Prix : 35 frs.

R. Plus, S. J. — *L'entrée dans la maison du Père.* Toulouse, Apostolat de la Prière, 1949, 19 × 12 cm., 124 p. Prix : 130 frs franç. (« La mort, a-t-on dit, est maîtresse de vie ». La grande tentation de l'homme n'est-elle pas de l'oublier ? Et pourtant la pensée de la mort replace la vie actuelle dans sa vraie perspective : un commencement qui s'achève en une éternité qu'il faut préparer. Dans ce but, le P. Plus nous invite à un pèlerinage aux frontières de la mort. C'est un guide concret qui parle la langue des faits. « Nulle métaphysique, sauf celle qui monte des tombeaux. Quelques réflexions très simples, des faits vécus, des données d'expérience courante », mais qui aident « à vivre dans la vérité de la vie »).

Prières de Sa Sainteté Pie XII. Paris, Plon, 1949, 33 × 25 cm., 102 p. (Edition de luxe de prières extraites de discours de S.S. Pie XII. La préface de Paul Claudel, l'impression très soignée sur roto blanc, la reproduction d'un tableau de maître correspondant aux diverses prières font de cet ouvrage un ensemble très réussi du point de vue artistique. L'intérêt et la piété auraient gagné, semble-t-il, à voir indiquées brièvement, ne fut-ce que par une référence, les circonstances dans lesquelles ces prières ont été prononcées pour la première fois. C'est ainsi qu'il aurait mieux valu présenter comme consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie, la prière à la Madone du Rosaire (p. 77), qui n'est pas pleinement intelligible du fait de l'omission du second paragraphe du texte original).

C. Quinard. — *Message de Saint François de Sales pour ce temps.* Coll. Les grands témoignages. Tournai, Casterman, 1950, 18 × 13 cm., 252 p. Prix : 63 frs. (Saint François de Sales demeure un des grands maîtres de la pensée et de la vie spirituelle de notre XX[e] siècle. A la fois totalement chrétien et pleinement humain, il a un message pour notre temps avide d'une sainteté qui ne renie rien de ce qui est bellement et profondément humain. Ceux qui ne peuvent aborder son œuvre dans son ensemble trouveront rassemblés dans ce message un choix de textes qui les introduiront dans la connaissance de la pensée et de l'âme de ce grand saint resté si humain).

R. de Ravinel, S. J. — *Diacre et martyr. Le Bienheureux Antoine de Ravinel (1769-1792).* Moulins, Crépin-Leblond, et Paris, 23, rue du Cherche-Midi,

1950, 20 × 14 cm., 70 p. Prix : 120 frs franç. (Biographie, présentée avec l'exactitude d'un chartiste et la fraîcheur d'enthousiasme d'un dévot, de l'un des plus jeunes parmi les Martyrs de Septembre, dont l'histoire est refaite ici d'après toutes les sources, avec autant de bon goût que de minutie).

J. M. R. Ribeiro. — *Ressurreição de Alcobaça.* Porto, Nelita editora, 1947, 20 × 13 cm., 122 p. (L'auteur voudrait promouvoir le rétablissement au Portugal de l'Ordre Cistercien qui y fut au moyen âge si florissant; il a surtout en vue la grande Abbaye d'Alcobaça).

A. Richomme. — *Contacts avec le Christ.* 2e série. Paris, Editions Fleurus, 1949, 21 × 16 cm., 160 p. Prix : 160 frs franç. (Réflexions suggestives sur diverses paroles de Jésus. Eclairées par le Saint-Esprit, elles faciliteront la prise de contact entre Jésus et l'âme qui prie).

L. Ruger. — *In terram bonam.* 2e partie. Sermons pour enfants. Coll. « Le prédicateur des enfants ». 4e série. Mulhouse, Salvator; Tournai, Casterman, 1950, 19 × 12 cm., 250 p. Prix : 48 frs belges. (Voir le compte rendu de la 1re partie dans la Nouvelle Revue Théologique, n° 3, 1950).

Urbain, O.F.M.Cap. — *Ciné Vieux Marché, Bruxelles présente : La lumière sous le boisseau.* Bruxelles, chez l'auteur (rue des Tanneurs, 126), (1950), 18 × 14 cm., 68 p.

Valentini - Caviglia - Mattai. — *Don Bosco e il '48.* Coll. Biblioteca del « Salesianum », 2. Turin, Società editrice internazionale, 1948, 25 × 18 cm., 56 p. Prix : 200 lires. (Quatre études qui font ressortir une fois de plus la très attirante personnalité de S. Jean Bosco, dans son amour sincère de son pays et de l'Eglise et sa claire vue des nécessités sociales de son époque. Il fallait être un homme intelligent et un homme de cœur pour trouver une route sûre et ouverte cependant vers l'avenir dans les conjonctures religieuses et sociales de 1848 en Italie).

H. van Zeller. — *Famine of the Spirit.* Fragmentary Comments on the Interior Life. Londres, Burns & Oates, 1949, 19 × 13 cm., viii-172 p. Prix : 7 sh. 6d. (On trouvera en ce livre, groupés en de courts chapitres qui en facilitent la lecture, d'excellents conseils relatifs à la vie intérieure : ses commencements, sa croissance, ses conditions, ses épreuves, ses joies, ses bienfaits, les diverses étapes de la prière).

L. Veuthey, O.F.M.Conv. — *Kleine reisgids.* Ascetisch-mystieke leidraad voor het inwendige leven volgens de geest van de H. Franciscus van Assisië. Urmond L., « Padua »; Leuven, Sint Antoniusklok, 1949, 18 × 11 cm., 164 p. Prix : 40 frs. (Traduit de l'italien, ce petit livre sans recherche ni prétention nous communique la sérénité et la simplicité de l'ascèse franciscaine, basée sur le renoncement à soi et l'union amoureuse avec Dieu).

Varia

Agenda chrétien. Bruxelles, A. De Meyer, rue Leys, 5, 1949, 12 × 8 cm., 112 p. Prix : 15 frs. (Petite synthèse morale et religieuse, destinée aux jeunes et présentée sous forme d'un agenda).

F. X. Arnold. — *Das Schicksal der Heimatvertriebenen und seine Bedeutung für die katholische Seelsorge.* Stuttgart, Schwabenverlag, 1949, 19 × 13 cm., 36 p. (Excellente brochure du professeur Arnold, un des auteurs les plus compétents en Allemagne sur la question des réfugiés et déportés et un de ceux qui se sont le plus dévoués en leur faveur).

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, Tournai.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium.*